

Les dialectes de Wallonie



Tome 1 - 1972

ABRÉVIATIONS COURANTES

| | |
|-------|--|
| AHL | Annuaire d'Histoire liégeoise. |
| ALF | J. GILLIERON et E. EDMONT, <i>Atlas linguistique de la France</i> . |
| ALW | <i>Atlas linguistique de la Wallonie</i> . |
| ASW | Annuaire de la Société de Littérature wallonne. |
| BDW | Bulletin du Dictionnaire wallon. |
| BSW | Bulletin de la Société de Langue et de Littér. wall. |
| BTD | Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie. |
| DBR | Les Dialectes belgo-romans. |
| DFL | J. HAUST, <i>Dict. français liégeois</i> , publié sous la direction d'E. LEGROS, 1948. |
| DL | J. HAUST, <i>Dict. Liégeois</i> , 1932. |
| DW | Les Dialectes de Wallonie. |
| EMW | Enquêtes du Musée de la Vie wallonne. |
| FEW | W. VON WARTBURG, <i>Französisches Etymologisches Wörterbuch</i> . |
| PSR | Le Pays de Saint-Remacle. |
| RbPhH | Revue belge de Philologie et d'Histoire. |
| VW | La Vie Wallonne. |
| ZfRPh | Zeitschrift für romanische Philologie. |

Les dialectes de Wallonie

DON ALBERT MAQUET
SLLW

Secrétariat : Jean LECHANTEUR, rue M. Beckers, 4634 Soumagne

LEADER 723016 800

8110

Les dialectes de Wallonie



Tome 1 - 1972

reisib. bad
einollbW. eb



Editorial

Au cours des derniers mois, deux revues de dialectologie wallonne ont suspendu leur publication.

La compagnie des « Amis de nos Dialectes », dont le siège se trouve à Bruxelles, a publié le dernier tome de sa revue, Les Dialectes Belgo-romans (DBR), qui porte le numéro 25. Pendant un quart de siècle, cette revue aura été, en dehors du Bulletin de Toponymie et de Dialectologie, le seul organe vraiment régulier qui pouvait accueillir des articles de dialectologie wallonne; en la voyant disparaître, nous éprouvons une profonde tristesse.

De son côté, la Société de langue et de littérature wallonnes a décidé de renoncer à son Bulletin du dictionnaire wallon (BDW). Ce Bulletin avait été créé en 1906, à une époque où les wallonistes se proposaient de publier un dictionnaire général; la grande entreprise que son titre rappelait a cessé de compter parmi les préoccupations urgentes de la dialectologie wallonne. En considérant sur les rayons de nos bibliothèques la série des 23 volumes du BDW, dont les premiers remontent au début du siècle, nous évoquons avec émotion la longue histoire de nos études, où voisinent de grands projets abandonnés et de belles réalisations.

Pour combler le vide creusé par la disparition de ces deux revues et pour rester fidèle à son programme, la SLLW a résolu de publier un bulletin annuel intitulé Les Dialectes de Wallonie (abréviation: DW). La nouvelle revue accueillera, sous un titre volontairement large qui couvre les trois grands

dialectes de la Belgique romane, le wallon, le picard et le gaumais (lorrain), les études, descriptives ou historiques, relatives au lexique, à la grammaire, à la phonétique de nos patois, et aussi, à l'occasion, des articles concernant notre onomastique, notre folklore et notre littérature. Elle espère publier, à côté de travaux conçus selon les méthodes dites traditionnelles, des contributions qui mettront en œuvre les méthodes de la linguistique moderne.

Les cultures à Seneffe

à M. Louis Remacle, en hommage de respect et de reconnaissance

Cette monographie est le fruit d'une enquête menée à Seneffe [Ch 6] auprès de cultivateurs rencontrés dans les campagnes, et surtout chez Léopold Delattre, né en 1888 et son épouse Paula Vinclair, née en 1893, qui nous ont documenté avec beaucoup de dévouement et de compétence, et que nous tenons à remercier très sincèrement.

Dans ce travail, le cas échéant, nous ajoutons des données recueillies à Bellecourt, Biènne-lez-Happart, Carnières, Chapelle-lez-Herlaimont, Familleureux [Ch 25 ; Th 22, 7 ; Ch 26, 5], Fayt-lez-Manage, Godarville, Haine-Saint-Paul, Haine-Saint-Pierre, Horrues [Ch 23, 16 ; S 43 ; Th 2 ; S 16] Houdeng-Aimeries, Houdeng-Goegnies, La Hestre, La Louvière, Le Rœulx [S 35, 36 ; Ch 24 ; S 37, 32], Maurage, Mignault, Morlanwelz, Rouveroy, Saint-Symphorien [S 39, 28 ; Th 3, 17 ; Mo 34], Strépy-Bracquegnies, Thieusies, Trivières, Villers-Saint-Ghislain [S 40, 27, 41, 44]. Les termes localisés à Marche-lez-Écaussinnes [S 29] ont été relevés dans le glossaire d'A. Carlier (voir liste ci-dessous). Lorsqu'un chapitre ne se rapporte pas à Seneffe, le nom de la localité concernée est indiqué. Bien que beaucoup de façons de travailler soient disparues, nous avons cru préférable de rédiger cet article au présent pour ne pas alourdir le texte. En certains paragraphes, nous nous sommes permis de

retranscrire littéralement des extraits de l'ouvrage de L. Warnant dont la référence est toujours citée en bas de page sous le sigle: Warnant. Les termes dialectaux de L. Warnant ont été remplacés par les termes correspondants de Seneffe. Le petit cercle en exposant (°) indiqué après Godarville, Houdeng-Aimeries et Houdeng-Gœgnies signifie que ces termes ou expressions sont extraits des mémoires d'E. Lecomte et O. Lefèvre. Les expressions et dictons, ainsi que les termes cités en note, sont en usage dans toute la région du Centre, sauf lorsque la localisation est précisée.

Lorsque le *i* a un son semi-nasal, nous avons écrit *in*, par exemple dans *bîn*, *rîn*, *tchîn*; *eû* se prononce comme dans fr. *seul*; et *eû* comme dans fr. *jeu*.

OUVRAGES CONSULTÉS

- El Mouchon d'Aunia* [mensuel dialectal du Centre], La Louvière (à partir de 1912).
- Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne*, Liège (à partir de 1924).
- BAL, W., *Lexique du parler de Jamioulx*, Liège, 1949.
- BALLE, A., *Contribution au dictionnaire du parler de Cerfontaine*, Liège, 1963.
- BASTIN, J., *Les plantes dans le parler, l'histoire et les usages de la Wallonie malmédienne*, Liège, 1939.
- BOULARD, J., *Enquêtes sur le parler d'une commune ardennaise : Jehonville*, mémoire (inédit) de licence en philologie romane, Université de Liège, année académique 1959-1960.
- CARLIER, A., *Glossaire de Marche-lez-Écaussinnes*, dans « Bulletin de la Société de Littérature Wallonne », t. 55, 1914, pp. 347-414.
- COPPENS, J., *Dictionnaire aclot (wallon-français)*, Nivelles, 1950.
- COPPENS, J., *Dictionnaire aclot (français-wallon)*, Nivelles, 1962.
- DASCOTTE, R., *La maison rurale dans le Centre*, dans « Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne », t. 11, 1966, pp. 61-90.

- DASCOTTE, R., *La préparation de la terre et les labours à Seneffe*, dans « Annales du Cercle Archéologique et Folklorique de La Louvière et du Centre », t. 8, 1970, pp. 115-138.
- DASCOTTE, R., *Les prairies et le fauchage à Bellecourt et à Seneffe*, dans « Les Dialectes Belgo-Romans », t. 24, 1967, pp. 38-54.
- DASCOTTE, R., *Supplément au dictionnaire du wallon du Centre*, dans « Les Dialectes Belgo-Romans », t. 19, 1962, pp. 5-36.
- DEPRÊTRE, F., *Méchon de 1400 rébus*, La Louvière, s.d.
- DEPRÊTRE, F. et Dr. NOPÈRE, R., *Petit dictionnaire du wallon du Centre*, La Louvière, 1942.
- FORRIÈRE, F., *La culture du houblon au siècle dernier dans notre village* [Bienne-lez-Happart], (inédit).
- HAROU, A., *Le folklore de Godarville (Hainaut)*, Anvers, 1893.
- HAUST, J., *Dictionnaire liégeois*, Liège, 1933.
- HAUST, J., *Dictionnaire français-liégeois*, Liège, 1946.
- JOURET, J., *La vie agricole à Leval-Trahegnies*, mémoire (inédit) de licence en philologie romane, Université de Liège, année académique 1941-1942.
- LAUNAY, M., *Florihâye*, Liège, 1927.
- LECOMTE, E., *Enquête orale à Godarville*, mémoire (inédit) de licence en philologie romane, Université de Liège, année académique 1941-1942.
- LEFÈVRE, O., *Le patois de Houdeng*, mémoire (inédit) de licence en philologie romane, Université Libre de Bruxelles, année académique 1936-1937.
- LEGROS, É., *Le joug et la charrue en Ardenne liégeoise*, dans « Mélanges de linguistique romane offerts à Jean Haust », Liège, 1939.
- LEROND, A., *L'habitation en Wallonie malmédienne*, t. 1, Paris, 1963.
- MARÉCHAL, P. et L., *La meunerie au pays de Namur*, dans « Bulletin de la Société de Littérature Wallonne », 1912, t. 54, pp. 155-198.
- MICHEL, A., *Le parler agricole de Chiny*, mémoire (inédit) de licence en philologie romane, Université de Liège, année académique 1965-1966.

- PONETTE, J.-Y., *Le vocabulaire de l'agriculture à Orcq*, mémoire (inédit) de licence en philologie romane, Université de Liège, année académique 1956-1957.
- REMACLE, L., *Glossaire de La Gleize*, dans « Bulletin du dictionnaire wallon », t. 18, 1933, pp. 63-112.
- REMACLE, L., *Le parler de La Gleize*, Liège, 1937.
- RENON, J., *Glossaire du patois de la région de Beaumont-en-Hainaut* (travail inédit, sur fiches).
- RENON, J., *Quelques mots du dialecte de Beaumont-en-Hainaut*, dans « Mélanges... offerts à M. Maurice Delbouille », Gembloux, 1964.
- SIMON, C., *Èl batadje au flé*, dans « Pays Gaumais », 1957, pp. 18-24.
- TRICOT, C., *Extrait du glossaire des Écauvinnes*, Écauvinnes, 1924.
- WARNANT, L., *La culture en Hesbaye liégeoise*, Liège, 1949.

1. Le froment

A. L'enfouissement de la semence

La semence, *èl sèmince*, *lès s'minces*, *èl grangn'*, du froment, *froumint*, *fourmint*, provient de la récolte précédente. Pour trier le blé, le cultivateur dispose d'un crible, *rèye* (DL, fig. 560, 563) suspendu par une chaîne au-dessus de l'aire de la grange, et le remue de façon que, à l'intérieur, le blé se déplace en tournant. *Cribler*, *rèyi*.

Avant d'enfouir *èl fourmint d'sèmince*, il faut le chauler, *intchauç'ter*, d'une mixture composée de chaux, *tchause*, de purin, *fichéye*, *puria*, et de sel, *sé*, pour le protéger contre la nielle (maladie de l'épi) (1). Le blé niellé, *dou nwâr fourmint*, dès *nwârès pautes*. Parfois, la semence est

(1) A Godarville^o, on *tchauç'toût l' fromint avû in mèlanje dè tchause, dè puria, dè sé, èyèt d' nwâr savon* ; on fêt ça pou qu'i n' poûrîche nin, èyèt pou qu' lès mouchons [...] nè l' mindj'tè nin [...];

aspergée d'eau bénite, *yau bénite*, et on y mêle du buis bénit, *pâke bénite*.

On cultive le froment sur une terre où, l'année précédente, on a cultivé soit des pommes de terre, des betteraves; on dit du *froumint d' pètote*, du *froumint d' bètrâle*.

Les semaines, *èl sèmâdje*, ont lieu en septembre pour le *froumint d' iviér'*, on dit *fé lès sètîmbes*, par opposition à *fé lès mars'* ou *fé lès marsâdjes* pour le *fourmint d' mars'* semé en mars. On distingue *èl pètit roucha* (*froumint*) et *èl gros blanc* (*froumint*) ⁽¹⁾. Le *fourmint d' dichére* est un froment semé sur une terre laissée en jachère, *têre à dichére*. Avant de semer, l'ouvrier fait un signe de la croix, *sine dè(l) cwas, nom dou pére*, et jette quatre poignées dans des directions différentes, en disant *yeûne pou l' bon Dieû, yeûne pour l'avièrje, yeûne pou l' cinsi, yeûne pou lès mouchons*; parfois, on projette le grain de façon à former une croix. Il ne faut jamais semer quand on voit la nouvelle lune pendant le jour car cela amène le froment noir, *lès-èrins*. On sème à la volée, *on sème* ⁽²⁾ *al voléye, on sème al mangn'*. Le semeur *s(è)meû* ⁽³⁾, revêt un semoir *s(è)meû* ⁽⁴⁾, espèce de grand tablier en toile blanche. « Le semeur verse la semence dans le semoir dont il relève le bout de la main droite; ensuite, comme il ferait d'une grosse corde, il enroule le dernier mètre du tablier autour du bras gauche...; il maintient le bout dans la main

cela protège également le grain quand l' *têre è-st-in.méstye* [salie] *dè viérmin*, de vermine.

⁽¹⁾ *Fourmint blazè*, blé blanc; *pètit roucha fourmint*, froment du pays; *fourmint trèsfalyin* parce qu'il vient de la *Trèsfaliye*, sans doute Westphalie) (Marche-lez-Écauvinnes).

⁽²⁾ Infinitif *s(è)mer*.

⁽³⁾ A Godarville^o, on connaît le dicton: *pou yèsse in bon s'meû, i n' faut nîn avoû lès pîds doreûs* [fragiles], car le métier était pénible et exigeait des pieds résistants.

⁽⁴⁾ Variante: *sèmwâr* (Godarville^o).

gauche et il recouvre ensuite celle-ci en tirant quelque peu la toile ; il sème de la main droite. A chaque extrémité du champ, il change le semoir de bras, *i candje dè bras*, et il répand la graine de l'autre main pour qu'elle soit également répartie. « Changer de bras » lui permet de toujours lancer la semence dans le même sens (¹)... Chez le bon semeur, pour obtenir une grande régularité, le geste du bras lançant le blé est toujours ordonné au mouvement d'une jambe » (²).

Une terre ensemencée est appelée *têre èrmise* (³). Après avoir semé, on recouvre, *on rascouvririt*, *on.n-acouvririt* (⁴), *on r'couvrit*, la semence à l'aide de la herse, *yèrse*. On roule ensuite le blé, *on passe au roûloû* (parfois *roûlia*). Le rouleau consiste en un gros cylindre de pierre, *piére* ; au centre de chaque base de ce cylindre, une cavité reçoit les extrémités d'une armature, *armure*, *monture*, triangulaire, métallique, dont l'avant est muni d'un crochet, *avèt*. Quand la terre est en pente, on trace diagonalement, *in chonk*, *al lozindje*, des fossés de drainage avec le *binoû* : *on fét dès fossès dè rsuwâdje au binoû pou qu' lès-yaus n'inminnis'tè nin l' têre èyèt l' sèmince*.

Lorsque le roulage est terminé, on dresse un épouvantail, *marmot*, *ma(w)oumèt* (⁵), (DL, fig. 629) confectionné à l'aide de vêtements usagés, bourrés de paille et assujettis sur deux perches formant une croix, la perche horizontale s'introduisant dans les manches du veston.

(¹) Warnant, p. 85.

(²) Warnant, p. 87.

(³) Synon. *rôyâdje* (Houdeng⁰).

(⁴) Infinitif *acouvrir*.

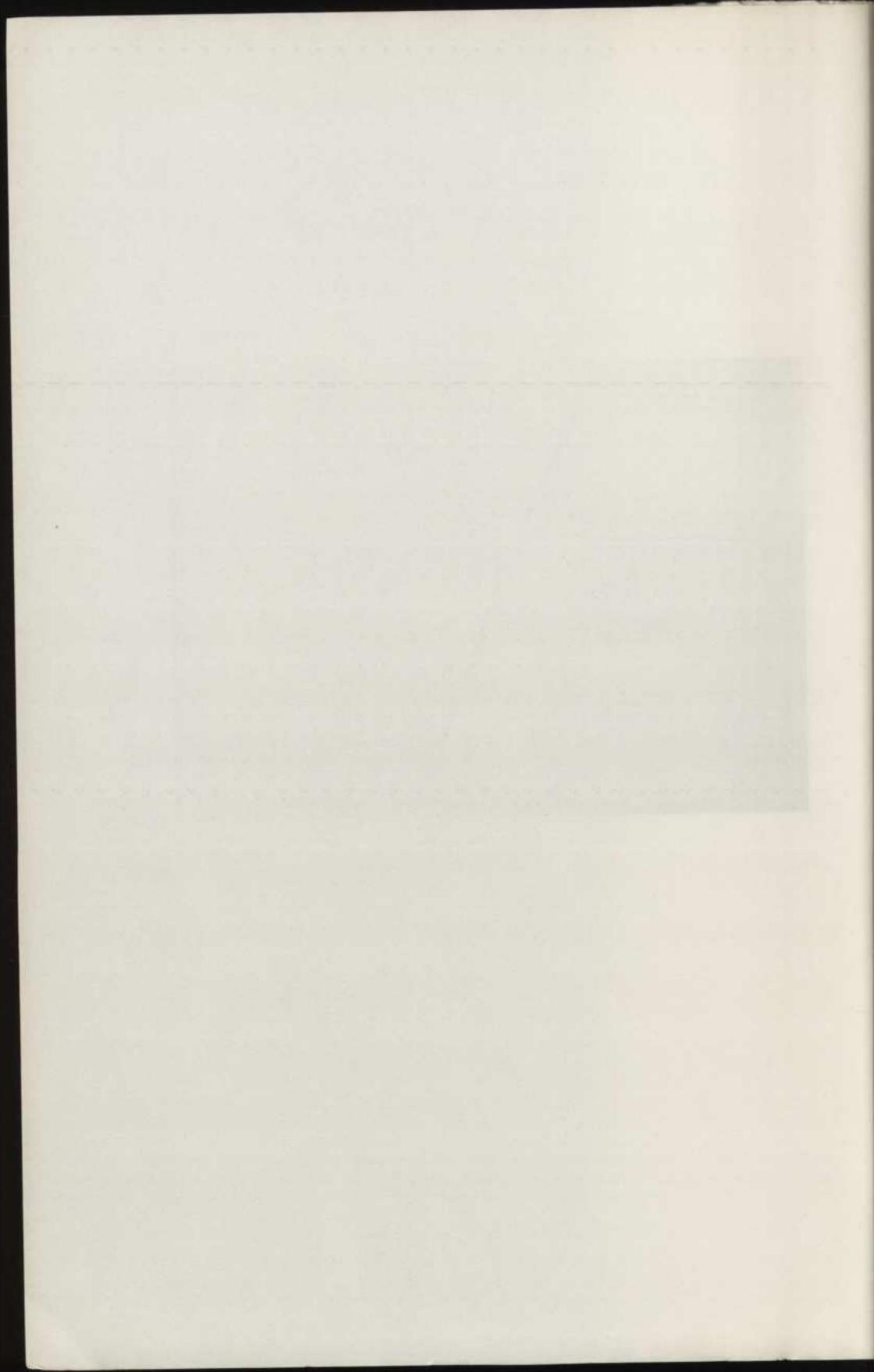
(⁵) *Ma(w)oumèt*, caricature que l'on dessine sur un mur, silhouette de paille que l'on place à proximité de la demeure d'une personne que l'on veut ridiculiser ou scandaliser. Cf. F. DEPRÊTRE, *Lès mawoumèts*, dans « Èl Mouchon d'Aunia », avril 1947, p. 13.



Rouleau, *roûloû*



Épouvantail



On y place aussi un *moukèt* (t. générique désignant les rapaces diurnes); ce *moukèt* est constitué par des plumes de poules piquées dans un bouchon, ou dans une pomme de terre, et suspendu au bout d'une ficelle attachée à un bâton, celui-ci étant fiché dans le sol.

On voit aussi un corvidé, *corbau*, desséché pendu à une corde attachée à une perche, *pièrke*; les ailes, *pènas*, de l'oiseau sont écartées grâce à une latte en bois, ce qui permet à la dépouille de se balancer sous l'action du vent.

B. De l'enfouissement à la moisson

Aussitôt en terre, le blé commence à germer, *djarner*. Une quinzaine de jours après avoir été enfoui, il commence à poindre, *s'amoustrer*, *bokter*, *(è)lver*, *piquî*. Au printemps, *au bon temps*, *au couminch'mint dou temps*, à *l'èrvènûye du temps*, la terre s'est asséchée et on la roule à nouveau parce que le terrain est trop meuble, *lidjér'*, *mîle*, *veûle*, et que la plante pourrait se déchausser. On dit: *on lyi done du pîd*, *on l'èrplante*. Quelques jours plus tard, le blé talle, *èl froumint vînt à buchons* [buissons].

Le dimanche des Rameaux, *al Pâke florîye*, après la messe, le fermier et ses ouvriers vont piquer une ou plusieurs branches de buis, *pâke*, dans chaque champ; on dit *pâki l' têre ou planter l' pâke*.

En mai, les chardons, *tchèrdons*, poussent; il faut échar-
donner, *couper lès tchèrdons*, *daler à tchèrdons*, *sarkèler* (¹),
avec l'échardonneoir, *ostî à tchèrdons*, *sarkèlou* (DFL, fig. 767).
En mai-juin, le froment épie, *pautéye* (²). Ensuite, on le voit
fleurir, *flori*; on dit *quand l' vint soufèle*, *on vwat 'ne*

(¹) Synon. *sarter* (Godarville^o).

(²) Infinitifs *pauter*, *pautyî*; à Godarville^o: *yèsse paut'li*.

poussiére [les pollens] *monter in l'ér'* (ou *in.n-ér'*). La floraison, *florizon*. Fin juin, le froment commence à grener, *v'ni à grangn'*, *yèsse à grangn'*. Monter en épi, *pauter*, *pautyî*, *yèsse à pautes*. En juillet, il mûrit, *i meûrit* (¹); il est mûr, *meûr*, *il-est bon à couper*.

La plante comprend les racines, *racènes*; la tige verte, *keûye*; la tige sèche, le fétu, *fèstu* (²); les feuilles, *fwêyes*; les points d'articulation des tiges, *neûwâdjes*, *nowâdjes* (*on sarkèle lès tchèrdons quand on vwat qu'il-a* [il y a] *deûs nowâdjes à lès keûyes du fourmint*); l'épi, *paute* (³), *(è)spi* (⁴); les barbes, *barbes*. On dit que le froment est *crochî* (propriét. crossé) (⁵) quand l'épi est incliné vers le sol.

Les maladies sont le froment noir, *lès-èrins*, et la rouille, *rouye*. Des vers, *moulons*, s'introduisent parfois dans les épis, et le grain battu peut être attaqué par des charançons, *calantes*. Un épi de blé carié, *in barbu*. Un épi blanc atteint du piétin, *in brûlè*, *ène blanke paute*. Un épi sans grain, *ène faute*, *ène fausse paute*.

Outre les chardons, on trouve les mauvaises plantes suivantes dans le froment: la nielle des blés, *baron*; le bleuet, *bleûwèt*, *bleûse feûme*; la centaurée jacée, *fleur dè bourdon*; la traînasse, *trin.ne*, *trin.néye*, *trin.ne dè pourcha*;

(¹) Infinitif *meûri*.

(²) *Fèstu*, petit verre de liqueur. Expressions: *i n'a nin in fèstu d'à dire*, il n'y a pas la moindre différence; *on n' sârout passer in fèstu au trô dè s' cu*, se dit de quelqu'un qui a la frousse; *il-a mariè 'ne bote dè strangn' èy' il-est parint avû tous lès fèstus*, il a une très grande famille.

(³) A Godarville^o, les épis doubles, *lès doûbès pautes*, étaient jadis considérés comme d'indiscutables porte-bonheur, au même titre que les trèfles à quatre feuilles.

(⁴) Dictons: *plêve d'avri vaut s' pèsant dè spis*; *avri in spis, mè florit*, *jun* [juin] *metûrit*, *julète* [juillet] *pikète* (infinitif *pikter*, faucher à la sape), *awout' ramasse tout'*.

(⁵) Synon. *croch'ter* (Houdeng^o), *fé s' crochét* (Godarville^o).

l'oseille sauvage, *sûreye*; la renoncule des prés, *cu d' tchau-dron* (¹); l'ivraie, *froumunt dou diâle* (²); la graminée à plumet, *f(è)nasste à plomion* (ou à *plumia*), *ramounète*; la graminée à épi, *f(è)nasste à paute*; le coquelicot, *colau* (prop. jeune coq) (³), *rouâdje feûme*; la moutarde des champs, *rabrouche*; le sénevé, *s'né*; la camomille, *cammine*, *camomène*; le chiendent, *dint-d' tchîn* (⁴); la vesce sauvage, *croke* (⁵); la cuscute, *rogne*, *tigne*.

C. Les types de faux (Bellecourt, Seneffe)

a. LA FAUX À FOURRAGE

Pour énumérer les parties de cette faux, *fau* (⁶), j'ai respecté le lettrage de la fig. 270 du DL:

- A. *èl dos, èl rangn'*, le dos de la lame.
- B. *èl lame*, la lame.
- C. *èl tayant, èl bate*, le tranchant de la lame.
- D. *èl talon*, la partie de la lame qui est fixée contre le manche.
- E. *èl keûye*, l'extrémité recourbée du talon.
- F. *èl bêtch'*, la pointe de la lame.

(¹) Synon. *fleûr dè mau* (Houdeng-Aimeries, La Hestre, Morlanwelz); on dit: *si vos touchèz dèz fleûrs dè mau, vos-ârèz dèz maus* [impétigo].

(²) Synon. *darnèle, drô* (Marche-lez-Écauvinnes).

(³) Synon. *cokia* (prop. jeune coq) (Bellecourt, Fayt-lez-Manage, Manage, Marche-lez-Écauvinnes); *fleûr d'orâdje* (Strépy-Bracquegnies, où l'on dit: *quand on coye ène fleûr d'orâdje, on n-atire l'orâdje*; Mignault, où l'on dit: *èl fleûr d'orâdje ès' frume quand i va fé d' l'orâdje*; Haine-Saint-Paul; Maurage).

(⁴) Idem à Marche-lez-Écauvinnes.

(⁵) Idem à Marche-lez-Écauvinnes.

(⁶) La variante *fauke* est rarement employée.

G. *èl faucô*, le manche en aune, *aunia*, ou parfois en épicéa, *blanc-sapin*; cependant, l'aulne est le plus employé car ce bois ne pourrit pas très vite au contact de l'eau et le bas du manche est toujours dans l'herbe qui est souvent humide. Le faucheur, *faukeù*, place très souvent à l'extrémité du manche, une pièce de bois en forme de cône de pain, garnie de facettes, d'une longueur de 50 cm environ. Une mortaise, *ote*, *wote*, creusée dans cette pièce appelée *culasse*, permet d'y introduire le *faucô*. Cette *culasse* façonnée dans le chêne, *tchin.ne*, ou l'orme, *ourme*, fait contrepoids avec la lame et aide le faucheur dans sa tâche. On place parfois de la grenaille de plomb dans la mortaise qui est, dans ce cas, approfondie. Le manche, y compris la *culasse*, est toujours plus haut que l'ouvrier afin que celui-ci ne doive pas se courber en fauchant (ce qui n'est pas le cas pour la région liégeoise, cf. DL, fig. 271).

H. I. *lès manikes*, les deux poignées (parfois une seule); une bague, munie d'une pointe que l'on enfonce dans la poignée, entoure le manche; le faucheur cale la ou les poignées à la hauteur désirée, à l'aide d'un coin, *cougnèt*, de fer ou de bois.

J. *èl plouyète*, *èl ramassète* ⁽¹⁾, hart d'osier ou de noisetier, plié, servant à rabattre le fourrage en andains.

K. *èl virwèle* ⁽²⁾, la virole qui fixe la lame au manche.

L. *èl cougnèt*, *èl clé*, le coin de bois ou de fer qui sert à caler la virole.

b. LES FAUX À CÉRÉALES

Les deux types de faux décrits ci-dessous ont été relevés à Seneffe. Des cultivateurs, pas aussi âgés que mon témoin de Seneffe, interrogés à Bellecourt et à Godarville ne se

(1) Synon. *crêpe* (Houdeng^o), *forcète* (La Louvière, Trivières).

(2) Synon. *cand'lé* (propmt. chandelier) (La Louvière, Trivières).

souviennent pas les avoir connus, ce qui ne signifie pas que ces types n'aient pas été employés (avant l'introduction de la sape) dans ces localités voisines de Seneffe.

1^o *l'arna* (prop. harnais), sorte d'appareil composé de quatre grandes dents au-dessus de la lame, permettant au faucheur de rattraper ce qu'il a fauché pour le décharger dans la ligne des andains (DL, fig. 341). On dit *i falout yesse in faukeù d' mèsti pou savou fauki avù l'arna; ça it scrandichant [fatiguant] dè fauki avù l'arna.*

2^o *èl tchat* (prop. chat), ou *èl rëstia* (prop. râteau), monture avec quatre courtes dents formant une griffe, adaptée au manche de la faux; les tiges de céréales sont poussées vers celles qui restent debout (DL, fig. 672).

c. LA SAPE

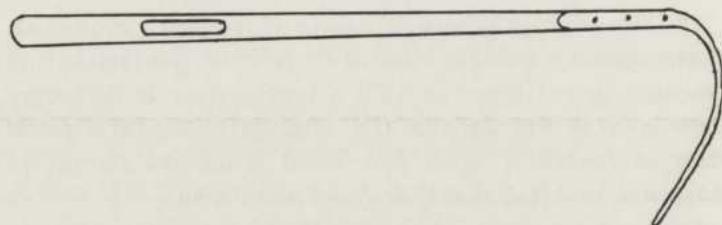
La sape, *pikèt* (DL, fig. 272), a détrôné *l'arna* et le *tchat*, mais des faucheurs, dont mon témoin de Seneffe, n'ont jamais pu s'y habituer car le maniement les fatiguait. La lame et son système de fixation au manche sont identiques à ceux de la faux. Le manche, *mance*, en peuplier blanc, *blanc-bos*, est très court et muni d'une poignée, *pougnéye*, à son extrémité. Très souvent, le manche et la poignée ne forment qu'une seule pièce car on emploie le peuplier blanc qui fournit de belles branches coudées.

Pour faucher à la sape, *pik'ter*, le faucheur, *pikteù(1), se sert d'un crochet, *avèt d' pikèt*, composé d'un croc en fer, *fièr dè l'avèt*, et d'un manche, *mance*, en aubier de chêne, *aubun(2) *d' tchin.ne*. Un trou percé à l'extrémité du manche permet d'y introduire la lame de la sape, pour aller aux champs et en revenir (Warnant, fig. 32), en**

(1) Toponymes : *cinse du pikteù* et *tiène du pikteù* à Bellecourt.

(2) Expression : *il-a [il y a] d' l'aubun là padzous*, il y a anguille sous roche.

portant le tout sur l'épaule, la sape et la partie antérieure du manche du crochet se trouvant en arrière (1).



Avèt d' pikèt

d. LE RÉGLAGE DE LA LAME

Le faucheur doit régler l'angle entre la lame et le manche; si cet angle est trop ouvert, la lame aborde les tiges de front, *èl lame prind tout-asto*. On dit *èl fau èst trop foûrt ouvièrte* (Seneffe), *ouvrîye* (Bellecourt, Seneffe), *èle ape trop lardje*. Pour y remédier, l'angle doit être diminué, *i faut fé r'veni l' lame, i faut frumer l' lame*. Pour ce réglage, l'ouvrier a deux méthodes à sa disposition:

1^o il pose la faux contre un mur (la lame en haut) pour voir si la pointe de la lame est au moins quatre épaisseurs de briques plus bas que le *talon*.

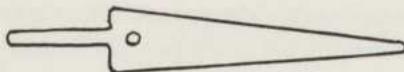
2^o lorsque le manche est posé contre l'épaule du faucheur, la pointe de la lame doit se trouver contre les phalanges légèrement pliées de ce dernier qui tient le bras tendu.

Afin de déterminer l'angle de la lame de la sape, le *pik'teù* place l'extrémité du manche (tenu verticalement) à hauteur des yeux et si la lame est fixée convenablement, la pointe de celle-ci doit se trouver 20 cm plus bas qu'une ligne horizontale imaginaire partant des yeux.

(1) Expression : *mète èl pikèt à spale*, se désintéresser d'une affaire (Godarville^o).

e. L'AIGUISAGE ET L'AFFILAGE DE LA LAME

Le faucheur attache à sa ceinture, *cingue*, un coffin, *crabot* (¹), ou un vieux sabot, *chabot*, contenant le *sauvion*, mélange d'eau et de sable auquel on ajoute parfois du vinaigre (²), ainsi qu'une pierre à aiguiser, *keû*, *piére à scurer* (³). L'ouvrier fait face au tranchant de la lame et passe la pierre à petits coups sur l'acier. Le sabot contient également un instrument fabriqué comme suit: on enveloppe l'extrémité d'un petit bâton avec un chiffon maintenu à l'aide d'un clou, ensuite on rabat le chiffon dans l'autre sens de façon à former une espèce de pinceau rudimentaire appelé *brouche*. L'ouvrier mélange le *sauvion* à l'aide de ce pinceau qu'il frotte ensuite sur la racloire, (è) *stritche*, (è) *stritchou*. Celle-ci est en aubier de chêne, *aubun d' tchin.ne*, (comme le manche de l'avèt d' *pikèt*) qui est poreux et吸^{absorbe} très bien le *sauvion*. La racloire est de forme triangulaire et est munie d'un court manche. Pendant le fauchage, elle est fixée au bout du *faucô*, la pointe insérée dans une lanière, l'autre extrémité, qui est trouée, est retenue par une broche, *broke*, qui pénètre dans un trou pratiqué dans le manche. Lorsqu'elle est bien imbibée, on la frotte contre la lame pour ôter le



(è) stritche

⁽¹⁾ Synon. *cafotin* (Horrues). Le t. *crabot* désigne aussi : 1^o une caisse ; 2^o le récipient contenant des allumettes ; 3^o la boîte à collecter à l'église.

(2) *Insauvliner*, répandre du sable sur le fond de la brouette ainsi que sur les parois, ou bien dans le moule à briques, pour que le mortier d'argile n'y adhère pas (t. de briquetier, à La Hestre).

⁽³⁾ Synon. *verjau* (Rouveroy).

morfil, *saki l' moûrtayant, prinde èl moûrtayant*. Frotter la racloire, (è)stritchi. On dit èl dèrnin coûp d'estrítche dwat toudi yèsse donè in dalant pinvi l' bëtch' dèl lame. La sape est affilée en frottant sa lame contre le manche (imbibé de sauvion) de l'avèt d' *pikèt* piqué en terre.

f. LE BATTAGE DE LA LAME

Quand on a fauché un certain temps, le tranchant de la lame, qui a été aiguisé et affilé plusieurs fois, s'use et s'épaissit. Il faut l'amincir en la battant, *in batant l' fau*. Pendant la pause de midi, l'ouvrier laisse la lame exposée au soleil car, en procédant de la sorte, la lame s'estind mèyeù [s'étend mieux] quand on la bat.

La lame est démanchée, *dèsmanchéye*, et battue (DL, fig. 67) à l'aide d'un marteau, *martia*, à manche court, sur un enclumeau, *églimète* (Seneffe) ⁽¹⁾, *inglèmète* (Bellecourt) (DL, fig. 68) fiché dans le sol, et garni en son milieu de quatre ou six creillettes, ou d'un redent, afin qu'il ne s'enfonce pas dans le sol. Le sommet de l'enclumeau est plat ou à deux pans.

Une lame qui a été mal battue présente des brèches, on dit èle è-st-à tètes (prop. elle est à trayons) ou èle è-st-à scârds (prop. elle est à brèches). Au retour et à l'aller, le faucheur porte, de part et d'autre de l'épaule, le marteau et l'enclumeau reliés par une corde.

D. La moisson

Arrivé devant le champ, le faucheur choisit le côté par où il va commencer, *aroyi* ⁽²⁾, *co(u)minchi*. « Il [le *pikteù*] doit avoir, devant lui, la base des tiges qu'il va couper ;

⁽¹⁾ Variante *èglimète* (Marche-lez-Écauvinnes).

⁽²⁾ *Aroyi*, tracer le premier sillon.

en tombant, l'épi doit s'écartier de lui. D'un geste large, il abat la sape qu'il tient de la main droite; de la gauche qui tient le crochet, il attire à lui les tiges coupées et les réunit en javelles; il dégage aussi l'endroit où il doit continuer à couper (¹). Attirer les tiges, *saki l' djavia* (proprt. tirer la javelle). « Le faucheur doit savoir manier sa faux, *savoù min.ner s' fau, savoù doner l' coup d' fau*. Toutes les parties de la lame doivent raser également le sol. Si le talon se relève, si le faucheur ne sait pas *fé rassir èl talon*, il pique la pointe en terre et le tranchant se gondole, ceci se présente aussi lorsque la lame a été mal et trop battue; dans les deux cas, on dit de la faux *èl tinkéye* (²) (³) ».

Le blé est parfois très versé par les vents violents et les pluies abondantes, on dit *èl grangn' è-st-aflachi, couki*; les parties versées sont appelées *payasse*. Si le blé est versé dans différents sens, on dit *il-est cramyi* (⁴). Le faucheur doit attaquer les tiges du côté d'où venait la pluie ou le vent qui l'a versé.

La ligne d'épis entamée par le faucheur s'appelle *manéye, mènèye* (⁵). Il prend le blé de biais, à *chuflot*. En tombant, le blé *piktè* forme des javelles, *djavias*; s'il a été fauché, une ouvrière, *djavleûse* (⁶), assure cette partie du travail, on dit *djavler, mète à djavias*. Dans les deux cas, il faut réunir deux javelles pour former une gerbe, *djarbe*, qui est liée, (*a)louyéye*, au milieu; on apporte aux champs les liens,

(¹) Warnant, p. 116. À Horrues, vers 1880, le *pikteù* gagnait 2 à 3 francs par jour; cf. F. DEPRÊTRE, *El viye dins lès cinses, il-a 80 ans*, dans « Èl Mouchon d'Aunia », janvier 1960, p. 7.

(²) Infinitif *tinkyl*; ce terme signifie aussi: tendre fortement.

(³) Warnant, pp. 103-104.

(⁴) *Cramyi*, dérivé de *cramia, cramion*, crêmaillère.

(⁵) Synon. *faukéye* (Houdeng^o).

(⁶) Synon. (*è)rcoudeûse* (Godarville^o).

glús (¹), *louyis*, *louyures*, nécessaires qui sont en paille de seigle, (è)strangn' dè blè; ces liens sont composés de deux poignées, *pougnéyes*, de tiges nouées sous les épis par un nœud plat, *droût neûd*; enlever les épis qui ne sont pas retenus par le lien se dit: (è)spinchi l' djarbe (²).

Il faut dresser, *mète in* (ou *a*) *stokes*, (è)stokî, (è)stamper, les gerbes étendues sur le champ pour former des dizeaux, *stokes* (³), qui se composent de deux rangées de cinq gerbes posées l'une contre l'autre. La récolte, *lès déréyes* (⁴), èl ou *lès despouyes*; récolter, *dèspouyi*; l'ensemble des champs cultivés et des récoltes, *lès campagnes*; la culture, *cousture* (arch.) (⁵).

Lorsque le blé est sec, *sèk*, *sètch'*, il est bon à charrier, *tcheryi*, pour rentrer la moisson, *pou rintrer l'avous'*; moissonner, *awouster*, fé *l'avous'* (parfois *awout'*) (⁶); moissonneur, *awousteû*. Sur le char, *tchâr*, on pose *lès bancôs* (toujours au pluriel), cadre en bois débordant d'environ 50 cm les côtés du char. La charretée, *tchèrtéye*, peut donc être élargie à hauteur de ce cadre. Deux hommes s'occupent du chargement, *kèrtchâdje*. Pour charger, *kèrtchi*, ces hommes, *lès kertcheûs*, *lès fourtcheûs* se munissent d'une fourche, *fourtche d'avous'*, se composant d'un long manche, *mance*, terminé par deux dents, *dints*, en fer formant un V. Sur le char, deux ouvriers déposent les gerbes, on dit

(¹) Idem à Marche-lez-Écaussinnes.

(²) (È)spinchi: 1^o brancher un arbre abattu; 2^o élaguer une haie (Leval-Trahegnies); 3^o équarrir une pierre (Marche-lez-Écaussinnes); faire le poil d'un cheval.

(³) Idem à Marche-lez-Écaussinnes.

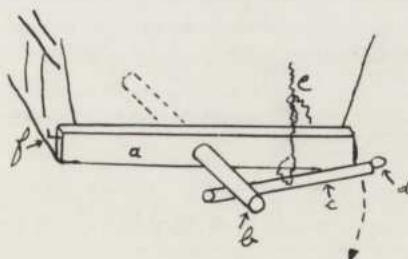
(⁴) *Déréye*: 1^o tissu; 2^o chose de mauvaise qualité. Expressions: *dire dè l' déréye*, dire des grossièretés; *foute dè l' déréye*, rosser.

(⁵) *Cousture du moulin brûlè*, lieu-dit à la limite de Haine-Saint-Pierre et Morlanwelz; *couturèle*, lieu-dit à Houdeng-Gœgnies.

(⁶) *Rècler*, raser, moissonner, de façon que la terre soit complètement dénudée (Marche-lez-Écaussinnes).

fé lès lits, aplacer lès djarbes. Les bases, *cus*, des gerbes sont orientées vers l'extérieur mais comme elles sont plus volumineuses que les têtes, *tièsses*, placées vers l'intérieur, il subsiste un creux (sur toute la longueur du char) au centre de chaque couche de gerbes appelée *fau lit*; les ouvriers remplissent ce creux avec d'autres gerbes qui forment le *lit*, et cette dernière opération se dit (*è*)rsèrer *l' tchèreye*. Malgré tout, il y a un creux au sommet de la charge, *kèrtche*, et il est comblé avec des *djarbes* disposées en tête-bêche, *dè cu à tièsse*. Ériger la charretée, *fé l' tchèreye*; terminer la charretée, (*è*)rcloûtre *èl tchèreye*.

La charretée est terminée, il s'agit de la serrer, *combler*, avec une grosse corde, *combia* (¹), qui est attachée à l'avant du chariot, passe au-dessus de la charge, et aboutit à l'arrière au système de serrage. Le *lançô* (²) est une pièce de bois cylindrique, longue d'environ un mètre cinquante, et qui pénètre dans un trou pratiqué dans la barre arrière du char en ne dépassant que de cinquante centimètres environ à l'extérieur; la *clé* est une autre pièce en bois, également ronde, longue d'un mètre environ, et



a) bâre dè drî du tchâr ;
b) lancô ;
c) clé ;
d) corde ;
e) combia ;
f) cramp.

(¹) Idem à Marche-lez-Écauvinnes.

(²) Idem, et variante *lonsô*, à Marche-lez-Écauvinnes.

percée à l'un des bouts d'un trou où passe une boucle de corde ; on fixe solidement le *combia* à la *clé*, laquelle sert de levier ; on tourne la *clé* et le *combia* s'enroule sur la *lançô* ; lorsque le serrage est suffisant, on accroche la boucle de corde de la clé à un crampon fixé à gauche ou à droite de la barre arrière du chariot.

Le dernier char est orné d'un bouquet, *co d'avous'* ⁽¹⁾, composé d'épis et de fleurs des champs. Le collier du cheval de gauche avant, *tchèvau d'afilèt*, est également garni d'un bouquet plus petit. Lorsque le char chargé de gerbes de céréales rentre dans la cour de la ferme, les enfants juchés sur ce char, ainsi que les adultes, chantent à Bellecourt, Familleureux, Fayt-lez-Manage et Seneffe :

*En voilà une,
la jolie une,
une s'en va,
ça ira,
deux s'en va,
s'en aller.
En voilà deux,
la jolie deux,
deux s'en va,
ça ira,
trois s'en va,
s'en aller.*

On continue à chanter jusqu'à la douzième gerbe et ensuite, on apporte de la bière, *biére*, de l'eau-de-vie, *du*

⁽¹⁾ Pour Marche-lez-Écaussinnes, A. Carlier signale cette coutume du *co d'avous'* sur le dernier char de la moisson, et il ajoute : « Sur ce char sont juchés les enfants qui crient *jô, jô...* ». Le t. *co d'avous'* désigne aussi le grillon à Seneffe et à Godarville. Expression : *pèter l' pas d'avous'*, marcher vite (comme le fermier qui se dépêche à la moisson) (Marche-lez-Écaussinnes).

france, du café, *cafè*; on mange des gaufres, *waufes*, et de la tarte, *tarte*; on dit: *fé l' co*.

Un champ débarrassé des gerbes s'appelle *in.ne èsteûle*, *ène tête à steûles*; le t. (è)steûle (parfois (è)stukia ⁽¹⁾), (è)stuke) désigne aussi l'éteule. Le glanage, *mèch'nâdje*, est autorisé dès que le dernier char a quitté le champ. On dit glaner, *mèch'ner* ⁽²⁾ à la main. L'autorisation de glaner est annoncée par le garde-champêtre, *champète*, à la sortie de la messe. Il est strictement interdit au glaneur, *mèch'neû*, de se servir d'un râteau. La glane, *mèchon* ⁽³⁾, est enfouie dans un sac, *sa*, *satch'*. Après le glanage, les pauvres vont râteler, *rèstèler*, les traînasses qui serviront de litières aux porcs, *pourchas*. Le garde-champêtre engagé uniquement pour la durée de la moisson est surnommé *champète d'avous'* ou *champète as-am'tons* [hannetons].

E. La rentrée de la moisson

Le char entre dans la grange, *gringne* ⁽⁴⁾, par la porte, *uch'*, qui est percée d'une petite porte, *uchèt*, et arrive sur l'aire, *ére*. Le sol de celle-ci est composé d'argile, *arzi*, *arziye*, *crasse tête*, de sang, *san*, d'animal et de paille de seigle, (è)strangn' dè blè, hachée, *atchéye*. le tout est damé, *balè*, et devient très dur. Au-dessus de l'aire, une série de perches repose sur des grosses poutres, *soumins*, et constitue le fond d'un fenil, *chinau*, *oûrd* ⁽⁵⁾, *ourdia*. L'ensemble de ces perches s'appelle *lès baus* (toujours au pluriel). De chaque côté de l'aire, séparé de celle-ci par des petits murs,

⁽¹⁾ Idem à Godarville, Le Rœulx, Marche-lez-Écauvinnes.

⁽²⁾ Idem à Marche-lez-Écauvinnes. Expression: *alzin mèch'ner*, va-t'en faire lanlaire.

⁽³⁾ Idem à Marche-lez-Écauvinnes.

⁽⁴⁾ Dicton: *quand i toune in.n-avri, èl gringne ès' rimplit.*

⁽⁵⁾ *Oûrd*, chantier du scieur de long.

murèts (1) se trouve le gerbier, *mafe* (2); ce t. désigne aussi le contenu du gerbier, on dit, par ex., *in mafe d'avène*.

Un homme, debout sur le char, décharge, *dèskèrtche* (3), il est muni d'une fourche à manche court, *pétite fourtche*, à deux dents. Pour éviter le contact des épis avec le fond du gerbier qui est parfois humide, on étale un lit de paille de la récolte précédente, *ène payasse dè monvés strangn'*. Lorsque le gerbier est trop vaste, et qu'il est impossible de jeter, (<è)rver, *sudjî*, *taper*, les gerbes où on doit les entasser, *in tapeû as djarbes* (propr. jeteur aux gerbes) les prend où on les a jetées et les passe à l'entasseur, *intasseû*, en veillant à ce que les culs soient dirigés vers celui-ci. Faire des lits, *intasser*. Les culs des gerbes sont placés contre le mur humide pour éviter la germination des épis et les dégâts causés par les souris et les rats qui grimpent toujours sur les murs. Lorsque la récolte est riche en paille, on dit *èl djarbéye èst bone*. Si les lits s'élèvent trop haut, on aménage un palier, (<è)scamia (4), où le déchargeur, *dèskèrtcheû*, doit jeter les gerbes, et d'où un ouvrier, muni d'une fourche, les lance plus haut. Un ou plusieurs paliers sont établis, selon la hauteur du tas de gerbes. Être sur un palier, *yèsse à scamia*. Une longue échelle, (<è)skéye, partant de l'aire au faîte du toit, *fièsse du toût*, permet d'accéder aux *scamias* et au-dessus de

(1) Synon. *mur dè rwale* (Rouveroy, Villers-Saint-Ghislain); quand le gerbier est rempli jusqu'à la hauteur de ces murs, on dit : *il-è-st-à rwale*.

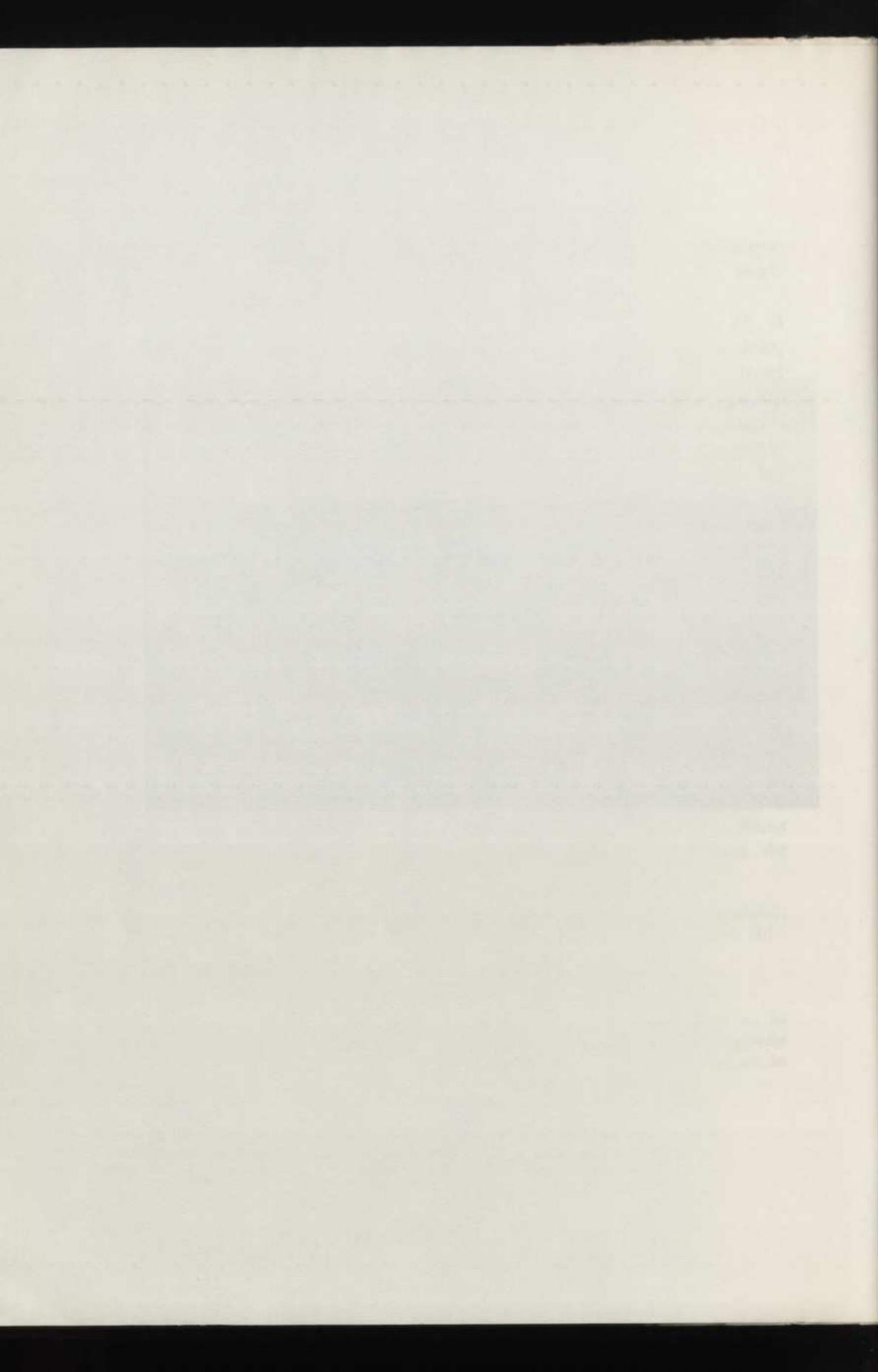
(2) Idem à Marche-lez-Écauvinnes.

(3) Infinitif *dèskèrichî*.

(4) Idem à Marche-lez-Écauvinnes. Ce terme désigne aussi la sellette du char et de la charrue. A Houdeng^o, ce palier s'appelle *potèle* (propr. lucarne); dans cette localité, le *scamia* désigne la chaîne de personnes qui place les gerbes.

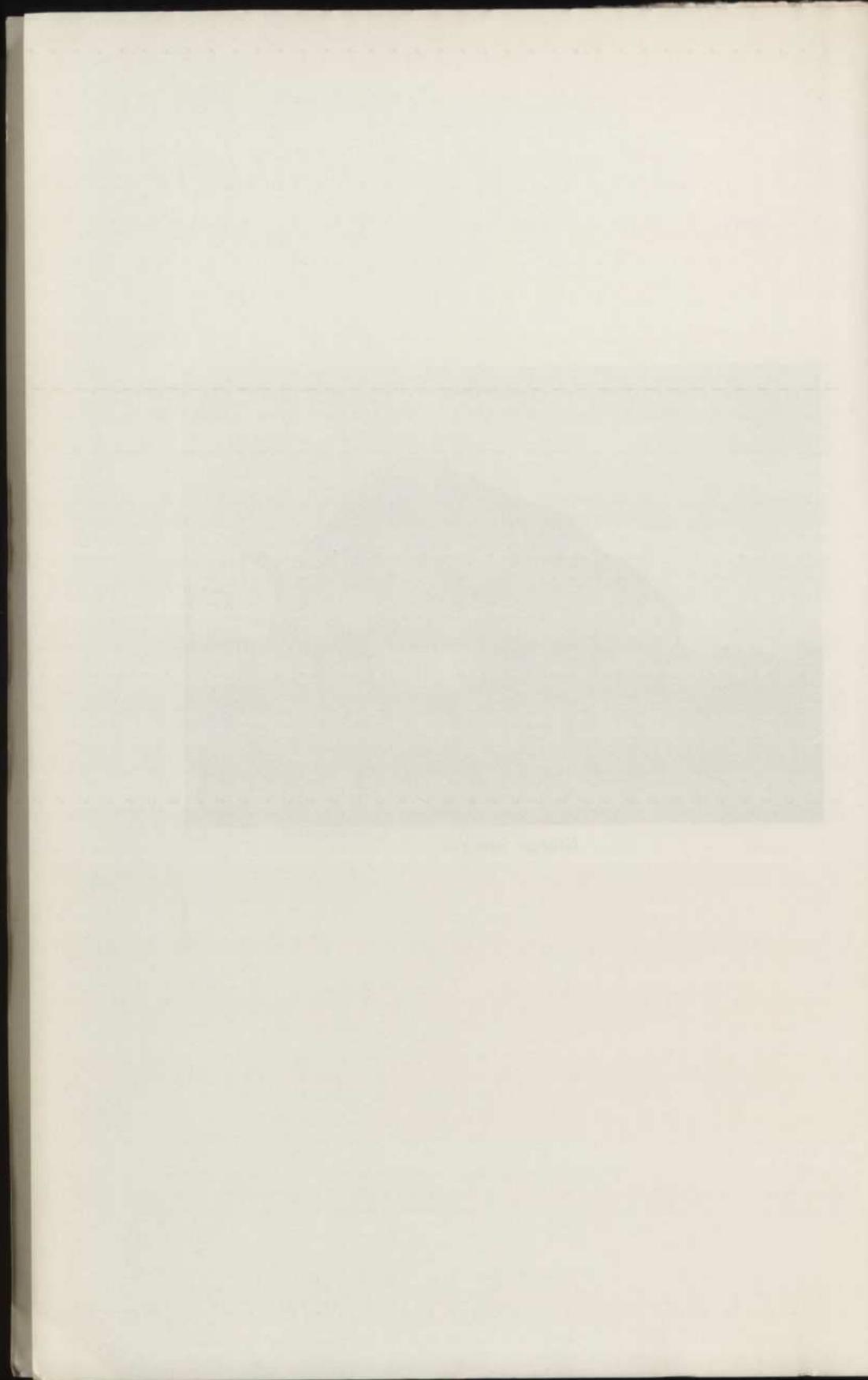


Char, *tchâr*





Grange. *gringme*



l'aire. L'échelle est composée de deux montants, *montants*, en frêne, *frane*, reliés par des échelons, *boûdjons*, *splotons*, en robinier, *acacia*, et quelques échelons plats, *paumèles* (¹), *spéyes* (²), en chêne, *tchin.ne*, qui sont chevillés en dehors, *broktès in dêwoûrs*.

Lorsque la récolte est très abondante ou que le gerbier n'est pas assez vaste, on érige des meules, *moyes*, *mwayes*, en forme de poire (Warnant, fig. 46). « Circulaire à la base, elle monte en s'évasant jusqu'au toit, comme elle s'évase, l'eau ne peut dégouliner du toit sur la paille et s'infiltrer à l'intérieur... Voici la façon d'ériger une « poire » (Warnant, fig. 47). Sur le sol, *on mèt in lit d' fagots ou bin dè strangn dè blè*. Un ouvrier, *moy'leû*, *mway'leû*, entasse une série de lits dont le diamètre augmente progressivement. Pour que l'eau ne s'infiltra pas, il faut qu'à l'extérieur le cul des gerbes s'incline vers le sol. Mais comment arriver à ce résultat puisque les culs sont d'ordinaire plus volumineux que les têtes ? L'ouvrier élève au centre du premier lit de gerbes un dizeau, *boulome*, contre lequel il appuie les autres gerbes. Lorsque l'effet ne se fait plus sentir, qu'il n'y a plus, au centre de la meule, d'éminence contre laquelle on puisse appuyer les gerbes, l'ouvrier y empile un lit supplémentaire, *boulome*. Pour que l'extérieur de la meule présente une surface égale, un ouvrier, du sol, indique au *moy'leû* comment il doit placer la gerbe. *Rintrèz*, *vûdèz*, crie-t-il, selon qu'il faut rentrer ou non. Cet ouvrier du sol est armé d'une bêche, *pile*, il en frappe les culs des gerbes pour bien les égaliser, *pou lès mète égâles...* Le lit de la plus grande circonférence établi, il penser à construire

(¹) *Paumèles* : 1^o pièces de bois sur lesquelles sont clouées les planches formant le fond du char, du tombereau ; 2^o montants verticaux (garnis de planches) du char, du tombereau.

(²) (È)spéye : 1^o montant qui relie les parois latérales du char ; 2^o glissières dans lesquelles joue la sellette du char, de la charrue.

le toit conique, il faut élever des lits de diamètres de plus en plus petits, *i faut r'serer, rastwati* (¹) ». Ensuite, on introduit, *on.n-infute*, une perche, *pierke*, dans la meule. Le sommet de cette perche traverse un *tchapron* consistant en une botte de paille de seigle, (*è*)*strangn' dè blè*, liée près des épis et dont les tiges sont écartées de façon à former un parapluie. « Il faut maintenant établir un toit imperméable, *i faut couvri*. On commence par le bord du toit où on laisse dépasser la paille d'environ 20 cm. Le couvreur est juché sur une échelle; il couvre, à côté de lui, une bande, *wâléye*, allant du dessous du toit à la pointe. Déplaçant son échelle et établissant une bande à côté de l'autre, il fait le tour de la meule... Il commence la *wâléye* avec quatre ou cinq torchettes, *torkèyons, tortchètes*, étendues; à chaque rangée, il diminue d'une torchette [en paille de seigle] et, à la pointe, il n'en emploie plus qu'une; ce procédé se dit *couvri in dalant pwinte à rin*... Le toit est relié à la meule par trois cercles de liens formés de la paille des gerbes qu'on fait passer au-dessus des torchettes de seigle. Ces cercles de liens sont recouverts par les torchettes suivantes, le dernier par la paille du *tchapron* que fixe un... vieux cercle de tonneau (²) ». Les parties de la meule: le pied, *èl pi, èl dèzous*; le corps, *èl panse*; le toit, *èl tout*.

F. Le battage

Durant l'hiver, des ouvriers, *bateùis au flaya*, vont battre, *bate* (³), *flayi*, le blé. Le fléau, *flaya* (DL, fig. 291) (⁴), se

(¹) Warnant, pp. 136-139.

(²) Warnant, pp. 140-141.

(³) Expression: *bate al gringne èt vaner à l'uch'*, tricher en amour.

(⁴) *Flaya*, flambeau de procession.

compose du manche, *mantin*, en sureau, *sèyu*, du batail, *bate*, *pindant*, en charme, *tcharme*, de la virole, *virwèle*, au bout du manche; un lien de cuir, *lan.nière*, *louyure dè cur*, passe dans la virole et un autre lien en cuir, *tchape*, enlace le précédent et est serré de chaque côté de la *bate* par une lanière en cuir, (è)scorion (prop. lacet de chausure). Le fléau est appelé plaisamment *ostì à quate dèbouts* vu que le manche et le batail ont chacun deux bouts, *dèbouts*. Parfois, les ouvriers sont payés pour chacun des boisseaux, *vachas*, obtenus, dans ce cas, on dit *bate au vacha*. Au cours d'une criée, les petits métayers qui n'ont pas de culture achètent une *passéye* ⁽¹⁾, partie d'une récolte; on bat les gerbes de la *passéye* en les frappant sur un tonneau, *tonia*, ou sur une échelle.

On bat sur l'aire de la grange, à l'abri de la pluie, *au rcoû dè plève*, de préférence après une gelée, *pou qu'èl grangn' vùdisse pus éjil'mint* [facilement]. « On place une

(1) Le mot *passéye* est employé dans plusieurs acceptions. C'est ainsi qu'à Godarville et à Seneffe, une *passéye* désignait une portion louée d'un talus bordant le canal, on y fauchait le fourrage; les *passéyes* étaient accordées au plus offrant au cours d'une criée, on disait: (è)rmète lès *passéyes*. Ce terme désignait aussi une portion de céréales vendue sur pied à la criée. Le Dict. du w. du Centre signale ce mot (sans localisation), p. 207, au sens premier: vente publique; A. Carlier, pour Marche-lez-Écaussinnes, donne aussi la même acceptation en précisant qu'il s'agit d'une vente publique de bois, de récolte sur pied. Aux charbonnages de Mariemont (Morlanwelz), (è)rpasser lès murs, lès voyes, lès tayes, etc., signifiait: distribuer les travaux à la criée, quand on rpassot lès-ouvrâdjés, lès tchèrbonins ès' mètin't-à ngous dèvant l' porion. Autrefois, à Houdeng-Aimeries, on appelait *passe* une portion louée d'un bois dont on avait abattu le taillis; le locataire avait le droit d'y couper l'herbe et d'y laisser picorer la volaille, mais l'accès d'une *passe* était interdit au bétail. A La Hestre et à Seneffe, une *passe* (synon. *dji*) désigne une portion de taillis attribuée à un bûcheron pour une saison de travail.

dizaine de gerbes, *djarbes*, sur deux rangs, les épis tournés les uns vers les autres, on frappe, *on busse* (¹), *on flaye* (²), *on r'laye* (³), on retourne les gerbes en introduisant le pied en-dessous et en se servant du manche du fléau, et on refrappe, *on r'busse*. On délie, *on dèslouye* (⁴), alors les gerbes, et on les étend, *on lès desparde*; on les bat, retourne et rebat. Après chaque battage, pour en faire tomber le blé, on secoue les gerbes avec une fourche en bois, (è)skeûrèce (⁵), *fourche à skeûre* (prop. fourche à secouer) (DL, fig. 300), branche d'arbre fourchue. Enfin, on relie, *on r'louye* (⁶), *on ralouye* (⁷), les gerbes battues; on brosse, *on ramoune* (⁸), dans un coin, sur un tas, le blé et les balles, *payes*, recueillies et on recommence avec d'autres gerbes (⁹) ». Une *éréye* (¹⁰) désigne le nombre de gerbes que l'on bat en une fois; le produit d'une *éréye* s'appelle *batéye*. Le *despautâdjé* désigne la première partie du travail (battre les gerbes, les retourner, et les rebattre avant de les délier); pratiquer cette opération, *despauter*.

G. Le vannage

On élimine les balles, *payes*, à l'aide du van, *van* (DL, fig. 718). Le van est agité, (è)scoufîè, du bas vers le haut et les balles viennent se placer sur le devant; on les rejette

(¹) Infinitif *bushi*.

(²) Infinitif *flayi*.

(³) Infinitif (è)*rlayi*.

(⁴) Infinitif *dèslouyi*.

(⁵) Variante (è)skeûwèce (Godarville⁹).

(⁶) Infinitif (è)*rlouyi*.

(⁷) Infinitif *ralouyi*.

(⁸) Infinitif *ramouner*.

(⁹) Warnant, pp. 149-150.

(¹⁰) Expression : *bate in.ne éréye*, accomplir une tâche quelconque.

en soufflant dessus. Le vanneur, *vaneū*, agite ensuite le van de gauche à droite et de droite à gauche, et les balles qui se sont placées sur le côté sont enlevées comme celles de devant. L'ouvrier se place parfois de façon que le vent emporte les balles, dans ce cas, on dit *vaner au vint*.

On a ensuite vanné avec le tarare, *diâle-volant* (DFL, fig. 836) qui comprend: la trémie, *tèrmûje* ⁽¹⁾, *trémi*; deux tamis placés l'un au-dessus de l'autre, trient le blé; le tamis supérieur, *rèstia* (prop. râteau) (il est interchangeable, possède des trous étroits pour le seigle, moyens pour le froment, larges pour l'avoine); le tamis inférieur, *(è)skeûjeū* (prop. secoueur); les deux tamis, *lès grîyes*; les ailes, *pènas*; la manivelle, *manike*. Passer au tarare, *mète à pont* ⁽²⁾. « Un homme verse, *clitche* ⁽³⁾, le blé dans la trémie à l'aide d'une manne, *mande*, ou d'une pelle en bois, *(è)scoupiô* ⁽⁴⁾. Un autre ouvrier règle l'écoulement du blé, un troisième tourne la manivelle, *tourne al manike*. La balle vole en arrière; les grilles trient les graines: *lès fayéyès sminces* (prop. mauvaises semences: graines de coquelicots, moutarde des champs, etc.) s'écoulent par une ouverture; le petit blé, *p(è)tit grangn'*, glisse sous le tarare et le beau, *bia grangn'*, plus loin. Lorsque le tas de blé vanné devient trop considérable, à l'aide d'un râble en bois, *raclète, racloû*, on le tire dans un coin de la grange ⁽⁵⁾ ». Le blé pas assez mûr qui a conservé sa balle, est appelé *lès outons* (sans liaisons) ⁽⁶⁾. Ce râble est composé d'un manche en bois au bout duquel est fixée une pièce de bois

⁽¹⁾ *Tèrmûje*, entonnoir du moulin à café.

⁽²⁾ Idem à Marche-lez-Écauvinnes.

⁽³⁾ Infinitif *clitchî*.

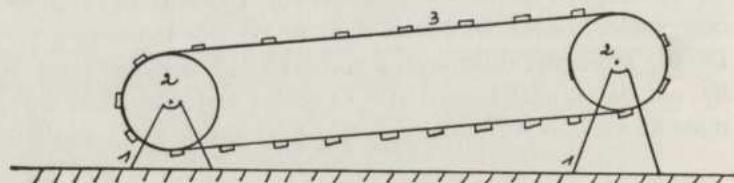
⁽⁴⁾ Variantes *(è)skipô* (La Louvière), *(è)scoupau* (Marche-lez-Écauvinnes).

⁽⁵⁾ Warnant, p. 154.

⁽⁶⁾ Synon. *lès blances* (Godarville^o).

en forme de demi-lune. Le blé est mis en sacs et mesuré. Le setier, *stī* (DL, fig. 640); le quart de setier, *kartī* (¹); la mesure, *m(è)zure*; le boisseau, *vacha* (²); deux boisseaux, *ène razéye, ène raziére*; le sac, *sa, satch'*.

Plus tard, on inventa une batteuse primitive, *machine à brokes*, actionnée par une *pèstèleuse* (prop. piétineuse). Deux tambours en chêne, de 30 cm de diamètre, de 1 mètre de long et distants de 3 mètres, reposent sur des supports métalliques (scellés dans le sol), en forme de V renversé dont la pointe est échancrée pour pouvoir supporter l'axe de ces tambours. Deux chaînes sans fin unissent ces derniers en passant sur leurs bords. Des lattes en chêne sont fixées sur les chaînes de façon à former une sorte de tapis roulant. Sur ces lattes, on cloue des chevrons en chêne également, espacés l'un de l'autre. Un des tambours est plus élevé afin que le « tapis roulant » soit incliné, et un cheval dressé à cette fin, marche sans bouger de place, en agrippant les chevrons avec ses sabots. L'animal entraîne ainsi le « tapis roulant » qui fait tourner les tambours; l'axe du tambour surélevé constitue l'arbre moteur de la batteuse.



Pèstèleuse :

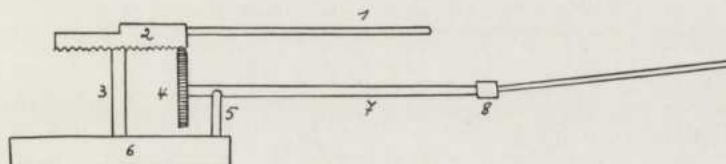
1. supports ; 2. tambours ; 3. « tapis roulant »

(¹) Idem à Marche-lez-Écaussinnes.

(²) Idem à Marche-lez-Écaussinnes. Ce terme désigne aussi un grand verre de genièvre.

Peu après, on vit le manège, *manéâje*, à piste circulaire attelé d'un ou plusieurs chevaux. Une grande pierre, *piére*, circulaire ou carrée, est scellée dans le sol. Au centre de cette pierre, un axe, *akse*, supporte une roue dentée, *ingrénâdje*. Le cheval est attelé à un timon rejoignant cette roue dentée, et tourne en rond. Cette roue entraîne une autre roue dentée dont le centre est occupé par l'extrémité de l'arbre moteur, *arbe*. Un plancher, *plantchî*, enjambant le *bras* empêche le cheval de trébucher.

Des femmes, *louyeûses*, lient la paille pour en faire des grosses gerbes appelées (è)strangn', qui sont portées par des hommes dans les fenils. Le blé est mis en sacs et entreposé à un endroit réservé de l'étage de la grange, *guèrnin au*



- | | |
|--|-------------------------------|
| 1. <i>timon</i> , timon | 5. <i>astoke</i> , support |
| 2. <i>ingrénâdje</i> avû l' <i>dinture</i> in d'dins | 6. <i>piére</i> , pierre |
| 3. <i>akse</i> , axe | 7. <i>bras</i> , arbre moteur |
| 4. <i>pègnon</i> , pignon | 8. <i>jènoulière</i> |

grangn' par des *porteûs au sa*. Les balles, *payes*, sont versées dans des sacs ou des mannes, *mandes* (DL, fig. 51), et portées dans un endroit de la grange appelé *payî*, *payoû*. Les déchets du battage, *lès foûchins* (¹), (épis sans tige et morceaux de fétus) et les *pautins* (débris d'épis) sont placés au milieu de petites bottes de pailles appelées *dès*

(¹) *Foûchin*: 1º ramassis de choses sans valeur; 2º tabac de qualité médiocre.

m'nus, dès trétins, qui serviront de nourriture au bétail. On hache, *on.n-atche* (¹), la paille avec un hache-paille, *leù* (prop. loup), *tch'fau à atchî* (DL, fig. 379) (qui sert aussi de hache-tabac) se composant d'un couteau, *coutia*, et d'une caisse où en étend la paille qui est poussée à l'aide d'un instrument à dents, *pingne*. La paille hachée, *dèl atchéye, dou strangn' atchî*, est donnée au bétail.

(à suivre)

Robert DASCOTTE

(¹) Infinitif *atchî*.

Addendum (à la note 1, p. 26)

Autres synonymes : *(è)spot du mafe* (Graty, Hoves [S 12, 13] ; *mur d'ére* (Thieusies) ; *mur dè l'érîye* (Mévergnies, Montignies lez-Lens [A 35 ; Mo 8]) ; noter *érîye*, aire de la grange ; *mur dè rwâle* (Bousoit, Buvrinnies [S 38 ; Th 15]) ; *mur dè rwâle* (Thieu [S 34]) ; *mur du mafe* (Steenkerque-lez-Enghien [S 17]) ; *murèt* (Gottignies, Gouy-lez-Piéton [S 31 ; Ch 17], Thieusies), ce terme désigne un petit mur, quel qu'il soit ; *murtia* (Houdeng-Aimeries, Houdeng-Goegnies, Mignault, Saint-Vaast [S 42], Strépy-Bracquegnies, Thieu, Trivières), même remarque que pour *murèt* ; *murtia du mafe* (Godarville, Gouy-lez-Piéton) ; *plate* (Arquennes, Écaussinnes-d'Enghien, Écaussinnes-Lalaing [Ch 2 ; S 23, 24], Feluy, Horrues, Rebécq-Rognon, Soignies [Ch 2 ; S 16 ; Ni 53 ; S 1], Seneffe), la *plate*, en terme de charpentier, désigne la sablière, c'est-à-dire la pièce posée à plat sur le faite du mur pour recevoir les extrémités des chevrons, ici, le mur concerné est recouvert d'une *plate* ; *rwâle* (Estinnes-au-Mont, Haulchin [Th 12, 13]).

Birouche et birouchette

Dans l'*Histoire de ma vie* de George Sand, que Georges Lubin vient de rééditer avec des soins tout particuliers dans la *Bibliothèque de la Pléiade* (¹), le mot *birouchette* apparaît en coordination avec *cabriolets* et *chevaux de selle* : « trois cabriolets, deux birouches et cinq chevaux de selle » (p. 251). Le savant éditeur (²) donne cette glose : « Birouchette ou birouche : voiture légère pour la chasse. Le terme ne paraît employé que dans le nord de la France et en Belgique » (p. 1304). L'identification de *birouchette* à *birouche* est sûrement fondée, quoique la graphie de George Sand ne se retrouve pas ailleurs. Mais le mot semble mériter quelques commentaires (³).

J'ai commencé par ouvrir le *FEW*, et j'ai eu comme un choc, le mot n'y étant relevé (t. I, p. 374) que dans le wallon

(¹) George Sand, *Œuvres autobiographiques*, t. I, texte établi, présenté et annoté par Georges LUBIN, Paris, Gallimard, 1970.

(²) Signalons-lui une coquille, qui sera facilement corrigée dans un nouveau tirage : « *Hervé* est une ville de Belgique, de la province de Liège » (notes, p. 1302). C'est évidemment *Herve* : « entre Aix et Liège », dit le texte p. 244.

(³) Cet article a tiré le plus grand profit de communications, de vérifications et de remarques de M^{es} J. Grevisse, M. Lenoble, de MM. F. Corin, G. Dugardin, J. Herbillon, J. Klein, le chanoine Lambrette, J. Lechanteur, J.-M. Pierret, M. Piron, L. Remacle, P. Ruelle, J. Ruwet, A. Sempoux, Vanrie, J. de Walque, J. Warland, C. Weyfels, M. Yans, sans parler de mes élèves de Louvain et de mes lecteurs de la *Libre Belgique*. Je les remercie bien cordialement.

oriental, exactement à Liège, à Malmedy et à Faymonville. Un mot wallon chez George Sand !

Mais on sait que, dans le premier volume du *FEW*, si Wartburg a dépouillé assez consciencieusement les dictionnaires dialectaux, il s'est fondé pour le français sur très peu de sources : essentiellement Godefroy, Littré et le *Dictionnaire général* (¹). Si ces ouvrages ignorent *birouche* en effet, il n'en est pas de même pour d'autres dictionnaires du XIX^e siècle : Boiste en 1803 (²), 1828 et 1835, Raymond en 1832 et en 1840, le *Dictionnaire des dictionnaires* anonyme de 1837, Mozin en 1842 et 1856, Landais en 1853, Boissière en 1862 (³), Pierre Larousse en 1867 connaissent *birouche*, tous le traduisant par « voiture légère pour la chasse » ; Raymond reporte cet usage dans le passé : « voiture légère dont on se servait *anciennement* pour la chasse », tandis que Pierre Larousse donne la localisation qui a été reprise par Georges Lubin (elle est déjà chez Landais en 1853, mais dans le complément).

Trois de ces dictionnaires signalent en outre la variante *bironche* : Raymond (1832 et 1840), le *Dictionnaire des dictionnaires* (1837), Landais (1853). Mais on la trouve déjà, comme forme unique, dans les dictionnaires de Laveaux en 1820 et en 1828, ainsi que dans ceux de Landais en 1834

(¹) Voir le *témoignage* de W. von WARTBURG, dans *Lexicologie et lexicographie françaises et romanes. Orientations et exigences actuelles*, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche scientifique, 1961, p. 213.

(²) Le mot n'est pas dans la 1^{re} édition (1800). — Pour les dictionnaires ici désignés seulement par le nom de l'auteur, voir la bibliographie jointe à la thèse de Bernard QUEMADA, *Les dictionnaires du français moderne, 1539-1863*, Paris, Didier, 1968. Pour les dictionnaires dialectaux utilisés plus loin, voir W. von WARTBURG, H.-E. KELLER et R. GEULJANS, *Bibliographie des dictionnaires patois galloromans*, nouv. éd., Genève, Droz, 1969.

(³) Je n'ai vu que la 3^e édition (sans date).

et de Bescherelle de 1845 à 1887. La définition est la même que tout à l'heure, et la seule réserve est celle de Raymond, à qui Landais fait écho : « mot vieilli ».

Quoique le même Landais indique la prononciation entre parenthèses (*bi-ronche*), il est permis de croire que cette variante avec *n* est une cacographie, qui montreraient que le mot n'est pas connu de science personnelle ; cela ne peut surprendre le lecteur qui pratique régulièrement ces dictionnaires antérieurs à Littré : ils mettent leur ambition, non pas dans la qualité, dans la soumission à l'usage, mais dans la quantité, se vantant d'ajouter tant de mots à leurs prédécesseurs : « dix mille mots et quinze mille acceptions de plus que Boiste, Gattel, Laveaux, etc. », proclame la page de titre de Raymond ; cela les obligeait à puiser de toutes mains. Raymond, malgré les reproches que lui fait Charles Bruneau (¹), a tout de même le mérite de chercher à distinguer les mots qui ne lui paraissent pas de plein usage. Il le fait souvent en les rejetant dans le passé : « anciennement », dit-il pour *birouche* et *bironche* ; il serait téméraire de tenir cette indication, qui est aussi dans Landais, pour fondée réellement sur l'observation. Dans le complément de 1853, Landais reconnaît d'ailleurs sans ambages : « On ne dit point *bironche*. »

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, *bironche* et *birouche* disparaissent des dictionnaires français (sauf Bescherelle pour le premier et Pierre Larousse pour le second). Je les ai vainement cherchés dans La Châtre (1865 ?), Bouillet (1854), Poitevin (1855 et 1870), Bachelet (1862), Littré (1863), Souviron (1867), Hatzfeld-Darmesteter (1890), Guérin (²) (1892), le *Nouveau Larousse illustré* (1898) et,

(¹) Dans F. BRUNOT, *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, t. XII, Paris, Colin, 1948, p. 553.

(²) Voir cependant *birouchette* ci-dessous.

a fortiori, chez les lexicographes du XX^e siècle. Ils ne sont pas mentionnés non plus dans un mémoire de licence inédit (de Huguette Leroi, Louvain, 1969), qui a étudié les noms de voitures en France de 1848 à 1890, d'après soixantequinze romans⁽¹⁾.

Peu de dictionnaires dialectaux connaissent *birouche* : pour Valenciennes Hécart en 1834⁽²⁾, pour Verviers Lobet en 1854 et Wisimus en 1947, pour Liège Forir en 1866 et les dictionnaires de Haust, pour Malmedy Scius en 1893 et Zéliqzon en 1894, pour Faymonville l'abbé Bastin en 1909, qui signale aussi la présence du mot à Herve. La définition de Forir paraît s'inspirer de Lobet, lequel, comme on sait, a l'ambition d'enrichir le vocabulaire français de ses lecteurs (notamment en recopiant les définitions des dictionnaires français)⁽³⁾ :

Biroug : birouche, s. f., voiture légère pour la chasse ; *wiski* s. m., sorte de voiture légère et élevée inventée par les Anglais, à qui nous l'avons empruntée en 1788 (LOBET).

Birouch : birouge, voiture légère pour la chasse ; *wisky*, cabriolet léger et très-élevé (FORIR).

⁽¹⁾ Comme les dictionnaires français parlent de « voiture pour la chasse », M^{me} M. Lenoble, spécialiste du vocabulaire cynégétique, a bien voulu consulter pour moi une dizaine de lexiques concernant la chasse. Le résultat est négatif.

⁽²⁾ Il n'est pas dans les éditions antérieures (1812 et 1826).

⁽³⁾ Je ne sais d'où vient la date de 1788 que donne Lobet. Frazer MACKENSIE (*Les relations de l'Angleterre et de la France d'après le vocabulaire*, Paris, Droz, 1939, t. I, p. 129) date cet emploi de 1782, sans doute d'après l'exemple de Delille que citent Bescherelle, Littré, les *Larousse. Wisket* en 1786 dans F. BRUNOT, *op. cit.*, t. VI, Paris, Colin, 1966, p. 1230, note 7.

Le FEW, XXIII, 76, ne connaît *wiski* que comme mot dialectal (à Metz) et d'origine inconnue : cf. J. HERBILLON, dans *DBR*, XXV, 1968, p. 68.

Forir a même joint un exemple, qui ne suffirait pas à garantir la vitalité du mot après 1850 : « *È n-n'ali leû kwatt divin n' birouch*, ils s'en allèrent eux quatre dans une birouge ». On peut se demander en effet si l'exemple n'a pas pour but principal d'indiquer comment on traduit correctement *leû cwate*.

Il semble que, dans la plus grande partie de la Wallonie, *birouche* soit sorti de l'usage depuis pas mal de temps. Si *Birouche* existe comme sobriquet d'une famille de Pâtrages, Pierre Ruelle, à qui je dois ce renseignement, précise que les gens sont incapables d'en donner une explication. Au contraire, le mot a survécu dans la région liégeoise; le témoignage des lexicographes est confirmé par l'enquête. Dans l'Ardenne liégeoise (La Gleize, Francorchamps, Sart-lez-Spa, Malmedy) et dans la région de Verviers, *birouche* désignait une sorte de cabriolet à deux roues, un *dogâr* (¹); de même à Aubel, aussi bien en wallon que dans le patois germanique local, toujours sous la forme [biruš]. En Hesbaye, il avait quelque chose de péjoratif, ce qui explique des glissements de sens. A Glain (L 63), il s'appliquait à un véhicule pour les choses, ce que notre regretté collègue Élisée Legros (²) avait noté aussi dans la région de Malmedy : « petit tombereau ». Autres dégradations, mais qui assurent la survie du mot jusqu'à notre époque : à Hermée (L 26) et à Malmedy, petite charrette à bras et à deux roues pour aller traire, ce que divers Larousse appellent un *porte-seaux*; à Polleur (Ve 31), petite charrette à deux roues, tirée par un chien ou par un âne, spécialement pour rapporter du bois mort de la forêt; à Spa (Ve 36),

(¹) De l'anglais *dog cart*. Le *FEW*, XVIII, 52b, donne seulement, sous cet étymon, le français *dog-cart* « voiture de chasse découverte, avec compartiment pour les chiens » (depuis 1860).

(²) *EMVW*, t. IX, fasc. 97-100, 1960, p. 44, note 2.

petit véhicule à quatre roues muni d'un timon, tiré par un homme ou un enfant, avec la même destination qu'à Polleur ; à Theux (Ve 33), chariot fait de deux ou quatre roues et d'une ou deux vulgaires planches ; à Tavier (H 50), vieille voiture d'enfant réduite au châssis.

En wallon liégeois, le mot a reçu encore un autre sens, signalé en 1864 par Bormans (¹), repris par Haust dans son étude sur la houillerie (1926), puis dans ses dictionnaires : « En termes de houillerie, le wallon *birouche* (*bèrouche* à Fléron) désigne un véhicule plus petit que la *bèrlinne*. Le mot est peu connu dans le bassin de Seraing. Voy. le syn. *galiot*, qui est beaucoup plus usité » (*La houillerie liégeoise*, p. 25). Le secrétaire général des charbonnages de Werister, à Beyne-Heusay, me donne cette définition : « petite berlaine basculante utilisée anciennement dans les voies secondaires de la mine », et il me dit que le terme s'est employé aussi dans les carrières. On peut voir une de ces *birouches* dans la mine si heureusement reconstituée dans les sous-sols du nouveau Musée de la Vie wallonne (²). Du point de vue étymologique, *birouche*, comme *galiot* et comme *bèrlin.ne*, ne fait qu'appliquer aux réalités du charbonnage des noms de voitures bien connues.

Certains de ces dictionnaires dialectaux témoignent en même temps pour le français régional : Lobet, Forir et Scius traduisent le wallon *birouche* par le français *birouche*. Forir donne à celui-ci une forme que je n'ai retrouvée nulle part, *birouge* ; a-t-il été influencé par la graphie suivie par Lobet pour le mot wallon (*biroug*), ou bien est-ce un hypercorrectisme dû au fait que chez nous le *j* final s'assourdit ?

(¹) *Vocabulaire des houilleurs liégeois*, dans le *BSLW*, t. VI, p. 160. C'est la source de Wartburg pour le liégeois, puisque le *FEW* y renvoie (mais sans noter ce sens particulier).

(²) Mais il a essayé en vain, vers 1930, de se procurer une *birouche* « cabriolet ».

Sigart en 1866 met *birouche* dans la « liste des mots français que les Montois pourraient croire appartenir à leur patois », sans autre commentaire. Cela nous permet d'ajouter la région montoise. Cette remarque de Sigart, comme les traductions mentionnées ci-dessous, doivent être considérées avec prudence, car elles pourraient être inspirées par la consultation des dictionnaires plutôt que par une observation personnelle ⁽¹⁾. Mais la plupart des informateurs de la région liégeoise que j'ai cités tout à l'heure considèrent que *birouche* est senti comme français plus que comme wallon.

L'article de Hécart (1834) mérite d'être reproduit : « sorte de calèche sur quatre roues, ouverte sur le devant et suspendue. Je pense que ce mot n'a cours que dans le [sic] Pays-Bas. Boiste dit que c'est une voiture légère pour la chasse ; à Mons on s'en sert pour les voyages de peu d'étendue. » Quand il écrit que « ce mot n'a cours que dans le Pays-Bas », il paraît envisager le mot en tant que mot français et pour lui donner une localisation qui ressemble à celle de Pierre Larousse. Alors que les autres lexicographes, lorsqu'ils précisent le fait, considèrent que la birouche est une voiture à deux roues (conformément à l'étymologie, dont nous reparlerons), Hécart parle de « calèche à quatre roues », ce que nous retrouvons dans l'« inventaire des effets laissés par le baron de Wilemsdorff ⁽²⁾ en la puissance du sieur Martin Jehin, à Spa » (18 déc. 1781, notaire Brixhe, à Spa) : « une birouche à quatre roues ». Exemple précieux, qui m'est communiqué par Louis Remacle, de même que

⁽¹⁾ Voir mes articles sur Villers dans le *Pays de saint Remacle*.

⁽²⁾ Le baron de Wilemsdorff (ou Wilmsdorf) était un habitué de Spa : il y a séjourné chaque année, dans des hôtels variés, de 1777 à 1781 (communic. de G. Dugardin). Il est mentionné en 1777 comme membre du Club anglais de Spa : cf. A. Body, *Spa, histoire et bibliographie*, 2^e éd., Spa, J'ose, 1942, p. 323.

celui-ci : « une birouche suspendue à quatre roues » (19 déc. 1814, notaire Marthoz, à Spa). Jean Lechanteur m'a fait transmettre un autre texte important, malgré sa date imprécise (fin du XVIII^e siècle) : « Tous les chevaux de carrosses, birouches, cabriolets, chaisse et de scelle » (archives scabinales de Soiron [Ve 29]). Le mot était donc aussi connu dans le français de la région liégeoise à la fin du XVIII^e siècle.

Parmi les témoignages sur le français régional, peut-on placer ici l'article *birouchette* du dictionnaire rédigé sous la direction de Mgr Guérin (1892), dictionnaire qui ignore *birouche*, rappelons-le ? Voici cet article : « En Flandre, petite carriole » ; suit un exemple de Camille Lemonnier sans autre précision que le nom de l'auteur : « Il était six heures du matin quand Mathieu Hulotte, le frère de Germaine, attela le cheval à la birouchette. C'était un petit cheval des Ardennes, trapu et épais d'encolure, le poil gris. » Ce texte était déjà sur mes tablettes ; il vient du chapitre xxiii d'*Un mâle* (1881), roman qui se passe en Wallonie et que Lemonnier a conçu à Burnot-Rivière, près de Profondeville⁽¹⁾. N'attachons pas trop d'importance à la précision géographique donnée par Guérin : on sait que les Français, lexicographes compris, se font de la Flandre une idée qui ne coïncide pas du tout avec la réalité⁽²⁾. D'où Lemonnier tient-il le mot ? Il a pu le trouver chez Pierre Larousse (1867), voire dans le complément de Landais

(¹) Cf. G. VANWELKENHUYZEN, *Histoire d'un livre* : *Un Mâle de Camille Lemonnier*, Bruxelles, Académie royale de Langue et de Littérature françaises, 1961, p. 15.

(²) On pourrait en donner cent exemples. En voici un, dans le texte de George Sand, ou plutôt de sa source : « J'irai demain à Jemmapes pour étudier le plan de la bataille [...]. Ces plaines de Flandre sont semées de grands souvenirs militaires. Je ne suis pas loin de Fontenoy [...] » (p. 241).

1853 ou dans un ouvrage répandu en Belgique comme le *Dictionnaire des dictionnaires* de 1837 (la variante *bironchette* apparaît seulement dans le Bescherelle de 1887). Mais quoique le vocabulaire de Lemonnier s'approvisionne beaucoup dans les livres, il a pu relever le mot dans l'usage oral : le *Dictionnaire français-liégeois* de Haust (s.v. *voiture*) mentionne le dérivé pour Huy. Dans une famille noble de Warfuzée (L 74), me dit notre confrère Maurice Yans, il est appliqué aujourd'hui à une jeep : « Nous prendrons la *birouchette* », par opposition à l'automobile ordinaire. Même application à une petite automobile à Marche-en-Famenne en 1972 (¹).

Nous étions remontés jusqu'à 1781. Une autre attestation en français se trouve un an plus tôt dans les lettres que l'impératrice Marie-Thérèse adressait à ses enfants le 10 et le 17 juin 1780 :

J'ai reçu deux nouvelles aujourd'hui, qui ne me font pas plaisir [...]. L'autre est encore pis, c'est l'état pénible et dangereux de mon beau-frère. Il ne peut plus se coucher, ni faire du mouvement, sans se sentir étouffer. Cet état cruel et dangereux n'est que pour lui seul pas tel [sic]. Il sort en *biroutsch*, mais avec peine ; il signe les affaires et parle de retourner à Bruxelles, étant à Tervueren, en peu [sic], et personne n'ose lui dire son état.

Le prince est sorti en *Biroutsch*, mais la nuit n'était pas bonne ; il la passe dans une chaise, mais lui n'en veut convenir ; il dit que c'est la pituite, qu'il dort bien (²).

(¹) Ce locuteur est Marchois, mais son père était de Hotton (Ma 17) et sa mère de Liège (communic. du Dr J. Grevisse).

(²) *Briefe der Kaiserin Maria Theresia an ihre Kinder und Freunde*, édition A. Ritter von Arneth, Wien, 1881, t. II, p. 466, et t. III, p. 423. J'ai eu connaissance de ces deux passages par les citations qui en ont été faites par Fr.-A. Dumont dans la *Vie wallonne*, t. XXVII, 1953, p. 207.

Le malade dont on s'inquiète est Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas. Mais Marie-Thérèse se réfère-t-elle nécessairement à l'usage de nos provinces ? La réponse n'est pas évidente, quoiqu'en fait les premières attestations du mot en français (1765 et 1777) concernent Charles de Lorraine :

Copie du memoire de Doré sellier, pour une Biroutzche neuve, faite pour S.A.R., en 1765. Savoir

Le 10 9^{bre} 1765 : fait et livré une Biroutzche pour S.A.R., monté sur un train avec des branquart de berline bien ferré, avec des longes, suspentes et moulins, tous les grands et petits courrois complets, les grands bois et le magasin du train, le siege du cocher de cuire, galonné de galon de soye verd ; le train entièrement peint de verd ; le dedans de la caisse garni de drap verd ainsi que le soufflet, tous les galon de soye verd, un bon coussin de plumes ; deux coussins de repos garni de taffeta verd ; la caisse en dehors garnie entièrement de cuire et cloux de cuivre uni, deux lunettes aux rideaux, un magazin au fond de la caisse. Le tout complet, accordé pour la somme de soixante pistole : 630 fr.

Memoire pour le service de Son Altesse Royale Monseigneur le Duc Charles de Lorraine et de Baar

Par Jean Simons Le Jeune M^{tre} Sellier

1777. Le 24 x^{bre} fait et livré un Birouche doublée de drap verd galonnée en or, bien sculpté et doré et vernis en verd, en tout conforme à la convention à raison de seize cents florins courant de Brabt [...]

J'ai reçu du sieur Cantineau Maitre des fourages de la Cour de S.A.R. la somme de seize cents florins argent courant pour payement du Birouche enoncé cy desous. Bruxelles ce 31 X^{bre} 1777

[s.] Jean Simons Le Jeune (1)

(1) Archives générales du Royaume à Bruxelles, Fonds « Maison de Charles de Lorraine », 1777, xvii, 10 ; 1765, ccxxxviii, 56.

Reprenez le témoignage de George Sand. Ce qui compte, ce n'est pas la date du livre (1854), mais celle de la lettre qui y est introduite et qui a été écrite le « 26 prairial » de l'an VII, autrement dit le 14 juin 1799. Sans doute, George Sand prend souvent des libertés en reproduisant ces lettres de son père, mais non pour des faits précis de ce genre. Georges Lubin, qui a comparé les textes, ne fait pas état de divergences à propos du passage contenant *birouchte*.

Le hussard Maurice Dupin, quand il écrit en 1799 à sa mère, est à Cologne avec son régiment, mais il va partir pour Thionville, ce qui désole ses amis qui restent à Cologne. Ils ont dit : « Il faut lui faire une conduite d'honneur. Il faut nous griser avec lui à son premier gîte et nous séparer tous ivres, car de sang-froid ce serait trop dur ». « En conséquence, continue Dupin, voilà qu'on équipe pour Bonn trois cabriolets, deux *birouchtes* et cinq chevaux de selle » (p. 251). Un peu plus loin (p. 252) : « Nous sommes déjà une vingtaine, et à chaque instant mon escorte se recrute de nouveaux convives. [...] Il n'est pas jusqu'à l'entrepreneur des diligences, jeune homme fort aimable, qui ne veuille être de la partie et prêter gratuitement ses cabriolets et ses *birouchtes* ». La lettre suivante (20 juin) raconte l'équipée : « Je suis parti de Cologne, ainsi que je te l'avais annoncé, ma bonne mère, escorté de voitures et de chevaux portant une bruyante et folâtre jeunesse. [...] A notre passage, les postes se mettaient sous les armes, et quiconque voyait ces plumets au vent et ces calèches en route ne se doutait guère qu'il s'agissait de faire la conduite à un simple soldat » (p. 253).

Ces divers documents permettent quelques considérations sur l'étymologie. Le *FEW* donne à ce point de vue des indications peu satisfaisantes : *birouche* y est cité à côté du français *bérot*, du lorrain [brō], du gascon [brqs], comme continuateur normal du latin **birotium* ; la chronologie,

le genre du nom, la phonétique, tout cela rend cette explication invraisemblable. Il s'agit chez Dupin d'une réalité allemande, et c'est du côté de l'allemand qu'il faut se tourner : de *birutsch*, le sellier Doré, Maurice Dupin et Marie-Thérèse ont conservé même la mi-constrictive finale, mais elle est rendue maladroitement par le Français. Cette étymologie a déjà été mise en avant par Jean Haust dans son étude sur la houillerie, puis dans le *DL*. Cependant Wartburg n'y fait aucune allusion dans l'article que j'ai cité, et il ne reprend pas le mot allemand parmi les étymons germaniques du tome XV. Il est surprenant aussi que Haust n'ait fait aucune critique à ce sujet dans son compte rendu du *FEW*. Le mot n'est pas mentionné dans la thèse de notre confrère Joseph Warland (¹).

Dans le même article **birotium*, Wartburg traite du type *barot*, dont la forme féminine *barote* a reçu chez les mineurs borains la même application que *birouche* chez les mineurs liégeois (²). Wartburg rattache à ce type (« *daher* ») le français *barouche*, cité d'après le supplément du dictionnaire de Littré (1877). Il vaut la peine qu'on s'y arrête un peu. Littré le traduit simplement « sorte de voiture », suivi par les dictionnaires de Bescherelle (1887) et de Guérin (1892). Guérin avait certainement Littré sous les yeux, comme le montre l'exemple, lequel nous dévoile les petites astuces des lexicographes, petites astuces qui sont aussi de petites trahisons, puisqu'ils se donnent l'air d'avoir noté dans l'usage un exemple qu'ils recopient, en le maquillant, chez l'un de leurs prédécesseurs : « De gracieux barouches sont

(¹) *Glossar und Grammatik der germanischen Lehnwörter in der wallonischen Mundart Malmedys*, Liège, Faculté de Philosophie et Lettres, 1940.

(²) Cf. P. RUELLE, *Le vocabulaire professionnel du houilleur borain*, Bruxelles, Académie royale de Langue et de Littérature françaises, 1953, p. 16 ; É. LEGROS, dans *BTD*, t. XXVIII, 1954, p. 345.

offerts en location ». Voici l'exemple de Littré : « Là sont les diverses voitures offertes en location... d'imposantes calèches de famille à huit ressorts, barouches gracieux, lourds landaux [sic], coupés coquets... » (*Revue britannique*, sept. 1874, p. 108). Vérification faite dans la revue (par l'aimable Jean Klein), l'article est intitulé *Esquisses parisiennes. Les voitures de Paris. Barouche* désigne-t-il une réalité parisienne ? Il n'a pourtant pas été relevé dans le mémoire de Huguette Leroi (voir ci-dessus), il disparaît des dictionnaires après Guérin, et celui-ci comme Bescherelle semblent ne le connaître qu'à travers Littré. Cela n'est-il pas surprenant pour un mot parisien ? Mais en fait cette *Revue britannique* est un recueil des meilleurs articles publiés en Angleterre et celui qui nous intéresse vient du *Fraser's Magazine*. N'a-t-il pas appliqué à des réalités françaises un mot anglais ?

Cela est confirmé par la définition « sorte de voiture anglaise » donnée par les quelques dictionnaires français citant ce mot avant Littré : Raymond en 1832 et en 1840 (¹), le *Dictionnaire des dictionnaires* de 1837, Landais en 1853. Cela, surtout, est mis en évidence par les premières attestations du mot en français (toutes deux de 1820) ; il s'agit, en effet, de réalités anglaises : « quelqu'une de ces voitures dont les noms sont inconnus en France » (Defauconpret, *Londres en 1819*, cité par Fr. Mackensie, *op. cit.*, t. I, p. 129) ; « L'un [...] se pique de conduire mieux que son cocher sa *barouche* attelée de quatre chevaux ; l'autre conduit un *landaw* » (*Hermite de Londres*, I, p. 341, cité par A. J. Greimas, à propos de *landau*, dans le *Français moderne* d'octobre 1952,

(¹) Bernard QUEMADA (*Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français*, I. *Datations et documents lexicographiques*, 1^{re} série, B, Besançon, Centre d'Étude du Vocabulaire français, 1960, p. 46) cite Raymond 1836.

p. 304). Réalités anglaises, évidemment, dans ces traductions de la célèbre *Forsyte Saga* de John Galsworthy :

Winifred [...] arriva dans la barouche à deux chevaux de James. Soames ne l'avait pas vue dans la Cité depuis que son père s'était retiré des affaires, il y avait de cela cinq ans, et il fut frappé de ce qu'elle avait d'incongru. « Le monde change, se dit-il, et on ne sait pas ce qui ne va pas pouvoir disparaître ». Les hauts de forme eux-mêmes se faisaient plus rares (*Aux aguets*, t. I, Paris, Calmann-Lévy, 1930, p. 185).

Par ce beau jour du milieu de mai, l'étendue verdoyante qu'on découvrait de la colline de Richmond présentait tout le charme qui avait attiré en ce lieu tant de Forsytes dans leurs phaétons et leurs « barouches », en « hansom cab » et en automobile, de temps immémorial, ou, tout au moins, depuis le règne de George IV (*Le chant du cygne*, t. I, Paris, Calmann-Lévy, 1934, p. 89).

Remarquez que le genre du nom est hésitant : féminin en 1820 et en 1930, masculin en 1874 ; cela n'est pas surprenant pour un mot proprement étranger. En effet, du point de vue du français, *barouche* est un emprunt à l'anglais *barouche* ⁽¹⁾, de même graphie et de même prononciation. Cet étymon n'est pas relevé dans le tome que le *FEW* a consacré aux anglicismes (XVIII).

Si on consulte le dictionnaire d'Oxford (*NED*), on peut faire des constatations bien intéressantes. La définition est la suivante : « voiture à quatre roues, avec une demi-capote derrière qui peut être levée ou laissée abaissée à volonté, ayant un siège sur le devant pour le conducteur et des sièges

⁽¹⁾ De là aussi son introduction dans le français d'Acadie : cf. G. MASSIGNON, *Les parlers français d'Acadie*, Paris, Klincksieck, 1962, p. 374.

à l'intérieur pour deux couples assis vis-à-vis» ; c'est donc une voiture assez importante. En anglais, on a d'abord, en 1805 (chez Mrs. Trench), une attestation isolée de *bi-rutsche*, écrit à l'allemande, puis à partir de 1813 (¹) la forme moderne *barouche*, dont le *NED* donne aussi des exemples de 1815 (Jane Austen) et de 1854 (Thackeray). Le dérivé *barouchet* (prononcé à la française : avec le *t* final muet) est relevé dans un dictionnaire de 1859.

Le *NED* a encore cette remarque importante : « Le mot *barouche* a dans l'écriture et la prononciation une forme française, mais ce mot n'existe pas en français (sinon comme emprunt à l'anglais). »

Pour le sens du mot anglais, il est intéressant de donner ici le passage de Jane Austen. Il reproduit les paroles prononcées par une femme « vaniteuse, très satisfaite d'elle-même et convaincue de son importance » (²) :

My brother and sister have promised us a visit in the spring, or summer at farthest [...]. They will have their barouche-landau, of course, which holds four perfectly ; and therefore, without saying any thing of *our* carriage, we should be able to explore the different beauties extremely well. They would hardly come in their chaise, I think, at that season of the year. Indeed, when the time draws on, I shall decidedly recommend their bringing the barouche-landau ; it will be so very much preferable (³).

(¹) C'est aussi la date proposée par Mary S. SERJEANTSON, *A history of foreign words in english*, London, Routledge and Kegan Paul, 2^e éd., 1961, p. 182. Voir ci-dessous un exemple de 1811.

(²) « A vain woman, extremely well satisfied with herself, and thinking much of her own importance » (*Emma*, chap. XIV, dans *The Novels of Jane Austen*, the text based on collation of the early editions by R. W. Chapman, t. IV, 3^e éd., Oxford University Press, 1952, p. 272).

(³) *Ibidem*, p. 274. Traduction de S. Dulac, [Bruxelles], Éditions de la Sixaine, 1946, p. 203 : « Mon beau-frère et ma sœur nous ont

Et le *barouche-landau* reviendra d'autres fois sur le tapis, si j'ose dire. Mais cet auteur a employé le mot dès 1811, et ce renseignement, que je dois à l'amabilité de mon collègue F. Corin, nous permet de corriger la notice du *NED* :

His mother wished to interest him in political concerns, to get him into parliament, or to see him connected with some of the great men of the day. Mrs. John Dashwood wished it likelise ; but in the mean while, till one of these superior blessings could be attained, it would have quieted her ambition to see him driving a barouche. But Edward had no turn for great men or barouches. All his wishes centered in domestic comfort and the quiet of private life ⁽¹⁾.

Ce roman (*Sense and Sensibility*) a paru pour la première fois en 1811 ; il avait été rédigé dès 1797, mais il serait hardi de considérer la première version comme identique à celle-ci.

* * *

promis une visite au printemps, ou en été au plus tard [...]. Ils auront naturellement leur *calèche* qui peut contenir quatre personnes, et ainsi, sans parler de notre voiture, nous visiterons confortablement les beautés du pays. Je ne crois pas qu'ils viendront en cabriolet à cette période de l'année. Vraiment, quand le temps sera remis, je leur recommanderai de venir en calèche. Cela vaudra mieux. »

(1) *Sense and Sensibility*, chap. III, édition Chapman (t. I, 1953, p. 16). — « Sa mère souhaitait l'intéresser à la politique, l'introduire au parlement ou le voir en relations avec quelques-uns des hommes importants du jour. Mrs. J. D. le souhaitait aussi ; mais, en attendant qu'un de ces biens supérieurs fût atteint, son ambition aurait été satisfaite à le voir conduire une *barouche*. Mais Édouard n'avait aucun goût pour les hommes importants ou pour les barouches. Toutes ses aspirations étaient concentrées sur le confort familial et sur le calme de la vie privée. »

Pour conclure, nous pouvons risquer cette synthèse.

Le latin **birotium, berocium, barotium* dans certains documents du moyen âge, se continue dans l'italien *baroccio* « véhicule rural à deux roues, léger, généralement destiné au transport des choses » ou *biroccio*, variante introduite plus tard dans la langue littéraire⁽¹⁾.

Ces deux mots italiens sont passés en allemand et y ont revêtu des formes variées : *Pirutsch(e), Pierutsch, Perutsch, Birutsche, Barutsche*.

Trois d'entre elles ont été empruntées à leur tour.

De *pirutsch*, je n'ai pas parlé plus haut parce que son existence en français n'a d'autre garant que la partie allemand-français du dictionnaire de Mozin (1846 et 1856) et demanderait donc confirmation.

L'allemand *Birutsche* est passé dans le français des Pays-Bas pendant la période autrichienne, et très vraisemblablement en provenance de l'Autriche, où le mot semble avoir eu une vitalité particulière : *Birutsche* est défini dans le *Deutsches Wörterbuch* de Weigand par « Halbbedeckter Wagen in Österreich », et le *Grammatisch-kritisches Wörterbuch der hochdeutschen Mundart* d'Adelung (1811) considère *Barutsche* comme « ein vornehmlich in Österreich übliches Wort ». *Birouche* survivra même dans la région liégeoise jusqu'au XX^e siècle, mais avec des sens dégradés. Le mot liégeois ne serait-il pas emprunté au voisinage rhénan ? Cela n'est pas invraisemblable, *a priori*, puisque le *Rheinisches Wörterbuch* enregistre le mot sous les formes *Barutsch* et *Birutsch*, et c'est en Rhénanie que Maurice Dupin l'a trouvé en 1799. Mais il est assez remarquable

(1) Cf. C. BATTISTI e G. ALESSIO, *Dizionario etimologico italiano*, t. I, Firenze, Barbera, 1950 ; S. BATTAGLIA, *Grande dizionario della lingua italiana*, t. II, Torino, Unione tipografico-editrice Torinese, 1967.

que la mi-constrictive germanique ne s'est maintenue ni en wallon ni même dans le patois germanique d'Aubel, alors que le son n'a rien pour les dérouter : cf. lg. *catche*, *kètche* « fruit tapé » < all. dial. *kätsch*, *ketsch*, et les mots venus de diminutifs flamands en *-tje* ⁽¹⁾. Ce sont là des réalités populaires, alors que la *birouche* a été un signe de richesse. Les voitures et leurs noms sont soumis à une mode qui vient des classes supérieures, qui ont notamment beaucoup puisé parmi les mots anglais, lesquels ont fini par se répandre jusqu'au fond des campagnes (cf. *dog-cart*, *wiski*, dont il a été question ci-dessus). Le français a servi d'intermédiaire, et lui ne connaissait guère les mi-constrictives (cf. it. *amoracciare*, *ciarlatano*, *bravaccio*, *ciurma* > fr. *amouracher*, *charlatan*, *bravache*, *chiourme*). Au XVIII^e siècle, un emprunt comme *birouche* est une suite de la domination autrichienne sur les Pays-Bas. Par parenthèse, il y a là matière à une enquête comparable à celle que notre confrère Jules Herbillon a menée sur les influences espagnoles. Notons enfin qu'en allemand le mot n'est pas beaucoup plus âgé qu'en français, puisque dans Grimm (s. v. *pirutsche*) ⁽²⁾ l'exemple le plus ancien est tiré du *J. G. Forsters Briefwechsel* (dans une édition que je n'ai pu consulter), et que le voyageur Johann George Forster a vécu de 1754 à 1794.

Des Pays-Bas, *birouche* est passé dans certains dictionnaires français (Boiste 1803 — Larousse 1867), mais sans que la réalité qu'il désigne soit réellement connue au-delà de la région dont nous venons de parler. La variante *bironche* n'est qu'une cacographie, qui a eu pourtant la vie longue dans les dictionnaires (1820-1887). Le dérivé *birouchette*,

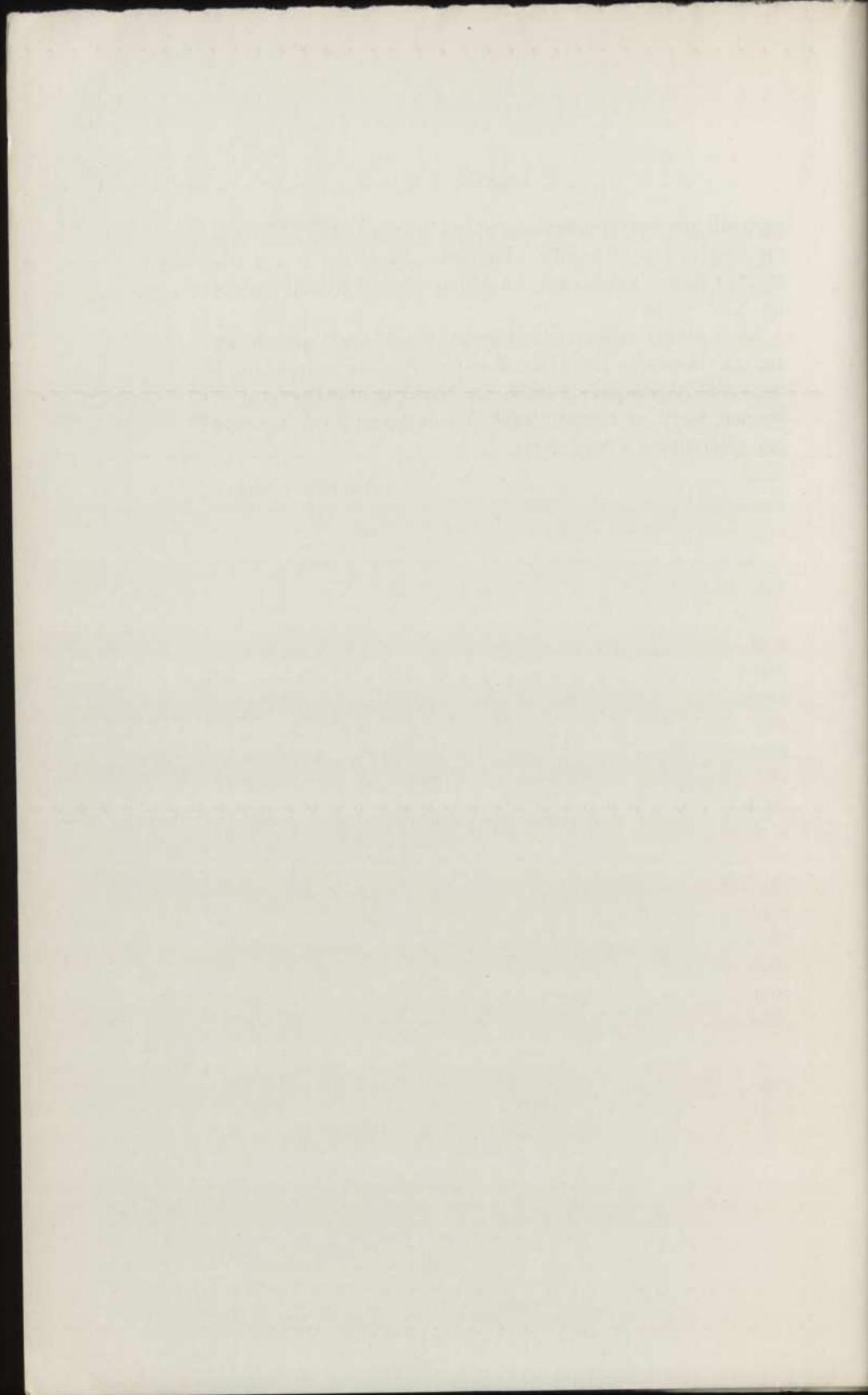
⁽¹⁾ Cf. *DL*, p. XXIX (n^os 19 et 27) ; *WARLAND*, *op. cit.*, p. 267.

⁽²⁾ Où on dit « gewöhnlich *birutsche* », alors qu'il n'y a pas d'article *birutsche* !

accueilli par certains lexicographes français (1837-1867), a été employé par Camille Lemonnier en 1881 ; il a pu le trouver dans l'usage oral, où *birouchette* est attesté encore au XX^e siècle.

La variante allemande *Barutsche* est aussi passée en anglais : *barouche* (1811) a-t-il connu une étape française ? nous n'en avons pas de trace. En tout cas, il est revenu en France, où il ne se manifeste que de façon sporadique et par référence à l'Angleterre.

André GOOSSE



Hennuyer *mésière*, liégeois *måbîre*

Du verbe latin *macerare* « attendrir par macération, faire macérer, détrempre; amollir, énervier, affaiblir, épuiser », ERNOUT et MEILLET citent comme dérivé *mâceries* « affliction », dont on connaît un seul exemple, le mot n'ayant pas subsisté dans ce sens parce que *mâceria*, *mâceriēs* avait une acceptation technique, celle de « mur de clôture », brut et sans revêtement, à l'origine fait de pisé ou de torchis (c'est-à-dire de terre détrempée), puis de toute espèce de matériaux.

De là l'ancien et moyen français *maisiere*, « mur, muraille, paroi », puis « espèce d'habitation » et « décombres » (FEW, 6, p. 9); d'où les noms de lieu *Maisières* (notamment dans notre Hainaut), *Masières*, *Mézières*, pour ne rien dire des types diminutifs.

Comme lieu-dit, on connaît à Bovigny: *li mēhire* [mē-] (avec *divant* et *d'rî l' m.*), souvenir d'une bâtie importante disparue. « Il n'y a pas longtemps qu'on montrait encore le carrelage *di l'èsse do fû* (de l'âtre). *Li mēhire* était entourée d'une bordure d'arbres desquels sautaient, selon la légende, les *cossèts* (porcelets) *d'al mēhire*, se dérobant toujours d'entre les mains de celui qui voulait les prendre » (L. et P.-Fr. LOMRY, *Toponymie... de Bovigny*, Bull. Inst. archéol. Luxembourg, Arlon, t. 78, p. 212).

Le terme *maisiere* glosé « paroi, côté, muraille » est cité par SIGART pour le montois ou le hennuyer en général. Comme terme de houillerie, pour le Centre, DEPRÊTRE et

NOPÈRE citent *mésière* « paroi de la couche » et, pour le Borinage, RUELLE enregistre *mésière* « paroi latérale d'un *bouveau* [= galerie creusée en sous-roche, travers-banc, pour le passage des ouvriers, pour le transport du charbon], uniquement en ce cas et non pour une *costrée* en charbon ».

Le dictionnaire du Centre de DEPRÊTRE et NOPÈRE cite aussi *mésière* « maison » à Godarville, avec l'exemple *d-aler à scrène* (à la veillée) *d'ène mésière à l'aute*. Ce ne doit pas être le sens normal du mot à Godarville. Le mémoire inédit d'Edg. LECOMTE, *Enquête orale à Godarville* (Univ. Liège, 1942) signale le terme au sens de « bordure, côté extérieur (d'un champ ou d'une route) »: *rouler à mésière* (d'un véhicule roulant au bord du chemin), *rouler lès mésières* (au rouleau pour le pourtour d'un champ). De même, dans l'enquête de Haust, à Godarville: *èl mésière* d'un champ, d'un bois; *lès mésières* du chemin ou du puits (expliqué ici par « espace à combler quand on fore le puits »); cf. *boûrd* (bord) pour « margelle (du puits) » et *costè* (côté) pour « paroi ».

D'après Robert Dascotte, dans le Centre, *mésière* est archaïque pour désigner le « mur » [de la maison], mais il s'emploie encore de nos jours pour les parois d'une galerie de charbonnage et la paroi d'un puits; le mot subsiste surtout dans l'expression figurée *daler d'ène mésière à l'aute* « faire du coq-à-l'âne » (cf. *Enquêtes Musée Vie Wall.*, t. 11, p. 63).

Venons-en au liégeois *mâhire*.

GRANDGAGNAGE a trouvé le mot dans une phrase du lexique de SIMONON: *po cisse vôye-cial, nos wâgn'rans d'abôrd lès mâhires dè viyèdje*; le mot était glosé « habitations, murs, murailles », mais Grandgagnage pense que la vraie définition doit être « clôtures rurales ». Il a bien vu l'identité du mot avec le terme de la houillerie *mâhires* « parois ou côtés d'une bure ».

FORIR traduit *mâhire* [= *mâ-*] par « demeure, habitation, lieu », avec l'exemple unique *aler d'ine mâhire à l'ôte* « aller d'une maison dans une autre, ne rien faire, paresser, voltiger ».

BORMANS, dans son *Vocabulaire des houilleurs*, cite *mâhire* [*mâ-* à Liège, ..., *mâ-* à Seraing], « paroi d'une bure, murée, boisée ou non »; il y a à chaque bure deux *longues* et deux *coûtes mâhires*, la *mâhire d'à tiér* et celle *d'à valèye*. Exemple: *il* [= *i*] *strind* ou *il* [= *i*] *sère* *ds mâhires*, dit de la *coufâde*, par exemple, quand elle est trop chargée (et qu'elle est coincée par les parois); proverbialement, *il* *est ramanou* *ds mâhires* « il a échoué dans son projet, il est perdu ».

Pour leur influence possible sur la langue des auteurs liégeois, citons GOTTHIER: « paroi de la mine » *mohire*; « maison telle quelle » *mohire* [sic, avec *-o-*], et WILLEM: *mâhire* [= *mâhire*] « mansarde, maisonnette ».

La *Houillerie liégeoise* de HAUST a un important article *mâhire* (pour Seraing, Jemeppe et Flémalle): « paroi (du puits) », unique pour un puits circulaire, avec deux *coûtes mâhires* et deux *lonkès m.* pour un puits rectangulaire; « paroi (de la couche, de la voie, de la bâcnure) »; parmi les nombreux exemples: *li bërlin.ne sère al mâhire* ou *ds qwate mâhires* « il y a juste dans la voie le passage pour la berlaine »; dans un *drëssant*, la paroi inférieure s'appelle *li mâhire di d'zos* ou *d'à tièr* (et aussi *basse m.* à Flémalle), la paroi supérieure étant *li mâhire di d'zeûr* ou *d'à valèye* (et aussi *haute m.* à Flémalle).

Le *Dictionnaire Liégeois* (d'après Alice Gobiet) traduit *mâhire* par « paroi, mur »: *i s' tint ds mâhires* (d'un ivrogne qui marche [en se tenant aux murailles]); *i va d'ine mâhire à l'aute* « il marche en zigzag, allant d'un mur à celui d'en face »; puis, après avoir signalé l'emploi en houillerie, il ne donne le sens « habitation, maisonnette » que d'après Forir.

Aux alentours de Liège, le mot est souvent connu comme terme de houillerie, devenu *mâhî* (f.) à Fléron, où le mot désigne aussi bien la paroi d'un puits à l'eau. Même emploi pour un puits en général à Voroux-Goreux: *mâhîre* (*li sèyè pète às mâhîres*) et aux Awirs: *mâhîre*. A Souxhon (Flémalle-Haute), *i s' tègn às quwate mâhîres* et *i va d'ine mâhîre à l'aute*, comme le *Dict. Liég.* ci-dessus, mais considérés comme des emprunts au langage du houilleur; de plus *dji t' va bouhî às mâhîres!* (= *li tièsse à meur*). A Seraing, aussi *aler d'ine mâhîre à l'aute*, d'un ivrogne, et *dji t' va bouhî l' tièsse às mâhîres*; de plus *pèter às mâhîres* « donner contre les bords ». Également entendu à Montegnée: *li pandule pète às mâhîres* « le pendule donne contre les parois du bassin (au-dessus duquel on le manie) ».

A Vierset encore, *aler d'une mâhîre à l'aute*, mais *po vih'ner* « pour aller bavarder au voisinage », et *dji t' va bouhî l' tièsse às mâhîres!* De même à Esneux: *c'è-st-on poûri* (paresseux) qui *s' kissètche d'ine mâhîre à l'aute po trover 'ne saquî po djâser*, dit d'un désœuvré qui n'sét à *qwè touîrner, on poûfrin*. Citons encore Argenteau, où nous retrouvons *li sôlêye qu'aléve d'ine mâhîre à l'aute*. Cette dernière expression est donc comprise parfois comme dans le *Dict. Liég.* et parfois comme dans *Forir*.

A Remicourt, dans l'exploitation du phosphate, *mâhîre* est la paroi d'un « bure » *al fosfate* et surtout de la galerie réunissant les deux puits de chaque exploitation; pour la creuser, un ouvrier part d'un puits et un autre de l'autre pour se rejoindre: *i bouhèt al mâhîre*, arrachant la terre de la paroi (terme apporté par les houilleurs engagés pour ce travail, dit A. Leunen).

A Trembleur, *mâhîre* est la paroi de clayonnage formant demi-cercle derrière et à gauche et à droite par rapport au carré du jeu de quilles: *li* (ou *lu*) *boulèt pète al*

mâhire. Ce qui explique: *mâhire!*, cri à Argenteau quand le boulet touche la paroi de la piste.

A Vottem, *voler às quate mâhîs* (sic) signifie « se démener fébrilement et sans suite (d'un enfant turbulent, d'un pochard) ». On retrouvera ci-après chez les auteurs des emplois analogues.

Des auteurs liégeois — et à leur suite quelques veriétois — ont souvent employé *mâhire* pour « maisonnette » (surtout avant l'adoption de *wâmîre* pour « chaumière »). Il est difficile d'obtenir des renseignements sûrs à ce propos dans la tradition orale. Je soupçonne *vèye* ou *vile* *mâhire*, qu'on m'a parfois fourni, d'être influencé par des lectures ou des auditions de textes littéraires. Edgard RENARD, qui, à la suite déjà de textes de son père, a parfois employé le mot en ce sens (ainsi BSW, 58, p. 381, deux fois), n'osait trop le cautionner pour Esneux.

Il est à remarquer que Forir ne désignait pas par là en fait une « maisonnette » du genre chaumière ou cahute, mais une « habitation ». Voyez aussi son *Suplumint às Blouwètes lidjwèses*, p. 27, pour une énigme: *Asteûre, po pârler di mi-ètîr, Dji di qu' c'è-st-ine drole di mâhire Wice qu'i fait mâlhèy intrer, Pace qui pô d' djins l'ont mèrité: cette demeure est le Paradis.*

Jos. LAMAYE, en 1863 (ASW, 1, p. 144), paraît employer le terme au sens de « paroi », dans un morceau sur l'enterrement de Forir: *Dizos l' voûte [sic] às priyîres, On p'vète so s' neûre civîre Si cwér po l' fé benni. Mais si-âme, come on zéfir, Si sâve foûs d' sès mâhîres Èt monte po s'ènairi.*

Avec Dieud. SALME, *Tonîres et Blouwèts*, 1878, nous avons le sens littéraire courant en liégeois: *l' mâhire dè pauve* (p. 6), *teût di m' vèye mâhire* (p. 9); de même dans *Li Houlot*, 1888, p. 115: *mâhire* (de paysan), glosé en note: « chaumière », et BSW, 27, 1889, p. 24: *mahîre* [sic] (de paysan); mais p. 31: *ine grîse mâhire, tote foûs sqwére,*

avou s' teût d' wå div'nou vèrdasse. De même Jean BURY, *Pinséyes èt râvions*, 1889, p. 149: *li pauve mähire* opposée à *on palâs d'ôr*; — Jos. WILLEM, *Djöye èt passe-tinps*, p. 99 (poème daté de 1891): *mähire* (de malheureux; comprendre « mansarde »?); — God. HALLEUX, BSW, 29, 1891, p. 61: *Dji n'a qui ç' mähire-là po tote fôrteune*; — Alph. BOCCAR, BSW, 36, p. 435: *èl pauve mähire*; — et l'on pourrait aligner bien d'autres références.

Relevons simplement Maur. PECLERS, BSW, 44, p. 262: *lèyiz-lès d'vins l' mähire, n'intrez nin tot çoula*, où le mot semble désigner un appendis.

Nous nous arrêterons davantage aux emplois suivants, où le sens de « paroi » réapparaît souvent:

(Si nous avions) *ine mohinète avou sès qwate mähires*: Jean BURY, *Fâbites èt critions*, p. 57; — *Li masse mèta l' feû ñs qwate mähires di l'ôtel qui broûla à ras' di tére*: Alph. TILKIN, *Li famile Tassin*, p. 126; — (pour l'accouchement du journal qu'on attend anxieusement, les gens de la maison) *corît ñs qwate mähires*: « Crincrinî », *Li Mestré*, 22-XII-1894; — (l'enfant hospitalisé) *Tinant 'ne boule divant lu qui spite ñs qwate mähires*: Ém. GÉRARD, 3, p. 153; — (la mouche dit:) *Dji spite sins cèsse ñs qwate mähires* [de la pièce]: ID., 3, p. 240 (et déjà BSW, 39, p. 251); — *Oûy on 'nnè va-st-ñs qwate mähires, on bag'reût bin tos lès treûs meûs*: Ern. BRASSINNE, BSW, 60, p. 62; — *ñs qwate mähires di Lîdje, tot corant, dj'a gripé*: Jean JACQUEMOTTE, BSW, 67, p. 72. On voit déjà que, des quatre parois de la maison ou pièce d'habitation, on est passé à des emplois plus vagues; de même ci-après.

Dji v' conseye dè numérôter vos-ohêts, Ca vosse cwér va danser à totes lès mähires: Jean BURY, *Ramayes èt mossêts*, p. 231.

De même aussi pour *ñs mähires* après différents verbes:

Li rève potche foûs di s' colire, Èt d'hindant dè haut talus, Come on sot, coûrt às māhires, Èhèrtchant dè fleûrs, dè pîres: Ém. GÉRARD, *Œuvres*, 2, p. 13 (= BSW, 29, p. 558); — *Rôsa, énèrvêye, coûrt às māhires* [de la pièce]: Nic. VALKENBORGH, *On Mic-mac*, 1^e ligne et de même p. 22 (communiqué par R. Pinon) [exemple normal]. Joignons-y cet emploi: (les *cokêts* dans le poulailler, poursuivis par la servante) *volèt-st-às māhires*: Marcel FABRY, *Li hatche di bronze*, p. 70.

(Deux ivrognes, après minuit:) *I m' son.ne qui n's-alans-st-às māhires Èt qui totes lès mohones tournèt:* Ém. GÉRARD, *Œuvres*, 1, p. 36, — *elle atrapa l' gayoûle avou m' boû pîsson qu'ènn' ala às māhires è mèye bokêts:* Séb. HARDY, *Annuaire Caveau Lg.*, 1, p. 66 (imitation du parler de Montegnée).

(Passant dans une rue étroite) *I batéve às māhires s'il esteût lâdje di spales:* Jos. MÉDARD, *Djètons d'avri*, p. 25. De même au figuré avec *boter* [?], d'un richard très gros et gras, *sès tchiflotes botant às māhires*: Hector OLIVIER, *Rimés walons*, 1890, p. 30-31, ou 1939, p. 36.

(Deux enfants perdus courent, trébuchant et glissant) *Bardouhant-st-às māhires come dès cis qui sont sôs:* ID., 1939, p. 42; — (un ivrogne qui) *fait dès pèrtin.nes èl rowe, bourdouhèye às māhires*: Ol. PONCIN, ASW, 20, p. 79.

(Dans le pigeonnier) *A-t-i stu k'tchessi dè grand vint èt bouhî têl'feye às māhires?*: Ch. STEENEBRUGGEN, *Almanach M. Laensbergh*, 1924, p. 43. Au figuré: *Djan'nès', pus djoyeûs qu' mây, tapéve dès colibètes às māhires*: Alph. TILKIN, *Li famile Tassin*, p. 91; — *Clô t' gueûye, lí brèyéve l'aute, ou dji t' tape às māhires*: Louis LAGAUCHE, *Tchantchès*, p. 112; — (abandonnant ma lecture pour aller voir mon amie) *Dji tapa m' bê lîve às māhires*: ID., *À hasard dèl pène*, p. 137 (ou ASW, 19, p. 121). De même encore:

(dans une bousculade) *mi novèle bûse fout tchessye às māhires*: ID., p. 151.

(Un importun est fort mal reçu à la maison): *on l' kissètche às māhires*: Ém. GÉRARD, *Oeuvres*, 1, p. 118.

(Elle avait peur à l'écluse, voyant celle-ci si étroite et le bateau si gros) *qui ci-cial ni pètahe às māhires*: Dieud. SALME, *Pitchète*, p. 82. Au figuré: (une ivrognesse s'en allant en jurant, maudissant) *et pètant às māhires*: ID., *Li houlot*, p. 208; — (C'est un vrai Wallon, cœur d'or, visage « comme une pleine lune »), *in-ome qui po on rin ènnè va come ine broke èt qui pète às māhires*: Cl. DÉOM, BSW, 58, p. 93 (*Lès mās d' vinte*; indication scénique). Ici aussi on s'est bien éloigné du sens premier.

L'acception « paroi » réapparaît dans: *Ine vuëtûre èl rouwale? Awè, 'ne tchèrète à tchin avou l' bièsse èl corote èt lès rowes às māhires*: Louis LAGAUCHE, *Tchantchès*, p. 32.

Passons à *d'ine māhire à l'aute*:

Dj'esteû si lon èt pus k'tapé qui l' sav'ti qui rène, tod i'ne māhire à l'aute èt bin nole pâ, pés qu'ine âme è pon.ne: Michel THIRY, *Caprices walons*, p. 26; — (après m'être attardé à boire, courant pour rattraper la famille) *Dj'ascohe tote li rouwale Djobète Èt, d'ine māhire à l'aute, tot come on pièrdou, dji qwir, dji bawe, dji d'mande s'on n' lès-a nin vèyou*: Alexis PECLERS, *Oeuvres*, p. 42; — (le Paillasse, véritable image de notre vie) *kihustinéye, kiboutéye d'ine māhire à l'aute*: « Vierlette », *Li Mestré*, 19-X-1895; — (un volage) *ènn' aléve quéqu'feye uit longs djoûs Tot corant d'ine māhire à l'aute*: André WINANDS, *Mès passe-temps*, p. 29 (= *Annuaire Caveau lg.*, 15, 1889, p. 16); — *Èt, tot-avâ lès rowes, il ala d'ine māhire à l'aute dimander si sès-amouûrs n'estit nin d'hindowes so nosse monde*: Jos. VRINDTS, *Crustal*, après *Li pope d'Anvers'*, p. 89 (= *Vi Lidje*, 2, p. 82); — (le curé ayant disparu, ses proches et quelques fidèles) *corit d'ine māhire à l'aute vèy après*: Ch. BARTHOU

LOMEZ, *Lès djoyeūs contes walons*, p. 34; — (on revoyait les masques le lendemain) *balzinant d'ine māhire à l'aute, sôs èt bêzés*: Jos. MÉDARD, *Djus-d'-la-Moûse*, p. 43; — (dans son ménage) *Èle va d'ine māhire à l'aute, rimouwant çouci, rimouwant çoula, avou l' lèdjiristé d'in-oûhê qui potche d'ine cohe so l'aute*: ID., ib. p. 126; — (un ivrogne) *èsteût là so l' route alant d'ine māhire à l'aute*: Isy CAVRAINE, *Po si-amoûr*, p. 43 (communiqué par R. Pinon). Certains exemples sont conformes au sens de « paroi », mais d'autres paraissent bien comprendre *māhire* par « maison ».

C'est le cas également pour cet exemple de *di māhire à māhire* chez Henri SIMON: *Ritche ou pauve, tot l' monde a s' sètchèye, onk di si-awout, l'aute di s' mèhon, Èt, pidjote à midjote, di māhire à māhire, Li tchèrète si vûde chal po s'aler r'tchèrdji là*: Coll. Nos dialectes, 4, p. 31 (*Li pan dè bon Diu*); au glossaire final établi par HAUST: *māhire* « maison »; mais ce doit être le seul emploi du mot chez Simon.

Il me reste à citer un exemple en dehors de Liège et du domaine liégeois (où là même souvent le mot est ignoré: ainsi en Ardenne liégeoise, sauf le lieu-dit de Bovigny cité ci-avant): sous la plume d'Ol. VERDIN, de Marche-en-Famenne, on lit: *èle dimoréve dins one mauhire foûs do viyèdje* (BSW, 54, p. 22); de même dans un Vocabulaire de Marche dû à l'auteur: *mauhire* « chaumièr ». On souhaiterait une confirmation de l'usage oral pour ce mot que l'écrivain marchois tient peut-être de lectures liégeoises.

Le cas de *māhire* est un exemple des problèmes que pose la confrontation entre les données de l'enquête orale — qui ne peut toujours enregistrer tout ce qui existe ou a existé ici et là — et les faits puisés dans la langue écrite — qui offre ici des développements parfois hasardeux, mais certainement bon nombre aussi d'emplois qui doivent être ou

avoir été réellement dans l'usage, au moins chez certains patoisants.

Le parler des houilleurs a pu, notons-le, exercer une influence sur la vie du mot. D'autre part, il est curieux de voir en Hainaut *d'ene mésière à l'aute* et à Liège *d'ine māhîre à l'aute* se correspondant parfaitement, au moins au départ (¹).

Élisée LEGROS

(¹) Pour l'alternance en liégeois entre *-ah-*, *-āh-* et, à Bovigny, *-ēh-*, comparez, par exemple, *māldahèy* ou *frombāhe* avec le malmédien *mālēh̄i* ou *frambehe*.

Lexique Namurois

Nouvelles Additions

N. B. — Dans chaque alinéa, le premier numéro renvoie à la page ; le ou les suivants, entre crochets, renvoient à la ligne. Le numéro de la ligne est suivi d'indications qui, dans cette ligne, précèdent l'addendum. Exemple : cf. p. 697.

38 [8] *s(i)nai̯ri*, aérer |

40 [7] *plovineūs* ou *plouvinasse* || [14] abondamment |
one rilin.néye di plouve, une avalanche de pluie |

41 [31] tonnerre | *oradji*, atteint par l'orage : *avoz sti̯ oradjis èyir avaurci* ?, avez-vous subi un orage hier dans la région ?

42 [13] quilles (id.) | *Ça a cōpē au ré d' Moûse*, cela (l'orage) s'est désagrégé au niveau de la vallée de la Meuse ||

43 [8] froid | *djalè à places*, geler par endroits = ~ de-ci de-là | ~ à sauts, ~ par sauts = id. : *è l' iviér, i djale tos costès* ; *au Maiy, i djale à sauts*, en hiver, le gel est uniforme ; en Mai, il se manifeste ci et là |

46 [4] fête | *Quand l' solia s' coûtche dins one nwâreū*, c'est *po ploûre li lond'mwin*, lorsque le soleil se couche dans un décor sombre, il pleuvra le lendemain | *Li solia a lû trop blanc au matin*, la lueur du soleil était trop pâle le matin | [8] remonte | *Quand lès bwès brèssenut, c'est po ploûre*, lorsque les bois « brassent », cela annonce la pluie =

lorsque la brume se dégage ça et là,... | [9] laisse | *Mârs' laît lès fossès come i lès trouve*, id. |

47 [13] bocal | *Quand l' laurd gote, c'est po plou're*, lorsque le lard dégoutte, c'est signe de pluie = lorsque le sel de saumure s'humidifie,... | [39] chutes | *Quand i djale qu'i gn-a co dol nîve, ça mousse pus fwârt dins lès batimints*, quand il gèle en période de neige, le gel est ressenti davantage dans les bâtiments |

48 [1] Pâques | *Vos-alè awè frèd vos pus!* (iron.), vos poux vont avoir froid ! = couvrez-vous ! | [6] rosée | *Quand gn-a one fwate roséye, c'est po fè bia*, rosée abondante annonce beau temps | [7] bois | ***Quand lès brouyârds rimontèt lès fonds, c'est po fè bê* (Cz), lorsque les brouillards s'élèvent des vallées, c'est signe de beau temps | [11] après | *Quand lès souârdants r'boutenut, c'est po fè bia*, lorsque les sources se réveillent, signe de beau temps | *Quand lès sources s'erton plin.nes, il arèterè do plou're et l' solia r'vêrè*, lorsque les sources seront remplies, la pluie s'arrêtera et le soleil réapparaîtra | [29] remplit | *Solia d'avri, rayit po todi*, soleil d'avril hâle pour l'année entière |

50 [25] humidifier | *rayumyi*, ~ à nouveau | *rayumiadje*, action de... |

51 [10] *èssankyi* ou *èssankè* ou *èssancrè*, enliser | *èssankiadje* ou *èssancradje*, enlisement | [33] ***coubléye d'êwe* (S), charge d'eau (rapportée au moyen de la courbe)

54 [28] action... | *r(i)djètadje* ou *r(i)boutadje*, nouveau jet

62 [4] lycoperdron | *mossurons, champignons d' marache, qu'on crwèt èpwèsonès, et qu' sont mindjauves*, ?, champignons des terrains marécageux, que l'on croit toxiques, et qui sont comestibles |

65 [28] *disclôre* ou *disclapè* (œuf), éclore | *discloyadje* ou *disclapadje*, éclosion |

66 [18] pattes | *amèdè avou sès dints*, châtrer au moyen des dents (cette pratique est connue pour le mouton, le chat, le lapin ; à Awenne et Olloy pour le chien et le cochon également). *Po r'eyussi l'opéracion, l'amèdeù chique one role divant do travayi ou bwâre one gote : ça fait crèvè lès microbes*, pour réussir l'opération, le châtreur, avant d'opérer, mâche une rôle ou boit un verre d'alcool : ceci tue les microbes [35] *sodwârmant* ou **rat bayârd* ou ***rat bridè* (B), loir |

68 [14] pêcheur | *plonkerou*, (ruisseaux) cincle ou merle d'eau, (rivières) graibe macareux | [19] faisant | *coq di faisan*, faisant mâle | *pouye di ~*, poule faisane |

70 [11] pou | *linte*, lente |

71 [6] *Po prinde lès rats bayârds*, on mèt on cèp' avou on sètch pron.ne, pour piéger les loirs, on utilise un piège garni d'une prune séchée | [17] nid | *Tot ça po dès boutroules di cizèt* (iron.), tout cela pour des nombrils de tarin = pour rien |

74 [25] id. | *C'è-st-one pitite cote !* (iron.), c'est une petite jupe = cet être est de petite taille | *Lès p'tits pâds sont djalous*, les petits pieds sont jaloux = les gens de petite taille sont souvent jaloux (des plus grands qu'eux) |

75 [24] rubicond | *Il èst gros come li gouvèrnemint*, ... comme le gouvernement | *I t'a on stomach à bérôdî*, il a un estomac semblable à un gerbier = ... un poitrail imposant | [26] tendu | *I mwin.nereut s' vinte à bérwète*, il mènerait bien son ventre, étalé sur une brouette (tant il est plantureux) |

77 [16] vigueur | ~ à élastique, ~ souple | [28] fléaux | *Qué brès !*, quel bras ! = quelle force ! | [24] convalescent | *I boût vraimint !*, il bout vraiment ! |

78 [5] doute ! | *I n'esteut nin pus valureüs qui m' dwègt*, il n'était pas plus vaillant que mon doigt | [19] ange | *Avoz lèyi dol simince ?*, avez-vous gardé en réserve quelque semence (destinée à produire à l'avenir d'aussi beaux sujets) ?

79 [5] id. | *Qué laïd bidon !*, quelle laide personne ! | *Sâcrè laïd (vi) maule d'agace !* quel laid (vieux) mâle de pie ! = id. | [8] enlaidir | *Il a s' visadge tot contrarié*, son visage est tout déformé | [21] dévêtu | *tot nu tot d'tchaus*, tout nu, tout déchaux = nu comme un ver |

80 [1] à *plin nièr*, en plein muscle |

81 [6] l'air | *pïd d' chaule*, pied d'échelle = favori s'allongeant sur la mâchoire inférieure

82 [38] chauve | *Si front va jusqu'à s' dos, èt co pus bas* (iron.), son front se prolonge jusqu'au dos, et plus bas encore | *I n'a pont d' toupèt, mins il a do front* (iron.), phrase à sens double, *toupèt* et *front* étant pris dans leur sens propre ou dans leur sens figuré : courage, audace. |

83 [25] procession | *I fait on visadje di pwin tot sètch*, il fait une mine de pain sec = id. |

85 [27] yeux | *r(i)lûre dès-ouy à one saquî*, fixer quelqu'un d'un regard perçant = id. |

86 [19] pleurer | *I braît d'on-ouy èt rire di l'ôte*, il pleure d'un œil et il rit de l'autre |

87 [10] caractéristique | *I t'a dès-ouy di coq*, il a des yeux de coq = il a un regard fixe |

91 [5] salive | *I m' faureut one pitite saqwè po ranimè m' bouche*, il me faudrait un petit qch pour me flatter le palais = ... un aliment savoureux | [28] soif | *I trin.neûve one linwe come ça après*, il tirait une langue, longue comme

cela, en le désirant = il manifestait une forte appétence à cet égard |

92 [4] *Elle a one linwe à dij-üt toûrnants*, elle a une langue à 18 tournants = ... longue et infatigable | [21] devant | *I t'a dès dints come dès palètes*, il a des dents comme des petites pelles = larges | ... *come dès olètes di bièrdji*, ... comme des houlettes de berger = pointant vers l'avant | ... *dès dints di tch'fau*, ... des dents de cheval = id. | ... *dès dints d' soris*, ... des dents de souris = petites et pointues |

93 [5] id. | *gaye*, noix = pomme d'Adam : *i m'a pris pa l' gaye*, il m'a pris à la gorge | [29] *Il a on dos come on rèsplot*, il a un dos semblable à un panier sans anse = son dos est voûté |

94 [18] *chôpe si cu, sine di crausse soupe*, chatouillement anal annonce soupe grasse = ... bon dîner.

95 [4] tonneau | *Il a l'omniris' ; gn-a s' boutroule qui s' disvisse* (iron.), il a l'omniris', son nombril se dévisse = c'est un malade imaginaire.

97 [16] id. | *fè tot (pa) d'zos li*, faire tout sous lui = souffrir d'incontinence totale |

99 [32] menstruation | *awè stî ofenséye*, avoir été violée |

100 [25] mois | *Èle l'a fait brotchi*, elle l'a fait éclater = elle s'est fait avorter |

101 [14] bras | *ièsse à brès di s' moman*, être sur les bras de sa mère |

102 [17] main | *I t'a dès mwins come dès scoupes*, il a des mains comme des écopes = larges | *C'est dès vrais vèrins*, ce sont de véritables étaux |

103 [32] affaiblis | *awè dès gngnos d' bèdot*, avoir des genoux d'agneau = osseux |

104 [7] moineau | *Dès bodènes, come dès pots à cafè !*, des mollets, comme des cruches à café ! = gros | [24] pied | *Èle t'a dès pîds come dès balètes*, elle a des pieds comme des battoirs = longs et larges | ... *come dès mèsses d'anéye*, ... comme des messes anniversaires = longs (à voir venir) |

105 [9] mouvement | *fè come po*, faire « comme pour » = esquisser le mouvement, le geste en direction de |

106 [29] *disbuclè*, dégager, libérer | *disbucladje*, action de...

107 [9] culbuter | *culbutè* ou *colbutè*, id. | [24] debout | *d(i) drèssi*, id. | *di-d-coûtchi*, à partir de la position couchée | *d'assit*, ... assise | *d'ascropu*, ... accroupie |

108 [32] hésiter | *zictè*, id. | *zictadje*, action de... |

109 [36] *Il èst todi inte deûs-êwes*, il est toujours entre deux eaux = c'est un indécis perpétuel |

111 [29] effort | *vèrinè do cu*, id. |

112 [29] volontiers | *I tapeûve, nin po l' carèssi*, il frappait, pas pour le caresser = ..., à coups redoublés

114 [30] *trèfougni*, fouiller à fond

116 [6] grossièrement | *stramûre*, miette |

117 [21] (Gd) ou *disgodfèrdomè* (D2), id.

122 [11] *tèche*, tricoter = se dépêcher | [20] bagage | *r(i)gangni l' patrîye* (iron.), regagner la patrie = rentrer chez soi |

123 [4] bise | — *Il èva ? — Ayi, mia li qui l' bon temps !* — il part ? — oui, il vaut mieux qu'il s'en aille que le bon temps |

127 [10] borne | *C'est come one cropècinde*, c'est comme un chenet = il reste immobile |

128 [17] *ièsse è faus some*, être en faux sommeil = sommeiller | [35] coucher | *Nos-îrans su l' martchi dès twèles*, nous irons sur le marché aux toiles = id. | [37] profondément | *Çu qu' dj'a sovint quand dji dwa : dji va aus neûj* ; et lui, c'est-st-avou sès tch'faus, i fère todi dès malaujis tch'faus, ce à quoi je rêve souvent : je vais cueillir des noisettes ; et lui, il rêve de chevaux difficiles qu'il doit ferrer | *Nos îrans mète coûtchi somèy* (iron.), nous irons mettre coucher « sommeil » = ... nous coucher | *Nos-îrans veûy après l' djoû di d'mwin*, ... voir après le lendemain = chercher le lendemain |

129 [3] traite | *On p'leûve bin criyi après mi !*, on pouvait m'appeler ! = je dormais à poings fermés |

130 [13] mal | *I s' pwate come li quinze d'awous'* (iron.), il se porte comme le 15 août = très bien |

131 [4] *Il a ruv'nu avou sès ouchas dins sès potches* (iron.), il est revenu avec ses os dans ses poches = il a été victime d'un accident (qui aurait pu être plus) grave | *I n'aveut pu deûs-ouchas égâl*, il n'y avait plus deux de ses os en bon état |

132 [4] consomption | *miséryi*, dépérir | *misériadje*, dépérissement | [33] maladies | *awè one mine di lèt*, avoir une mine « de lit » = être blasé |

133 [4] sort | *Trop taurd do criyi quand on z-a l' còp*, il est trop tard de crier quand on a reçu le coup = ... quand l'accident s'est produit | [38] maison | *Por mi, gn-a one saqwè padri*, à mon avis, il y a qch derrière = son état de santé procède d'une cause indéterminée à ce jour |

134 [11] agréable | *C'est l' ci qui mèt l' solè qui sint èwou qui l' pli fait mau*, c'est la personne qui chausse le soulier qui sent où le pli la blesse |

- 135 [21] souffreteuse | *I n'a pont d' santé*, id. |
- 141 [21] sutures | *ièsse tavelè*, être marqué de traces de varicelle |
- 145 [19] congestion | *awè s' linwe nukéye*, avoir la langue nouée = ~ des difficultés d'élocution | *rawè s' parole dègajéye*, retrouver sa faculté d'élocution | *awè s' linwe disnukéye*, id.
- 146 [3] hiver | ... *po n' si nin lèyi apèsanti*, ... pour éviter l'épaississement du sang | [5] *brouyi* ou *pièrdu* ou...
- 152 [26] id. | *Mi tos' si rècrache*, ma toux devient plus grasse = mon rhume tire à sa fin | *Il a co sti r'tchaussi s' rume*, son rhume reprend de plus belle | *Il a co sti r'grèfè* ..., = id.
- 155 [17] vétérinaire | *Vétérinaire ou médecin, c'est tod'i d' ça : gn-a onk dit crèvè*, èt l'ôte moru, vétérinaire ou médecin, c'est égal : l'un dit crever, l'autre mourir | [26] opérer | ~ *pa l' coutia*, ~ par le couteau = id.
- 159 [21] âgé | *on-ome rassít, one feume rassíté*, un homme rassis, une femme rassise = ... d'expérience
- 162 [13] vieillard | *on vi pèrpète*, un vieux Perpète, = id. |
- 166 [7] nourriture | *awè l' gale aus dints*, avoir la gale aux dents = id.
- 168 [9] goulument | *stroufyi* ou *strouflè*, id. |
- 176 [6] id. | ***do brichou* (Nismes), id. | [17] *chovion*, écouvillon = petite botte de légumes d'assaisonnement, liés ensemble et cuits dans le bouillon |
- 178 [2] café | *fè on nuk à s' gaviot*, se nouer le gosier = cesser de boire [33] solitaire | *À misère ! elle èst co passéye pa l' min.me trau !*, ah misère ! ce dernier verre de liqueur a

suivi le(s) précédent(s) dans le même trou = videz-m'en un autre ! |

182 [32] Bara | *Gn-a co do r'prindemint autoù di ç' bokèt-là*, il y a encore de quoi reprendre à ce morceau-là = il reste de quoi se sustenter |

183 [20] marcs | *On z-a r'passè d'ssu po lès boutis*, on a rajouté de l'eau (au café) pour le donner aux valets de ferme = il est dilué | *On n' pout mau d'awè l' balzin avou*, on ne peut être atteint de tremblements après en avoir bu | [34] *chique ou tchitche di toubac'*, pincée de tabac à mâcher |

184 [5] de ~ | *kèwe di pupe*, id.

186 [28] désordre | *Il è-st-abiyi come on londi d' dicauce*, il est habillé comme un lundi de ducasse = id. |

188 [5] id. | *Rèssèroz vosse tchin, gn-a l' mèn' qui grûle*, rentrez votre chien, le mien gronde = id. |

191 [11] chaussure | *chacon*, id. |

194 [22] intelligent | *tièsse à paurt*, tête à part = id. |

195 [25] davantage | *T'ès trop fin po dol doblûre*, tu es trop fin pour être utilisé comme doublure = je te sens venir |

199 [25] toujours | *Il avalereut l' diâle, cwanes èt tot*, on lui présenterait le diable ; il l'avaleraut, encorné = il manque de discernement |

201 [27] bête ! | *Èle n'est nin discrukéye*, elle n'est pas dépêtrée = elle n'est pas intelligente | *I li manqueut brâmint dès vis' èt dès boulons* (Lx), il lui manquait beaucoup de vis et de boulons | *Il èst foû dès ray*, il a quitté les rails = id. | [29] *Malin Djèc'*, id. |

202 [2] rien | *Ci n'est di s' difaute si lès crapôds n'ont pont d' kèwe*, ce n'est pas de sa faute si les crapauds n'ont pas de queue = id. |

203 [11] instant | — *Djè l'a su l'.... — Ratche-lu !*, — je l'ai sur le — crache-le ! (répond-on ironiquement à cette déclaration) |

204 [16] souvenir | *Dji su come lès lîves ; djè l' pièd en courant*, je suis comme les lièvres ; je perds (la mémoire) en courant | *Dji nè l' vou nin so'tnu*, je ne veux pas soutenir cette assertion | *A l' fin do sondji èt do studyi, ça vos r'vint, là*, à force de méditer et de se creuser, la mémoire vous revient |

205 [23] habitué | *racostumè* ou *ra-eûrè* ou *r(i)fè* ou *r(i)mète*, habituer à nouveau |

206 [3] *r(i)tchair dins s' (vi) mau*, retomber en son (vieux) mal = reprendre son habitude | [25] maison | *C'est leû(s) maniére(s) insi*, c'est leur(s) coutume(s) |

207 [27] réflexion | *tûzau* ou *pinsif*, pensif

209 [3] raison | *è rèsponde*, en répondre = être assuré de : *djè rèspond qu'ele n'a nin v'nu rapôrt à vos*, je suis certain qu'elle n'est pas venue à cause de vous |

213 [12] *C'est come on l'zi agnereûve dins leû tchau*, c'est exactement comme si on les mordait en plein muscle = leur sensibilité est très vive |

214 [2] *awè bon*, être en état euphorique | *awè mèyeù*, ~ en pleine euphorie

215 [2] redressé | ... *bossu qu'a pièrdu s' bosse*, id. | *Il è-st-eûreûs come on rwè*, il est heureux comme un roi | *Il èst contint di s' sôrt*, il est content de son sort | [4] content | *Nn-èstins contints come dès bondiès*, nous étions heureux comme des dieux |

216 [22] poissons | *Ça s' vint plinde ; èt bagni come i faiyenut dins l' sauce*, à *djoke su lès crètons*, ils osent se plaindre ; alors qu'ils baignent dans la sauce, juchés sur

les lardons = ils se plaignent à tort | *Â ! si nos pôrin.n' awè l' boneûr dins l' maleûr !* (iron.), ah ! si nous pouvions trouver le bonheur dans le malheur ! = si la chance pouvait nous visiter, où que nous soyons ! | [28] souci | *Êlle a r'cheû l' mèyeû*, elle a « secoué de nouveau » la meilleure part = elle a recueilli... | [36] années | *Nos-avans passè au-t-truviès*, nous sommes passés au travers (de la guigne) | *Nos-avans co passè à l' lèdjère*, nous sommes passés à la légère = nous avons joué de chance |

220 [19] n'est-ce-pas ! | *Il ont ieû diâle èt sints èt tot*, ils ont eu diable et saints et tout = ils n'ont échappé à aucune mésaventure |

221 [35] pierres | *Il aveut on cœûr gros comme on pwin d' chî lîves*, il avait un cœur gros comme un pain de 3 kilogs = ... lourd de peine |

224 [31] lanlaire | *Vos r'passeroz d'mwin : vos culotes sèront r'faites*, repassez demain : votre culotte sera réparée = id. |

225 [2] service | *Il è-st-ossi soyant qu'one gate à bêriwète* (Lx), il est aussi sciant qu'une chèvre (que l'on mènerait) sur une brouette |

227 [12] protégé | *si rawè ou si rapèche ou si r'trouvè*, s'orienter, retrouver sa voie |

229 [26] *fè dès brès d' piérdu*, lever les bras à la façon d'un homme désemparé |

233 [4] peuplier | *On 'nn'a peû come do gris leup*, on le craint comme le loup gris | ... *come do vèt' diâle*, ... comme du diable vert.

234 [2] id. | *C'è-st-on profête qui mougne do pwin*, c'est un prophète qui se nourrit de pain = ses rodomontades ne trompent personne | ***I pinse ièsse li diâle, i 'nn' a nin*

co lès cwanes (S), il se croit le diable en personne, il n'en a pas encore les cornes = id. | *Il èst grand come li payis do rwè*, il est aussi « grand » que le pays du roi (grand étant pris dans le sens propre, mais surtout dans le sens de « hautain ») | *Èlle asteut grande, qu'èle ni s' con'cheut nin*, elle était orgueilleuse, au point de ne plus se connaître | [6] *Il èst glôriyeùs dins q' qu'il èst*, il est plein de vanité |

235 [16] entourage | *C'est nin mau plaiji d' lèye*, ce n'est pas « mal plaisir » d'elle, id. | *Nos-avans todi d'mèrè d' bon-acôrd*, nous nous sommes toujours bien entendus | [21] dommage | *grogni one saquî*, garder rancune à qn : *i m'a grogni tote li samwin.ne*, il m'a boudé la semaine durant |

238 [3] confiance | *I braît d'on-ouy èt rîre di l'ôte*, il pleure d'un œil et il rit de l'autre = id. |

239 [1] tigre | ... *come on coucou*, ... comme un coucou | *Lès p'tits pîds sont djalous*, cf. p. 67

240 [23] dédaigné | *I n' nos-ont nin d'dja pus waiti qu' ça*, ils ne nous ont déjà pas accordé un regard |

242 [2] poings | *agni dins sès dints*, mordre en ses dents = se contenir avec peine | [6] mauvais | *ièsse dismantchi* ou ~ *dismontè*, être démonté | [15] id. | *mostrè sès dints*, montrer les dents = menacer |

243 [13] vous | *Nn-avans ieû dès raïsons èchone*, nous avons eu des mots « ensemble » | [18] guerre | *I mètrefûve tot l' monde à sès pîds*, il mettrait le monde à ses pieds | *C'è-st-on vrai coq su l'ansègniy*, c'est un vrai coq sur son fumier = id. |

245 [12] lui | *Dj'in.mereûve co mia qui l' saint diâle nè l' vêreut quê*, je préfèrerais encore que le vrai diable le vienne prendre | ... *qu'i sèreut au saint diâle èvôye !*, id. |

249 [25] entêtement | *Èle rote su s' picot, là, lèye, Zabèt'*, elle marche sur ses pointes, Élisabeth = elle tient à son idée |

252 [26] égal | *Li, il èst come on vout*, lui, il est comme on veut = id. |

254 [7] redoutable | *I n' fait nin bon l' prinde conte pwèl*, il ne fait pas bon le prendre à rebrousse-poil = id.

255 [3] id. | *t(i)nu à coron d' filè*, tenir à bout de fil = id. | [9] obligatoire | *fè do matisse Djan-Pière*, faire le maître Jean-Pierre = s'arroger une autorité contestable | [18] *I n'a pont d' toupèt, mais il a do front*, cf. p. 68 = il a le front dégarni, mais il est audacieux |

257 [7] obéir | *Tamboure come dji rote, là !*, accorde ton tambour à mon allure, là ! = obéis ! | [10] *I faut alè come li violon va*, il faut danser comme le violon joue = id. |

262 [22] pour | *veûy divant li*, voir devant soi = prévoir |

266 [30] ridicule | *Ça n'a ni cu ni tièsse*, cela n'a ni cul ni tête = id. |

267 [4] efficace | *I n'aveut nin dandji là*, il n'avait rien à faire en cet endroit |

268 [3] commençons | *Au p'tit boneûr li chance, là !*, que la chance nous sourie ! | [13] conséquence | *Vos n' froz nin on trau à vosse dos po ça*, vous ne trouerez pas votre vêtement au bas du dos en ce faisant |

270 [13] simple | *Asteûre, c'est djouwè, don !*, maintenant, c'est jouer, n'est-ce pas ! = id. | [32] difficile | *Comint va-t-on è rèche di ça ?*, comment allons-nous en sortir ? | [34] id. | *Il i avint tant bien que mal, là, nosse Jule*, il s'en tire au mieux de ses possibilités, Jules |

271 [10] besogne | ***Dj'a vèyu m' père o saurt* (S), j'ai vu mon père dans les essarts = id. |

273 [1] essayer | *Et mi, dji passe l'êwe, d'abôrd ?*, et moi, je passe l'eau, alors ? = inutile que j'essaie | ..., *dji passe Moûse, d'abôrd ?*, ... je passe la Meuse, alors ? = id. |

277 [21] défauts | *On n' veut nin sès bins ; on n' veut nin sès maus non plus*, si l'on n'entrevoit pas ses qualités, il en est de même de ses défauts | *S'on n' mi vout nin come dj' « est », gn-a qu'à m' lèyi come dj' « est »* (iron.), si l'on ne m'accepte pas comme je suis (*dj' « est »* étant pris pour : *dji su*), il faut me laisser tel que je suis (id.) | [35] agréable | *Ci n'est nin mau plaîji d' lèye*, c'est « pas mal plaisir » d'elle = elle est plaisante |

278 [9] frotter ! | *Faut l' dichurè come on l'a*, il faut le déchirer comme on l'a = il faut en tirer parti dans l'état où il est | [18] grande | *C'è-st-on-ovri d' mès-aburtales*, c'est un ouvrier de mes bretelles = médiocre |

279 [3] ***Il èst co dins sès fèraujes* (Gl), il est encore dans une période d'extravagances | *Quand l' bwès boute, ça li arrive*, la montée de la sève provoque en lui des périodes de débordement | *Vos n'èstoz nin blanc, mon parent !*, vous n'êtes pas blanc, l'ami ! = vous n'avez pas la conscience nette.

280 [7] agréable | *d' bone renconte*, id. | [27] main | *fè dès brès*, faire des bras = accueillir, bras ouverts | [34] agréable | *awè bone âme*, être bien bon : *vos-avoz bone âme do m' dire ça*, vous êtes bien bon de me parler ainsi |

281 [4] charité | *Il èva todi : I n' faut nin tous les biens d' la terre po vikè*, il va déclarant : il n'est pas nécessaire d'avoir tous les biens de la terre pour vivre | [6] moi | *Fioz bin, vos trouveroz bin*, faites le bien, vous y trouverez plaisir | [8] | id. | *C'è-st-on bokèt d' pwin, ç'-t-ome-là*, c'est un morceau de pain, cet homme, id. |

282 [26] poli | *Mèrci, nosse tchin !*, merci, notre chien ! = vous oubliez de remercier la personne qui vous fait un cadeau ; vous la traitez comme votre chien (que vous ne remerciez pas non plus) |

283 [30] *awè l' pate lèdjère*, avoir la main légère = être toujours prêt à gifler |

284 [19] discorde | *Qu'i n' vègne nin co stitchi sès-inwions vêci !*, qu'il ne vienne pas encore fourrer ses aiguillons ici = id. | [20] plans | *I 'nn' i ont byin fait !*, il leur en a bien joué, des tours pendables ! | [26] gens | *Li mau qu'on fait, c'est come one gote d'ôle dins one pinte d'ewe : èle rivint todì au d'zeûs*, le mal que l'on fait revient toujours à la surface, comme une goutte d'huile en un verre d'eau |

291 [8] fatigant | *ramiche*, id. | [10] sauvage | *astchaufurnè*, sauvage |

292 [9] durée | *I n'est nin co meûri*, il n'est pas encore mûri |

293 [13] dort | *I r'verè on djoû avou s' tièsse dizos s' brès*, il reviendra un jour, la tête sous le bras = c'est un imprudent |

296 [4] déloyalement | ~ à *traîte*, = id. | [13] âme | ... *come one tone*, ... comme un tonneau | ... *come one djusse*, ... comme une cruche |

297 [3] bassesses | ~ *dès platitudes*, ~ des platitudes = s'humilier exagérément |

298 [36] id. | *si fè èkèwyi*, se faire « accoupler » = id. |

299 [35] lui | *Vos p'loz bin l' lèyi dwârmu su vosse boûsse*, vous pouvez le laisser dormir sur votre bourse = ayez toute confiance en lui |

301 [3] femmes | *rôleû d' comères*, id. |

302 [6] fauté | *Il ont stî dins l' tchambe aus pomes*, ils sont allés dans la chambre aux pommes = ils ont fauté | *Ça, c'est dès cōps d' pania*, ce sont des coups de pan de chemise = ce sont les conséquences de l'inconduite |

303 [9] id. | *I n' faleut nin d'dja awè frèd sès dints*, il était requis sans nul doute de « n'avoir pas froid aux dents » (iron.) = id. |

305 [20] bon | *ça n'est nin bia, mins ça fait do bin à s' cwârps*, cela n'est pas beau, mais cela fait du bien au corps = id. |

307 [3] *r(i)laumeû d' potias*, avaleur de verres | [10] *Il èst pus sovint sô qu' sêwe*, il est plus souvent saoul que sain d'esprit | [24] foré | *Il a todi ieu s' gosi pus grand qui s' boûsse*, il a toujours eu le gosier plus profond que sa bourse |

310 [25] réservant | *Li ci qui n' veut rin, i n' dit rin*, celui qui ne voit rien ne dit rien |

313 [14] prodigue | *I n'a nin inventè l' machine à r'foulè lès dètes*, il n'a pas inventé la machine à refouler les dettes |

319 [13] désaffection | *C'è-st-one pus longue parintéye*, c'est une parenté plus lointaine |

320 [17] amour | *I s' rabrèssint come galant-mayon*, ils s'embrassaient comme des fiancés | ... *come s'il astint à pîces*, ... comme s'ils étaient embauchés à la pièce = sans arrêt | [20] vieille | *Bon coq, mwinre coq !*, bon coq, coq maigre !

322 [6] civiles | *ièsse à pwint d' mariadje*, être proche(s) du mariage | [31] id. | *mète on franc à pont*, mettre un franc de côté = id. | [36] baptême | *rèsponde po*, répondre pour = id. |

323 [3] excès | *bèsogni sès-èfants*, soigner ses enfants | [8] rien | *On n'est nin si rate mariè qu'on n'est pu djon.ne, là*,

on n'est pas sitôt marié que l'on n'est plus jeune, vous savez (iron.) (*djon.ne* signifiant également « jeune » et « célibataire ») | [10] vierge | *Ça dure ch'is samwin.nes quand onk dès deûs n' vout nin sinè*, il faut observer un délai de 6 semaines avant le mariage lorsque l'un des parents refuse de donner son consentement | [17] loterie | *Quand on s'mariye, on n' sét nin tot ç' qu'on rabrèsse*, (iron.), en se mariant, on ne connaît pas tout ce qu'on embrasse (embrasser signifie aussi ici : entreprendre) | — *Vos-astoz mariéye, vos ? — Bin ayi : i faut one miète di tot dins lès mwin.nadjes, don !* — vous êtes mariée, vous ? — Eh bien oui : il sied d'avoir tout en son ménage (et même un mari), ne pensez-vous pas ! | [25] démangeaisons | *Li feume, c'è-st-on bia meûbe, mins i n'è faut nin dins totes lès places* (iron.), la femme est un beau meuble, mais il n'est pas requis d'en avoir dans toutes les pièces de la maison |

325 [6] râtelier | *À Ouyèt, on tire au fisik por on mariadje quand l'ome n'est nin do viladje* (S), à Houyet, on tire des salves de fusil lorsqu'un étranger épouse une fille du village |

329 [19] Gilles | *Djèc'*, Jacques | [27] Stéphanie | *Féfeye, Alphée, Orphée* |

330 [14] *Mâbe* (G), Aimable

331 [23] stupide | *Malin Djèc'*, id. |

333 [6] *Bâdâ, Badingue* | [19] Sapin, Satch : *Piêre Satch* | [20] *Tantan, Tchèna* : *li galant d'emon l' Tchèna* |

335 [32] déclarait-il | *dire avou*, dire avec = abonder dans le sens de | *dire après*, reprocher à : *gn-a rin à dire après ç' bauchèle-là*, rien n'est à reprocher à cette jeune fille | [33] carrément : *plat-èt nat'*, (S), id.

336 [26] repartir | *awè li r'bond*, avoir le bond = ~ la riposte |

337 [24] id. | *cominci sès-ôrémus'* (pron. : *au*), commencer ses radotages = id. | [25] id. | *priyi en grâce*, demander avec insistance |

338 [16] croire | *Dji v' dîrè ça à l' nêt*, je vous dirai ça le soir (dit-on pour éluder une question ou pour éconduire un gêneur) | [35] réalité | *Dji m' vos va dire come on dit*, je vais vous énoncer une vérité connue | *Et ça a v'nu come ça, si v' n'è savoz rin !*, et cela s'est produit de cette façon, si vous n'en savez rien = ..., je me permets de vous le rappeler.

339 [6] absolument | *I n' pout mau qu' do manquè*, id. | [8] contredira | *I gn-a pont di r'dite à ça*, rien à redire à cela | *Vos n'avoz nin mwaïje raison*, vous n'avez pas tort | [31] chien | *I n'a nin agni su s' linwe po tè l' plaquè*, il ne s'est pas mordu la langue au moment de te le servir = il te l'a déclaré sans ambages | *I n'a nin toûrnè autoû (do pot)*, id. |

342 [4] bavard | *S'èlle aureut on clokin à s' minton*, elle è foutereut one d'arèdje, si elle avait une clochette au menton, elle en ferait un tintamarre | [10] rien | *Nosse vatche, èle t'a on pés come one ârmwêre ; enfin, come li pot d' li stûve, alons !*, notre vache a un pis comme une armoire ; enfin, plutôt comme le pot de la cuisinière !

343 [5] dire | *C'est dès ramadjes di gréve*, ce sont des ramages de grive = propos peu sérieux |

344 [2] contrôler | *C'est todi ça tot jusse quand on d'vint d'au lon* (iron.), c'est toujours manifestement exact dès que l'on parle d'événements lointains | *Dji n't a nin stî veûy*, je n'ai pas contrôlé de visu |

346 [21] inutiles | *Èle cause po donè d' l'air à s' bouche*, elle parle pour s'aérer la bouche = sans raison |

347 [34] conclusion ! | *Bèrnique avou ça !*, cela ne prend pas ! | [35] bornes | *Bin va !*, eh bien ! id. | [38] *Tot jusse, Augusse !*, tout juste, Auguste ! = id. |

351 [1] id. | *Ci n'est nin l' sô(r)te di djins à ça*, ce n'est pas l'espèce de gens à cela = ils sont bien différents de ce que vous pensez | [5] *Is sont todi pa t't-avau n-on l'ôte*, ils sont toujours l'un chez l'autre = leurs rencontres sont (trop) fréquentes | [32] quarante | *Dji m'en fou come di l'anéye qu'est iute*, je m'en moque comme de l'année passée = id. |

354 [8] conviennent | *Lès-agaces ni volenut nin avou lès cwârbaus*, les pies ne volent pas de conserve avec les corbeaux = les conditions sociales interdisent certaines collusions |

359 [22] transport | — *Jusqu'à li p'tite dicause !*, au revoir, jusqu'à la petite ducasse ! (disent les hôtes aux invités qui les quittent) — *Gn-a-t-i cor one pus p'tite qui ç'tèlegi ?* (rétorque le loustic qui n'est pas satisfait de la réception). N. B. les deux phrases sont entrées dans l'usage courant en une formule plaisante pour prendre congé. |

374 [4] **— *Ine sène drèye,*
Pitè pitè comèdrèye
Boûr èt boûr èt racacaye
Mistraye. (Cz) = id.

376 [16] **— *Lumeçon, droûve tès cwanes :*
Ti père èst mwârt, ti mame ti r'houke (Cz),
 limace, ouvre tes cornes : ton père est mort, ta mère te rappelle.

**— *Tchauwe soris,*
Passe par ci :
T'aurès do pwin rosti
Et dol pichate di canari
Po t' rafrèchi. (Cz), chauve souris, Passe par ici : Tu auras du pain rôti Et de l'urine de canari Pour te rafraîchir.

**— *Haye èt haye !*
 Et comére haye !
 Qwand-îtrans-dj' à l' Notrè Dame ?
 — *Dji n'è sés rin, ma fwè, comére :*
 Dj'aî à cûre èt a bouwè,
 Et one pouye à-z-acovè,
 Et l' vèchau mè l' vout stron.nè,
 Et mi, dj'i vou visè. (Cz), aïe et aïe ! Et
 femme aïe ! Quand irons-nous à la Notre
 Dame ? — Je n'en sais rien, ma foi, femme :
 J'ai à cuire le pain et à lessiver, Et une
 poule à mettre couver, Et le putois veut me
 l'étrangler, Et moi, je veux la surveiller.

380 [5] — *Trau di m' cu, c'è-st-on chuflèt,*
 Tchantchè !, trou de mon cul, c'est un
 sifflet, François !
 — *Caporal cwamejî,*
 Brigâdier saveti !, caporal cordonnier,
 Brigadier savetier !

390 [7] sort | **— *Boû sins cwane*
 Cwane di boû
 C'est ti qu'est foû ! (Cz), bœuf sans
 corne, Corne de bœuf, C'est toi qui es
 dehors.

393 [19] enjeu | *égô som' (prob. : égaux sommes), nous*
 sommes à égalité (expression reprenant, en les prononçant
 à la française, les mots : ego sum, introduisant le psaume de
 l'office des morts, ego sum resurrectio et vita,...)

412 [11] chant || *coq bateû ou coq batalieûr, coq utilisé*
 pour les combats (interdits) de coq ; coq de haute taille :
 po lès stinde, on lès fait mougni dins on sabot clawè au meur
 todi pus wôt, pour leur allonger la taille, on dispose leur

nourriture dans un sabot cloué au mur de plus en plus haut || *coq tchanteù*, coq chanteur, utilisé dans les concours de chants | [13] id. | *vère* ou *plaque*, négatif | *imaudje*, image = positif.

427 [7] id. | *boufa* ou ***albête* (Jod.), sarbacane |

429 [20] *diabolo* || à l' *tchôde mwin* ; *li cia qu'i est, è-st-au meur avou sès-ouy sèrès*, èt one di sès *mwins* su s' *dos*, i faut qu'il advine qui qu'a v'nu *tapè d'ssu* ; quand il a advinè *jusse*, c'est l' *ci qu'il a dit s' nom qui va prinde si place*, à la main chaude : le joueur désigné (par le sort) se place face au mur, yeux fermés, l'une de ses mains placée sur le dos, il doit deviner le nom de l'un ou l'autre joueur qui vient lui frapper la main. S'il a deviné, c'est le partenaire nommé qui vient prendre la place du premier et le jeu recommence.

430 [27] glissante | *rafroyi...*, ... à nouveau |

432 [8] *traine* | *abituwè di s' bèsogne*, accoutumé à son travail | *ièsse do l' pàrtiye*, être de la partie = ~ du métier |

433 [21] considérable | *come s'is sèrint à pîces*, comme s'ils étaient (embauchés) à la pièce = id. |

434 [14] ***On n' dimande nin au martchand d' vatches d'aler twèser lès tch'faus* (G), on ne demande pas à qn d'incompétent un travail qui le dépasse | [27] *œur* | *I n'est nin à payi, i n' pièd pont d' temps*, il n'est pas à payer, il ne perd pas de temps |

440 [7] ouvrier | *bratchau*, id. | [16] travers | *twartchi l' bèsogne*, torcher la besogne = id. |

441 [6] allure | *I 'nn'i faut wère po 'nn'awè d' trop*, il ne lui en faut guère (de travail) pour en avoir trop = il n'est guère courageux | *Il èst nawe come li mwès d'avous'*, il est nonchalant comme le mois d'août | *I n'a qui s' linwe*

di bone, il n'a que la langue bonne = il se vante plus qu'il ne peine

446 [27] ***chaulè* (Lx) ou *r(i)doblè* ou *manquè lès racôrds di sumadje*, semer inégalement, soit en éclaircissant soit en concentrant les quantités de semence, surtout en bordure des « voies de semage » ; ce qui figure des échelles lors de la levée | *fè dèz chaules*, faire des échelles = id. |

447 [13] ***Po-z-avèr dol bèle avon.ne*, *i l'* faut sèmè quand *l' cwane di boù gote* (Cz), pour obtenir de la belle avoine, il faut la semer quand la corne du bœuf dégoutte = ..., quand il bruine | [24] *racloir* | *po garanti lès s'minces ou lès frûts dèz mouchons*, *on mèt dèz sbaras* ; *on-ome di strin ou on cwârbau qui pind à one pièce*, *po dins lès campagnes ou dins lès-aubes* ; *po lès p'tites s'minces dins lès djârdins*, *on tind dèz blancs cwârdias ou dèz p'tits papîs qui r'glatichenut ou on mèt dèz stièles à plat su l' tèrin*, pour protéger les semences ou les fruits du bec des oiseaux, on place comme épouvantails hommes de paille ou corbeaux pendant à une perche, et cela dans les arbres ou dans les champs ; au jardin on utilise des cordons blancs ou des papiers luisants placés au-dessus des semis ; pour les pois, on étend des ramilles à même le sol |

450 [32] échelle | ***smakyi* (S) ou *bate au tonia* ou ~ à *l' chaule* |

453 [11] fauchée | ... *crèsse*, id. |

458 [23] attaquez | Aux pieds !, venez aux pieds !

459 [23] *bolèt* ou *paturon*, cheville

460 [29] ***On n' dimande nin au martchand d' vatches d'aler twèser lès tch'faus* (G) cf. p. 434 (Add.)

463 [21] *couchèt è crache*, porc à l'engraissement | [29] de ... | *fougnètè*, id. légèrement | [32] *Nassogne* | *amèdè avou*

sès dints : ça s' fait ossi po lès tchins, lès tchêts, lès moutons, lès lapins, cf. p. 67

470 [32] siècle | ***hièrduléye* (Cz), bande de bêtes |

472 [26] lactation | *s'èpassè*, introduire la patte de derrière dans le licol |

473 [5] pleine | *fè rèplin.ni l' vatche*, provoquer une nouvelle saillie |

476 [5] trayeur | *piède li moudéye* ou ~ *li laiterîye*, perdre le produit de la traite | [8] laitière | *donè come dès pompes*, donner du lait comme des pompes = id. |

481 [3] *canada* (masc.) ou *pétote* (fém.) ou *canadrouyes* (gén.)

486 [26] *rabat d' canadas*, glanage des pommes de terre

487 [21] *sbara*, cf. p. 86

491 [20] *Quand i n' gote nin su l' maçon, i ploit su l' maujone*, quand il ne « goutte » pas sur le maçon, il pleut sur la maison = si le maçon n'est pas abreuvé (en alcool), il pleuvra sur (lisez : en) la maison

494 [30] calcaire || *for à doze tchambes, po cûre lès briques*, four à douze chambres pour cuire les briques |

495 [13] *bouriquè*, travailler au moyen du treuil : *on z-a bouriquè po-z-awè li tch'fau foû do trau*, c'est au moyen du treuil qu'on a réussi à retirer le cheval du trou | [14] talus || *grins d' mines*, parcelles de minerai de fer (incluses dans le marbre) | [18] armature | *ârmûre di quate èt d'méy su déûs èt d'méy*, armature de 4,50 sur 2,50 m. | *dins lès sôyerîyes di mârbe, on travayent d' doze à doze, sauf li dîmègne*, dans les scieries de marbre, on travaillait de midi à minuit ou de minuit à midi, dimanches exceptés | *li mârbe à pendules asteut soyi à on centimète di spècheû*, le marbre destiné à

faire les pendules était scié à une épaisseur de 1 cm | *sôrtes di mårbe* : *blanc d' Wagniye ou Sinte Ane, rodje, bleu-nwâr* (c'est l' *pus coriant, c'è-st-on mårbe à claus*), espèces de marbre : *blanc de Oignies ou Sainte-Anne, rouge, bleu-noir* (c'est le plus dur, c'est un marbre à « clous ») |

501 [11] essieu || *on fèreûve vingt-deûs rûwes su on djoû : doze au matin, èt dîj à l' nêt*, on ferrait 22 roues sur une journée : 12 le matin, 10 l'après-midi |

503 [11] alésoir | *lès quate píds èstint fèrèz po trwès francs èt vingt'*, les quatre pieds étaient ferrés pour 3,20 fr. |

516 [9] clients | *C'èst l' ci qui mèt l' solè qui sint èwou qui l' pli fait mau*, cf. p. 71

523 [19] tonneaux | *po fè l' bire, on mèt trimpè l' wadje ou l' blé dins dès tines d'èwe èt après, l' sigotè dins dès bances. Après, on l' sitind su l'airéye do l' grègne oudôbin su l' gurni po l' fè djaurnè* (faut l' *bone siþècheû po l' fè èstchaufè*). *Après l' djaurnadje, i faut discramyi lès djaurnons tot comachis come do wazon* ; on l' *mèt sètchi èt l' fè moûre po-z-è fè l' braî*, pour faire la bière, on met tremper orge ou seigle dans des cuvelles d'eau puis on le met dans des mannes pour l'égoutter. On l'étend ensuite sur l'aire de la grange ou sur le plancher du grenier pour en assurer la germination (une certaine épaisseur est requise). La germination terminée, on doit dissocier la masse de tigelles entortillées comme un gazon, puis les mettre sécher pour les faire moudre et en obtenir le malt.

534 [4] société | *r(i)lèvè lès vêres wîdes*, reprendre les verres vides |

538 [3] lapins ! | *Paulipaud' lapins ! Lès pias dès comères on n' lès prind nin, pace qu'i gn-a trop d' traus d' dins !* (iron.), peaux de lièvres, peaux de lapins ! les peaux des

femmes on ne les prend pas, parce qu'il y a trop de trous dedans !

539 [9] bateau | *djivéye* ou *nêvéye* (Namur), train de bateaux | [10] pilon | *platineû*, id. | *goudjâr*, gamin employé à la forge | [15] four | *li long d' Moûse*, c'asteut dès fornias *avou l' feu pa d'zos*, èt nin dès wôts fornias, dans la vallée de la Meuse, c'était des fourneaux dont le foyer se trouvait en dessous, et non des hauts fourneaux |

540 [13] chemins | *d' An.nevôye à Ruyon, su l' ri, i gn-aveut sêze rûwes* : *po lès fwadjes dès marchaus, po lès fwadjes à maca, lès sôyerîyes, li polichwè èt po lès molins*, d'Annevoie à Rouillon, sur le ruisseau, il y avait 16 roues utilisées pour les maréchaux ferrants, la métallurgie, les scieries, le polissoir et les moulins |

547 [12] emprunt | *fè à paurt*, faire bourse à part | ~ (chaque) *por li*, ~ (chacun) pour soi = id. | [16] endetter | *fè one pitite poufe ou crotè*, contracter une légère dette | *si mète dins les dètes*, s'endetter |

549 [37] cagnotte | *ièsse su martchi*, être en tractations |

552 [11] gain | *Il èst pus fin courtier qu' mi : c'è-st-on mariole*, il est plus rusé que moi : c'est un finaud | [12] besoin | *Por mi, il a l' boûsse do gouvênièmint*, à mon avis, il possède la bourse du gouvernement = id. | [24] mort | *Dji n'è vou ièsse à rin, ni à one saqwè*, je ne prétends y engager quoi que ce soit |

554 [6] Job | *Ci n'èst qu'one boyéye di pôves*, ce n'est qu'une touffe de pauvres diables | [14] rien | *I n' sont nin briliants*, id. |

556 [38] acheter | *C'èst sovint l' (pus) tchér li bon martchi*, c'est souvent l'objet que l'on paie (le plus) cher qui est le meilleur marché = la qualité l'emporte |

558 [5] id. — *Quand on s' lève taurd,*

On n' trouve qui dès caurs ;

Quand on s' lève matin,

On trouve dès skèlins.

quand on se lève tard, | On ne trouve que des liards ; |
quand on se lève tôt, | On trouve des escalins.

559 [30] fournil | *lari* (Philippeville), réduit |

560 [1] corniche | *fièsse*, faîte : *li fièsse do twèt*, le faîte
du toit | [7] attente | *on r(i)dint* ou *one ritraite*, un retrait |

561 [24] mur | *trau d' soufe*, trou de suie = conduit
d'évacuation de la suie au bas de la cheminée |

563 [2] incendie | *C'è-st-one bone tchiminéye* ; *on z-i*
brûlereut dès cayaus, c'est une bonne cheminée ; on y brûle-
rait des pierres | *Zèls, c'èsteut tofér lès meûbes dissu l' tchaur*,
chez eux, on était toujours en instance de déménagement |

574 [19] boue | *trafic* ou *convôye* ou *manège*, va-et-vient.

575 [25] | chien | *Vi rôleû Babète* ! (iron.), vieux rouleur !
= toujours en voyage !

576 *Dausseu*, *Daussois* | *Djèronsaut*, Géronsart | *Fritchapèle*,
Froidchapelle | *Neuvile*, Neuville | *Palisou*, Paliseul |
Sinzèye, Senzeilles | *Slinri*, Silenrieux | *Soûmwè*, Soumoy |
Vilé, Villers-deux-églises |

577 [20] Namur | — *À côps d' pires, s'il èst d' Sint-Pire* ;

À côps d' cayaus, s'il èst d' Sint-

Mèdaud ;

À côps d' pid è s' panse, s'il èst d'

Druwance,

à coups de pierres, s'il est (du quartier) de Saint-Pierre ; à
coups de cailloux, s'il est (du...) de Saint-Médard ; à coups
de pied dans le ventre, s'il est de Dréhance ! | [30] *Bièmèrwès*,
habitant de Biesmerée |

579 [1] *Borg'*, bourg = Saint-Hubert | *Borquin*, habitant de ~ | [6] *Vile*, Philippeville : *aler à l' Vile*, aller à ~ |

591 [26] *r(i)piquè*, id. | *fè li p'tite guère*, faire la petite guerre = effectuer des (grandes) manœuvres

595 [1] même | *Bone cwisse, Louwise* ;

Bone djambe, matante ! (iron.) = id.

| *Bone anéye èt bone santè, èt l'paradis au d'bout d' vos djoûs !*, bonne année et bonne santé, et le paradis à la fin de votre vie ! | ***Bone an.néye avou dès bos neûrs* (pour : *dè boneûr*) *èt dès blankès gates !* (iron.) (Visé), bonne année avec des boucs noirs et des chèvres blanches. |

601 [19] — 21 décembre (*Sint-Tomas*)

**— *Tomas, Tomas*,

Bultéye cu qu' t'as ;

Ca to n'aurès nin sitôt bultè

Qui dins trwès djoûs c' sèrè l' Noyè. (Cz)

Thomas, Thomas, | Blute ce que tu as ; | Car tu n'auras pas sitôt bluté | Que ce sera la Noël dans trois jours. | [25] populaire | ***traîriye, loteriye qui s' djoûwe aus cautes à Andène* après messe di méye-nêt dins lès cabarèts èt èmon lès bolèdjis po dès cougnous ; à chaque paurt, i gn-a cinq' ; on fwârt gros, èt pwis trwès-ôtes, todis pus p'tits, èt l' dérin, on tot tot p'tit d'rin di tout (qu'on lome : *li trôye*), loterie qui se tire au moyen d'un jeu de cartes à Andenne dans les cafés et les boulangeries, la messe de nuit terminée, avec, pour enjeux, cinq « cougnous » : le premier, fort gros ; les trois suivants, de plus en plus petits ; le dernier, minuscule, (appelé « la truie ») (Andenne)

601 [16] arbres | *lès djoûs sont à bèsace*, les jours sont « à besace » (dont la charge est répartie équitablement en avant et en arrière) = la durée d'éclairement est égale à la période d'obscurité pendant cette période de décembre |

602 [7] Dieu ! | *Dieû deu Dieû, è-st-i possible !*, est-il vraiment possible, mon Dieu !

603 [4] *Godfèrdieû !*, id. |

605 [2] peste) | **Je me couche au nom de N.S.J.C. qui a été crucifié pour moi sur l'arbre de la Croix. Ainsi soit-il. Jésus me veut bénir, Jésus me veut conduire à la vie éternelle. Ainsi soit-il. Je rends mon âme à Dieu, mon corps à la terre, la pourriture aux vers. Sainte Barbe, *Bayurépe*, que la paix de Dieu soit levée ; *si l' mwârt mi prind, si l' mwârt mi strind, ni prête ni priyèsse ni pout vinu à temps*. Venez, N.S.J.C. là au Saint Sacrement. Jésus, Joseph, *Joakin*, Anne et Marie, je vous donne mon cœur, mon corps, mon âme et ma vie. Jésus Soyez (?) moi Jésus, maintenant et à l'heure de ma mort. Ainsi soit-il. (Cz), ... soit levée ; si la mort me prend, si la mort m'étreint, aucun « prêtre » ni prêtre ne peut venir à temps. Venez, N.S.J.C. là au Saint Sacrement, Jésus, Joseph, Joachim...

607 [8] affranchie... | **Saint Hubert qui est dans sa chapelle, qui nous éclaire et qui nous appelle ; qui nous préserve *do l' tonwâre èt d' l' alumwâre*, des bêtes enragées qui sont sur la terre. Quand je me couche, je trouve quatre anges dans mon lit : deux aux pieds, deux aux cheveux ; saint Joseph qui est au milieu. Dormez bien, mes petits enfants ; n'ayez pas peur de l'ennemi. Je prends la bonne Vierge pour ma mère, Dieu pour mon père, saint Joseph pour mon frère, saint Pierre pour mon ami, qui m'ouvrira la porte du paradis. Ceux qui diront *ç'-t-oraïson-là quand i s' coûtcheront èt quand i s' lèveront, jamais paradis n'i pèrdront*, ... qui nous préserve du tonnerre et de l'éclair,... (Cz) |

608 [22] pauvres | *fè sès dévôcions* (pron. : *au*), pratiquer ses exercices religieux | *on dévôt, one dévôte* (pron. : *au*), un dévôt, une dévôte |

610 [2] ici-bas | *S'i va è paradis, gn-a lès tchins da Mon-sieu Châle iront ossi*, si celui-là entre en paradis, les chiens de M. Charles y entreront également |

613 [31] chien | *Quate ètèremints èt deûs mariadjes su s' samwin.ne : i bat à l' machine, nosse curè !*, quatre enterrements et deux mariages sur la semaine : il a travaillé, notre curé, comme au temps où on bat à la machine = notre curé a eu une semaine chargée et bénéfique | ... : *i brèsse, nosse curè !*, ... : il brasse sa bière, notre curé = id. |

615 [12] *Quand on mwârt passe li dîmègne dissu l' planche, i gn-aurè on-ôte divant chis samwin.nes*, quand un cadavre est exposé le dimanche, un autre décès surviendra avant 6 semaines |

621 [22] neuf | *Mi camisole, èlle èst si bone qui nouve, ma veste est aussi bonne qu'une neuve* | [33] extraordinaire | *Ça èst râre come lès bias djoûs*, cela est aussi rare que les beaux jours |

622 [13] moyenne | *Il è faureûve sumè on pârc' po p'lu tchwèsi l' bon*, il faudrait en faire un semis pour pouvoir récolter le meilleur produit |

623 [15] constitué | *On 'nn'a jamais seû fè façon*, on n'a jamais rien pu en faire | rien | *ça n' vaut nin on fistu di strin*, cela ne vaut pas un fétu de paille = id. |

628 [3] correctement | *Mi crèvate è-st-èle au drwèt*, ma cravate est-elle bien nouée | [14] instable | à *strape* ou **à *l'ascate* (Cz) ou **à *l' sicabèle* (Lx), id.

630 [13] peigne | *I t'a dès mwins come s'i duv'neut do l' fosse*, ses mains sont aussi sales que celles d'un houilleur |

631 [7] pesée | *pèsè flauwe ou ~ tène ou ~ nawe*, peser trop juste |

634 [10] employée | *èfumyis come dès èrings*, enfumés comme harengs saurs | [12] viole | *Li gamin a tchôd come one pitite cwaye*, l'enfant a chaud comme une petite caille |

639 [6] id. | ... *on laid vi côp*, id. | [23] batteuse | *Choû : lès sôdârs !*, écoutez : les soldats ! = écoutez le bruit des escarbilles tombant dans le tiroir du poêle, telles des soldats au pas cadencé |

640 [16] oratoire | *tchantè come on-andje*, chanter comme un ange |

642 [6] mauvais | *On z-è ramasse dipus avou s' nèz qu'avou s' rèstia* (iron.), on en récolte plus avec le nez qu'avec son râteau = c'est une odeur pénétrante et peu suave | [35] saumure | *fèl come do (bon) vinaïgue*, acide comme du (bon) vinaigre |

643 [23] truie | *Ça èst mwaïs come one vèsse-di-leup*, c'est mauvais comme un lycoperdron |

645 [5] grand-père | *Vos-avoz aurde dol simince ?*, avez-vous gardé de la semence ? | [36] enfin | *C'est tote twèle parèye à m' saurot*, c'est toute toile semblable à celle de mon sarrau = id. |

646 [27] id. | *ièsse su s'-t-ovradje*, être sur son ouvrage = proche du lieu de son travail |

647 [18] *Nos n'estans co nule paut*, nous ne sommes encore nulle part = nous sommes encore loin du but |

649 [11] bonheur | *I sont comincis èyir*, ils « sont commencés » hier = ils ont commencé...

650 [6] *C'est l' (dérin) côp aus gayes*, c'est le (dernier) coup aux noix = le dernier geste pour terminer l'action entreprise |

651 [8] ordonnés... | *I n'i ont jamais mètu on clau*, ils n'y ont jamais mis un clou = ils ne l'ont pas entretenue,

cette maison | *Dj'è rèspond qu' lès-uch ni tègnenut þus, je gage que les portes ne tiennent plus* = id. |

654 [14] cela | *tot bonemint*, tout bonnement = id. | *ossi bon dire*, autant dire = id. |

655 [4] autre | *Dj'in.meûve-m-ostant n' nin dwârmu qui d' dwârmu*, il m'était égal de veiller que de dormir | *Malon.ne, c'est Florèfe, va !*, Malonne et Floreffe, cela se vaut ! | [14] *égô som'* cf. p. 84

656 [17] savez | *Vive todi do ièsse dins sès cayaus !*, il n'est rien de plus souhaitable que d'habiter sa propre maison | [23] départ | *Èlle aureûve bin fait sins tant*, elle aurait pu se contenter de moins |

657 [11] complètement | *asto : l'uch èst sèrè asto*, la porte est fermée complètement | [13] entièrement | *Dj'i mètrewus tot ç' qui ç' fuche*, j'y mettrai tout ce que je pourrais | [18] imaginables | *On n'a nin co pris autoû*, on n'en a pas pris encore à ce jour = tout est complet | ... *nin co stî autoû*, ... pas encore « été » autour = id. | [27] ***toûrnè à abwâre di via* (Lx), tourner en boisson de veau = ~ à rien |

658 [5] adroitemment | *Tot ça po dès boutroules di cizèt* (iron.), tout cela pour des nombrils de tarin = ... pour rien | [21] id. | *Nos-èstans si rin, là !*, nous sommes si peu de chose ! |

668 [35] reste | *r(i)manant* (Lx), id. |

669 [9] casser | *tant qu'au martchi*, autant qu'au marché = id. | [32] foison | ... à *continuwè*, continuer = sans discontinue

670 [32] abondance | *Do þomî, ça èst coriant* ; je ne vous dis que ça ! *dj'in.me co mia do tchin.ne*, du pommier, c'est un bois dur ; je vous le certifie !, je préfère du chêne |

671 [22] considérable | *I t'a one valise come on martzhand d' lunètes*, il a une valise aussi grosse que celle d'un lunettier |

672 [12] énormément | *sins fè masse autoû*, sans faire beaucoup de manières à son égard = sans beaucoup s'en occuper | [28] mesuré | *Nos-astins à rés' di lacia*, nous avions épuisé nos provisions de lait |

673 [1] nombreux | *On n' s'i bat nin po-z-i moussi*, on ne se bat pas pour y entrer = il y a très peu de gens disposés à y entrer | [2] molaire | *Dji n'a nin d'dja ça, tin !*, je n'ai même pas ça, tiens ! (avec le geste approprié) |

678 [3] *Au mwès d' Julèt'*

Nin on stron sins pîrètes, en juillet, aucun étron sans noyaux (de cerises)

682 [15] plus | *Ça èst iute èt ra-iute*, c'est passé et bien passé | *Il a dins lès cinquante bin avant*, il est dans la cinquantaine bien avancée déjà |

683 [37] ans | — *È l'ôte djoû...* — *Là d'dja on grand l'ôte djoû, savoz !* (iron.), — (cela se passait) l'autre jour, (il y a peu)... — voilà déjà un long « peu », vous savez = c'est bien plus lointain |

687 [7] presser | *Di-d-ci adon, 'l aurè co ploû !* (iron.), d'ici là, il aura encore plu ! = ce n'est pas pour demain ! | *Trop taurd do criyi quand on z-a l' còp*, cf. p. 71

691 [9] vite | *Ça a tchèyu trop raide*, cela est tombé trop raide = ... brutalement | ... *Ça a v'nu trop brut'*, c'est venu... |

692 [24] mouvement | *Il èst r'muwant come one copiche*, il est remuant comme une fourmi |

Lucien LÉONARD

Le bousier dans la dialectologie et le folklore de Wallonie

Le nom de bousier s'applique à divers insectes géotrupes et onthophages, tous coléoptères coprophages ou scatophages.

Selon Joseph Defrecheux (1), le bousier (*Geotrupes stercorarius L.*) est un insecte coléoptère de taille moyenne et de forme presque hémisphérique. Sa carapace est d'un noir luisant par-dessus et d'un violet ou vert doré en dessous. C'est l'espèce-type du genre des géotrupes. Il vit dans les matières excrémentielles et surtout dans les bouses un peu vieillies qui commencent à se réduire en terreau. Selon Léon Pirsoul (2), le mâle a souvent sur la tête ou le corselet des élévations en forme de cornes. Le bousier a été l'objet d'études célèbres de la part de l'entomologiste français Jean-Henri Fabre (1823-1915) (3), que j'ai consultées.

Sur le plan folklorique, le bousier a été l'objet d'une courte notice de Roger Ghys (4) et d'une autre de Robert Dascotte limitée à la région du Centre (5). C'est cette dernière

(1) Voir p. 15.

(2) Voir II, p. 18.

(3) Elles ont été rassemblées en un livre intitulé *Le Scarabée*, textes choisis et présentés par Jacques Brosse. Paris, Le monde en 10-18, n° 122-123, 1963, 308 p.

(4) Voir s. v^o Bagimont pour la référence.

(5) Voir s. v^o Le Centre à Dascotte, *Bousier*.

notice qui m'incite à rédiger les notes que j'ai réunies sur ce groupe d'insectes en Wallonie ; elles se sont heureusement augmentées des notations rassemblées par les collaborateurs de l'*Atlas linguistique de la Wallonie*, que M. Jean Lechanteur a eu l'extrême amabilité de me proposer (1). Mon étude permettra de compléter Ghys et Dascotte, et de situer leurs trouvailles.

1. LES DÉNOMINATIONS DIALECTALES

A. *Type "maréchal"* : *marihò* L 1 Liège (d'après Cl. Déom), 16 Visé ; — *mar'hâ* L 87 Flémalle-Haute ; *mar'hâ* W 1 Waremme, 42 Kemexhe, 52 Celles ; H 8 Warnant-Dreye ; L 4 Bassenge, 45 Voroux-Goreux ; *mar'hò* L 1 Liège, 7 Glons, 14 Heure-le-Romain, 50 Vottem.

marichau To 13 Escanaffles, 43 Montroeul-au-Bois, 58 Leuze ; A 1 Ath, 10 Anvaing, 12 Frasnes, 13 Buisenal (-au_u), 18 Moustier (-au_u), 44 Chièvres, 50 Ladeuze, 52 Belœil, 55 Rameignies, 60 Stambruges ; Mo 1 Mons, 17 Erbiseul, 20 Baudour (-ô), 41 Wasmes, 44 Frameries, 79 Quévy ; S 6 Lessines, 19 Braine-le-Comte, 29 Marche-lez-Écaus-sinnes, 31 Gottignies, 32 Le Roeulx, 36 Houdeng, 37 La Louvière, 44 Villers-Saint-Ghislain, et le Centre ; Ch 24 La Hestre, le pays de Charleroi ; Th 2 Haine-Saint-Pierre, 5 Leval-Trahegnies, 14 Vellereille-les-Brayeux, 43 Thirimont, 54 Grandrieu, 74 Monceau-Imbrechies ; — *marêchau* Mo 1 (1812) ; — *marichéau* To 78 Antoing ; *marich_éau* To 73 Rumes ; — *maricheù*. To 94 Rongy ; — *mar'châ*

(1) Je le remercie ici bien cordialement, ainsi que M. Louis Remacle. En se reportant à la liste des localisations, il est aisé de constater que l'apport des fiches de l'atlas linguistique a triplé la quantité des données sur lesquelles j'ai pu travailler.

Ni 20 Ardevoor, hameau de Neerheylissem ; W 3 Pellaines ; — *mar'chau* Ch 4 Petit-Rœulx, 16 Godarville, 33 Fleurus, 63 Landelies, 64 Montignies-le-Tilleul ; Th 24 Jamioulx, 29 Fontaine-Valmont ; Ni 1 Nivelles, 2 Nethen, 5 Tourinnes-la-Grosse, 11 Rosières, 26 Dion, 28 Jodoigne, 33 Saines, 36 Braine-le-Château, 45 Longueville, 61 Ottignies, 72 Ittre, 80 Tourinnes-Saint-Lambert, 90 Genappe, 93 Hévillers, 97 Thorembais-Saint-Trond, 98 Perwez, 112 Sart-Dame-Aveline ; Na 1 Namur, 6 Aische-en-Refail, 22 Gembloux, 23 Lonzée, 30 Bierwart, 46 Bovesse, 49 Gelbressée, 96 Naninne, 107 Arsimont, 111 Brumagne, ham. de Lesve, 112 Bois-de-Villers, 130 Biesme ; D 2 Annevoie, 3 Bioul, 19 Warnant, 72 Celles ; — *mâr'chau* Th 32 Gozée ; Na 102 Fosses-la-Ville ; D 75 Blaimont ; — *mar'chō* Ni 19 Opheylissem ; — *mar'chau_{eu}* Ni 107 Mellery.

marissiau Mo 37 Thulin, 64 Onnezies.

Roger Ghys, après Jean Haust et suivi par Robert Dascotte, pense à bon droit que le bousier est appelé « maréchal » parce qu'il est noir et sale comme le maréchal-ferrant. La dénomination suivante prouve la correction de cette vue :

A¹. *Type "noir maréchal"* : *gnûr mar'hâ* H 2 Les Waleffes ; — *nwâr mân'chau* Ch 47 Marchienne-Docherie ; — *nwêr mar'chau* Ni 85 Folx-les-Caves, 90 Genappe (*nwêr*), 102 Noville ; — *nwôr marichau* [-6] A 28 Houtaing-lez-Leuze.

Les dénominations qui suivent montrent que le peuple a ressenti le besoin de distinguer entre l'homme et l'insecte. Les distinctions faites ne manquent pas d'un certain humour :

A². *Type "maréchal-sans-clous"* : *mar'hâ-sins-clâs* W 9 Lantremange, 10 Bergilers, 13 Oreye, 21 Bertrée, 32 Hannut, 35 Geer, 36 Darion, 45 Crehen, 63 Latinne.

A³. *Type "maréchal-sans-fer"* : *marichau-sans-fier* Mo 41 Wasmes.

A⁴. *Type "maréchal-au-bran"* : *marichau-au-brin* Mo 1 Mons ; — *marichau-d'brin* To 27 Pecq.

Par contre, il est probable que dans le type suivant on a voulu distinguer le bousier d'un autre coléoptère noir, du cafard ou du ténébrion.

A⁵. *Type "gros maréchal"* : *gros mar'châ* W 59 Ambresin.

Par croisement avec le type N, on obtient :

A⁶. *Type "mouche de maréchal"* : *mohe di mar'hô* L 39 Liers.

B. *Type "charron"* : *carli* S 44 Villers-Saint-Ghislain.

Ce type est comme le précédent lié à l'idée de saleté, de malpropreté.

C. *Type "noire couturière"* : *neûre costîre* W 39 Remicourt.

Ce type confirme, lui aussi, qu'il faut voir en noir plus que l'évocation de la couleur, mais aussi une allusion à la saleté de l'insecte. Par ailleurs, l'emploi de couturière s'explique par le fait que de nombreux coléoptères sont ainsi appelés : par exemple le carabe doré, la courtillère, la coccinelle, etc., à cause du mouvement de leurs pattes antérieures.

A Mons (¹), *marichau* est le nom donné à tous les scarabées de couleur noire, surtout au *Tenebrio molitor* ; à Tournai (²), c'est la blette qui s'appelle *marissiéau*, comme

(¹) Voir Defrecheux, p. 89.

(²) Voir Defrecheux, p. 89.

à Denain (¹) et à Valenciennes (²) (en ces localités on prononce *marissiau*), mot qui prend la forme de *marichau* à Maubeuge (³) et à Soignies, *mar'chau* en Brabant (⁴), et de *mar(i)hā* à Liège (⁵). Florian-Parmentier (⁶), de Valenciennes, cependant, explique ce nom de «maréchal» donné à la blatte par le fait que cet insecte vit près du feu, dans les lézardes des vieilles cheminées, explication qui ne convient certes pas au bousier et ne me convainc guère pour la blatte — appelée plus souvent «bête de four», ce qui en explicite l'habitat assez clairement. A Soignies, Wasmes et Antoing, ainsi qu'à Melleville (⁷) (canton d'Eu, en Seine-Maritime, domaine normand), le «maréchal» est une sorte de nom générique s'appliquant à tout insecte coléoptère noir. C'est encore le sens qu'il faut donner à *marichau* dans ce passage de Joseph Dufrane (⁸), de Frameries :

*In biau p'tit marichau,
Vert, mordoré, fait au pinceau.*

(¹) Jules Mousseron, *Feuillets noircis et Coups de Pic et Coups de Plume. Mœurs et Coutumes du Pays Minier septentrional...* Denain, 1901, p. 188.

(²) D'après Jean Dauby, *Lexique rouchi-français...* Amiens, 1968, p. 48 ; et Florian-Parmentier, *Le Moulin du Rôleur. Contes du Val des Cygnes et du Hainaut suivis d'un Glossaire étymologique du langage rouchi (parler hennuyer)*. Paris, s.d., p. 238.

(³) Voir Edmond Beuge, *Vocabulaire maubeugeois...* Maubeuge, 1889, p. 34.

(⁴) D'après Ghys, p. 101, n° 5.

(⁵) D'après Defrecheux, p. 89 ; Ghys, p. 101, n° 5.

(⁶) Voir note 10.

(⁷) Jean Vacandard, *Glossaire picard de Normandie. Dialecte de Melleville, Canton d'Eu, Sainte-Maritime...* Amiens, 1964, p. 128 : *maricha* 'scarabée'.

(⁸) Voir Joseph Dufrane, *Œuvres choisies...*, p. 87.

Le type suivant est un croisement entre le nom de la fourmi et celui du maréchal-insecte :

D. *Type "fourmi de maréchal" : capichèt d' mar'chau*
D 2 Annevoie, 3 Bioul et 19 Warnant.

La grosse fourmi est appelée *mar'chau* à Ph 42 Franchimont, Ph 54 Roly et Th 53 Boussu-lez-Walcourt. En Ardenne, selon Roger Ghys (¹), le *mar'chau* désigne le *Camponotus herculeanus*, une variété de fourmis.

La famille des dénominations par comparaison avec le maréchal et accessoirement avec le charron est propre au nord de la Gaule ; par contre la dénomination du type suivant se rattache au français « *escarbot* », dont l'étymologie par croisement de *escharbot* avec *escargot* (²) me paraît bien compliquée ; elle est ancienne.

E. *Type "escarbote" : scarbote* à A 7 Wodecq, et en Ardenne, notamment à D 129 Monceau 132 Naomé, 141 Alle ; B 30 Hompré ; Ne 5 Halma, 11 Redu, 15 Hatrival, 17 Vesqueville, 19 Haut-Fays, 20 Gembes, 21 Porcheresse, 22 Maissin, 23 Villance, 24 Libin, 26 Freux, 31 Anloy, 33 Recogne (ou *tchèrbote*), 44 Bertrix, 68 Poupehan ; — *scârbote* D 136 Laforêt ; — *èscarbote* Ne 38 Jehonville, 69 Corbion ; — *sicarbote* D 36 Falaën ; Ma 47 Lesterny ; — *sucarbote* Ne 12 Transinne, 14 Arville, 33 Neuville,

(¹) Voir p. 113, n° 76. — Voir en outre Defrecheux, p. 88, qui indique que le *mar'chau* est la grosse fourmi dans les provinces de Namur et de Luxembourg (ce qui est passablement imprécis).

(²) Voir O. Bloch et Walther von Wartburg, *Dictionnaire étymologique de la langue française...* Paris, 1960, p. 230, s. v° *escarbot* ; et Walther von Wartburg, *Französisches etymologisches Wörterbuch...* Basel, 1963, 86, pp. 288b et 291a. *Escarbote* est picard et francien ; il est attesté sous différentes formes depuis le XII^e s. Intéressante est la signification de *escharboter* en moyen-français : 'fouiller dans la merde...'. Nul doute qu'elle n'évoque le bousier.

hameau de Recogne, 34 Libramont, 39 Saint-Pierre ; — *sécarbote* B 26 Sibret ; — *sécarbote* Ne 32 Ochamps, 43 Offagne, 44 Bertrix, 51 Rochehaut, 57 Auby-sur-Semois ; — *chèrbote* Ne 1 Neufchâteau ; — *tcharbote* Ne 76 Anlier ; — *tchèrbote* Ne 33 Recogne, 47 Longlier, 49 Ebly, 50 Witry, 60 Straimont, 63 Assenois, 75 Thibessart, hameau de Mellier ; — *kérbote* Ne 65 Bagimont ; — *carbote* Ne 23 Glaireuse, hameau de Villance.

On retrouve le *carbot* dans le Bessin (Basse-Normandie), *l'escarbat* dans le Midi de la France, avec des variantes comme *escarabach* dans les Pyrénées, etc. (¹).

De nombreuses dénominations, comme « bousier » lui-même, rappellent le biotope de cet insecte, notamment la bouse. Albin Body indique que le fouille-merde, l'escarbot et le nécrophore (qui pour lui ne constituent qu'un seul et même insecte « qu'on voit souvent dans le crottin des animaux ») « opère toute ses évolutions d'œuf, de larve, de coléoptère dans le corps de l'animal et est expulsé dans les déjections alvines à l'état parfait, soit qu'il ait été avalé sous forme d'œuf, soit à l'état de larve, dans la nourriture » (²). Il est probable qu'il considère dans ce texte l'ensemble des insectes coprophages et non le bousier en particulier. Et il se trompe s'il ne considère que le bousier.

(¹) Selon Eugène Rolland, *Faune populaire de la France...* Paris, III, 1881, pp. 344-345. Voir aussi Paul Sébillot, *Le Folk-Lore de France. III. La faune et la flore*. Paris, 1968², p. 302 ; Jean Poueigh, *Le Folklore des Pays d'Oc. La Tradition Occitane*. Paris, 1952, pp. 90-91. A la vérité, les formes méridionales sont classées à part par von Wartburg, p. 288b, et il les fait venir de **scarafaius*, une modification de *scarabaeus*.

(²) Albin Body, *Vocabulaire des Agriculteurs de l'Ardenne, du Condroz, de la Hesbaye et du Pays de Herve*. « Bull. Soc. liég. Litt. wall. » XX, 1885, 1886 sur la p. de titre, t. à p. de 1884, 1883 sur la page de titre, pp. 125-126.

Par contre il doit avoir raison s'il compte le *Gastrophilus equi* au nombre des coprophages : la larve, en effet, vit et se développe dans l'estomac et les intestins du cheval, et s'appelle d'ailleurs *viér di dj'vå* (¹). Le mouton a aussi une larve parasitaire qui vit dans ses intestins, appelée *viér di mouton* (²). Ces détails, cependant, soulignent combien il est malaisé d'isoler le bousier des autres insectes qui ont le même biotope, ne serait-ce que partiellement au cours de leur existence. Mais ils expliquent certaines confusions relevées plus loin.

F. *Type "entre-en-bouse"* : *mousse-è-flate* L 66 Juville, 114 Louveigné ; Ve 1 Verviers, 32 Jalhay, 34 Royomprez, ham. de Sart, 36 Spa ; Ma 12 Villers-Sainte-Gertrude ; — *mouse-è-flate* Ve 1 Verviers, 34 Solwaster, 37 Francorchamps ; — *môse-è-flate* Ve 31 Polleur, 32 Jalhay, 34 Sart-lez-Spa.

G. *Type "bête de bouse"* : *bièsse-di-flate* L 61 Montegnée ; Ma 19 Érezée, 46 Forrières ; — *bièsse-du-flate* Ve 47 Lierneux.

G¹. *Type "noire bête de bouse"* : au plur. *nwârès bièsses di flate* D 101 Han-sur-Lesse.

G². *Type abrégé "noire bête"* : *nwârè bièsse* D 113 Froidfontaine.

Par croisement avec le type *"mouche"* dont les données sont fournies plus loin, on obtient le type suivant :

G³. *Type "mouche de bouse"* : *mohe di flate* L 32 Dalhem ; — *mohe du flate* Ve 24 Limbourg ; — *grosse mouche dè flate* Mo 9 Neufvilles (mais sans qu'on puisse assurer qu'il s'agit du bousier).

(¹) Ghys, p. 105, n° 32 ; Defrecheux, p. 160.

(²) Defrecheux, p. 161.

H. *Type "entre-en-étron"* : *mousse-è-stron* Na 1 Namur (« escarbot ») 30 Bierwart, 56 Suarlée, 59 Vedrin, 61 Boninne, 79 Lives, 84 Andenne, 98 Mozet (« scarabée sacré »), 99 Faulx, 101 Ohey, 129 Florée ; D 15 Flostoy, 34 Méan, 40 Thynes, 58 Serinchamps ; W 52 Celles ; H 1 Huy, 26 Antheit, 27 Ampsin, 28 Amay, 37 Couthuin, 38 Ben-Ahin, 39 Bas-Oha, 42 Neuville-s/Huy, 45 Vierset-Barse, 46 Strée, 49 Nandrin, 53 Marchin, 68 Harzé, 69 Pailhe ; L 35 Hognoul, 113 Sprimont, 116 Comblain ; Ma 1 Marche, 2 Bende, 3 Borlon, 4 Tohogne, 9 Durbuy, 12 Villers-Sainte-Gertrude, 15 Wéris, 36 On, 43 Grune, 49 Nassogne ; — *mousse-è-stroy* W 63 Latinne (pour désigner la larve) ; — *mousse-o-stron* Ma 39 Roy, 40 Halleux ; B 21 Roumont, ham. de Flamierge ; — *mouse-è-stron* Na 19 Cortil-Wodon, 20 Forville, 116 Maillen ; D 46 Heure, 64 Fronville ; H 1 Huy, 21 Jehay, 50 Tavier, 77 Ferrières ; Ma 24 Beffe, 35 Humain ; — *mouse-è-strô* L 43 Trembleur ; — *mouche-è-stron* Ni 6 Beauvechain, 9 L'Ecluse ; Na 107 Arsimont (différente de la *mouche-à-stron* « mouche jaune de fumier » ?), 127 Crupet ; D 25 Ciney, 72 Celles, 73 Custinne ; à Na 59 Vedrin, on indique que c'est un diptère, donc un *scatophaga stercoraria* ; à Ma 48 Masbourg, on ne donne ni le sens ni le genre, celui-ci pouvant servir de critère afin de déterminer s'il s'agit du bousier ou d'une mouche.

Il n'est pas douteux qu'il ne faille reconnaître une influence du type *mouche-à-stron* sur la dénomination *mouche-è-stron*. La première forme désigne normalement la mouche stercoriaire. Cette influence est due à la confusion des deux types, qui désignent des insectes de même biotope, ainsi qu'il apparaît clairement au type N ci-après. En outre, il peut y avoir hésitation entre *moussi* et *mouchi* pour dire « pénétrer, entrer », ainsi qu'il a été noté à Stave,

où le bousier s'appelle *mousse-è-stron* et pénétrer se dit *mouchi*.

Ajoutons que le *mousse-è-stron* que donne Defrecheux (1) pour Namur est défini « escarbot », mais je ne sais si cet auteur fait une différence entre l'escarbot et le bousier.

H¹. *Type "vole-en-étron"* : *vole-è-stron* Na 19 Cortil-Wodon. On dit aussi *mouse-è-stron* dans la même localité. On a donc perçu non seulement le biotope de l'insecte et un aspect de ses mœurs, mais encore qu'il vole.

I. *Type "entre-en-cul-de-cheval"* : *mousse-è-cou-di-dj'vau* L 94 Ayeneux.

I¹. *Type abrégé "cul-de-cheval"* : *cou-di-dj'vau* B 6 Regné, ham. de Bihain, 12 Nadrin, 14 Mont, 15 Houffalize ; Ma 29 Dochamps, 42 La Roche-en-Ardenne ; — *coudi-tch'fau* D 46 Heure-en-Famenne ; B 16 Mabompré, 17 Tavigny, 19 Noville, 21 Flamierge, 22 Longchamps ; Ma 51 Ortheuville, ham. de Tenneville ; — *cu-du-tch'fau* Ne 16 Saint-Hubert ; — *cu-dè-tch'fau* B 24 Tillet.

Les Types I-I¹ sont probablement le produit d'une confusion avec *l'hippobosca equinus*, appelé *mohe di dj'vâ* en liégeois et en verviétois, et *mouke de g'viau* à Tournai. L'hippobosque se cramponne avec ses ongles crochus aux parties les moins protégées par les poils et suce le sang des chevaux. Il est aisé de deviner quelle est la partie peu protégée qui a inspiré la dénomination dont le bousier a hérité par confusion entre les deux insectes. Voir en outre le type J¹ ci-après (2).

J. *Type "bête-de-crottin"* : *bièsse-di-stron-di-dj'vau* L 59 Hollogne-aux-Pierres.

(1) D'après la première édition de son *Vocabulaire de la Faune wallonne*, « Bull. Soc. liég. Litt. wall. » XXV, 1889, p. 164.

(2) Defrecheux, p. 97 ; Ghys, p. 105, n^o 33.

J¹. *Type "mouche-de-cheval"* : *mouke deu g'vau*
To 71 Pipaix ; — *mouche deu g'vau* A 20 Bouvignies (avec
un doute) ; — *mouche dē g'vau* A 2 Ellezelles (= mouche
jaune sur les excréments), 7 Wodecq (= « mouche grise »).

Ce type me paraît abrégé de *"mouche-d'" étron-de-cheval"*,
et obtenue par croisement du type J et du type N.

K. *Type "cheval-de-bouse"* : *dj'vau-d'-flate* My 2
Xhoffraix, 3 Ovifat, 4 Ligneuville.

Cette dernière dénomination est le produit d'un croisement entre la dénomination de type G et la dénomination *"cheval"* qui s'applique à d'autres coléoptères, comme la coccinelle et le carabe doré, lequel est appelé *dj'vau du bon Diu* à Ligneuville précisément. On a donc perçu à la fois la ressemblance des deux sortes de coléoptères, et la différence qui les signale à l'attention de l'homme.

K¹. *Type "cheval-d'au-bon-Dieu"* : *dj'vau-d'â-bon-Diu* Ve 40 Stavelot.

Il ne s'agit de rien d'autre que d'un nom de la coccinelle et du carabe doré. La confusion des deux variétés de coléoptères peut s'être faite à la faveur d'une appréciation populaire du bousier. A Morville l'enquête a noté, en effet, que *c'est des bièsses do bon Diè* ' ce sont des bêtes du bon Dieu '. C'est exactement ce que l'on dit de la coccinelle, qui en a gagné une dénomination très répandue, « bête du bon Dieu ».

Après avoir vu le bousier pénétrant dans son biotope, observons-le à l'action : il y fouille sa nourriture, afin de faire sa fameuse pilule qu'il transportera là où il creusera son garde-manger.

L. *Type "fouille-en-bouse"* : *fougne-à-flate* Th 73 Moignies ; — *fugne-à-flate* Vi 12 Termes, 13 Rossignol ; — *figne-à-flate* Vi 22 Sainte-Marie-sur-Semois.

L¹. *Type «fouille-en-bran»* : *fougne-à-brin* Ph 86 Brûly-de-Pesches.

L². *Type «fouille-bran»* : *fougne-brin* Ph 45 Cerfontaine, 86 Brûly-de-Pesches ; — *fougne-brin* Ph 45 Cerfontaine.

L³. *Type «fouille-en-étron»* : *fougne-à-stron* Ph 79 Petigny ; Ne 70 Bouillon ; — *fougne-au-stron* Ph 81 Vierves ; — *fougne-à-n-èstron* Vi 37 Meix-le-Tige ; — *fugne-à-stran.y* Vi 12 Termes, 13 Rossignol, 18 Saint-Vincent (-an.y) ; — *fune-à-stran* (nasale brève) Vi 16 Habay-la-Vieille ; — *figne-è-stron* Vi 2 Muno, 30 Chassepierre ; — *figne-è-stran* Vi 29 Buzenol ; — *figne-à-stray* Vi 21 Bellefontaine ; — *figne-dè-stroy* Vi 27 Meix-devant-Virton.

L⁴. *Type «fouille-étron»* : *fougne-ètron* Vi 34 Saint-Léger, 35 Châtillon, 37 Meix-le-Tige ; — *figne-ètron* Vi 43 Torgny, 47 Musson ; — *fine-ètron* Vi 25 Villers-devant-Orval, 38 Saint-Mard, 43 Torgny ; — *fine-étron* Vi 37 Dam-picourt.

Ce type a été recueilli aussi dans le Verdunois : *fugne-i-tron* à Cumières (¹), et l'on connaît le *fouille-merde* dans le Vendômois (²) et en Franche-Comté (³), où l'on trouve aussi *fouille-bouse*.

La fonction scatophage du bousier a été aussi retenue pour le désigner. D'où le type suivant :

M. *Type «mâche-bran»* : *mache-brin* Th 72 Chimay ; — *maje-brin* Th 64 Baulieu.

(¹) Voir Louis Lavigne, *Le Patois de Cumières et du Verdunois*. Verdun, 1939-40, pp. 397, 493, 871.

(²) Voir Paul Martelliére, *Glossaire du Vendômois*. Orléans et Vendôme, 1893, p. 134 ; traduit 'scarabaeus fossor, bousier'.

(³) Voir Charles Beauquier, *Faune et Flore populaires de la Franche-Comté*. Tome I. *Faune*. Paris, 1910, p. 377.

M¹. *Type "mange-bran"* : *mougne-brin*, dénomination probable de Ph 69 Boussu-en-Fagne.

M². *Type "bécquète-à-l'étron"* : *bètche-à-stron* Ar 2 Hargnies.

On a vu plus haut déjà que la similitude de biotope a induit une certaine confusion des dénominations de la mouche stercoriaire et du bousier. Venons-en au type qui exprime le mieux cette confusion :

N. *Type "mouche-d'étron"* ou *"à-l'étron"* : *mohe-di-stron* H 67 Xhoris ; L 106 Esneux ; Ve 34 Nivezé, ham. de Sart-lez-Spa ; B 1 Bastogne ; ... dé... W 66 Hanefte ; ... du... Ve 15 Petit-Rechain ; *mohe-du-stron*^y My 1 Malmedy (d'après J. Dombret) ; — *moche-du-strān*^w Ni 20 Neerheylissem. Mais à Ma 9 Durbuy, la *mohe-di-stron*, et à L 43 Trembleur, la *mohe-di-strō* sont la *scatophaga sterco-raria*, de même que la *moche-di-stron* à Namur, la *mohe-du-stron* à Verviers, et la *moche-di-stron* à Liège (¹).

moche-à-stron Na 84 Andenne (mais on dit aussi *mousse-à-stron* : il y a donc confusion) ; — *mouche-à-stron* Ph 15 Morialmé, 53 Gochenée ; D 7 Yvoir ; Ma 47 Lesterny ; Ne 4 Wellin, 6 Chanly, 9 Awenne et aussi Ne 1 Neufchâteau et 16 Saint-Hubert (mais à côté d'autres dénominations plus authentiquement propres au bousier). Mais le même mot désigne « une petite mouche jaune d'excréments » à Na 69 Moustier-sur-Sambre, « une mouche jaune vivant de bouse » à D 94 Winenne, « une mouche jaune de fumier » à Na 107 Arsimont, « une mouche d'étron » ou « à merde » à Ph 45 Cerfontaine et à Ma 46 Forrières.

mouche-au-stron Na 123 Le Roux. Mais le même mot désigne « une mouche à merde » à Ph 45 Cerfontaine et on ne sait trop quoi à D 96 Beauraing et à Na 135 Denée.

(¹) Ghys, p. 105, n° 34.

A W 63 Latinne, la *moche-à-stroy* est la larve du bousier, mais on dit aussi *mousse-à-stroy*, ce qui prouve la confusion du bousier avec la mouche stercoraire.

N¹ *Type "mouche-au-bran"* : *mouche-au-brin* S 37 La Louvière et le Centre (« scatophage ») ; Mo 1 Mons (« mouche dorée ») ; — *mouche de bré* A 7 Wodecq (« mouche jaune sur les excréments ») ; — *mouche-à-brin* Th 62 Rance (« bousier » ?), 63 Froidchapelle (« bousier »).

Une autre confusion, moins fréquente, cependant, est celle du bousier et du hanneton ou de sa larve.

O. *Types "hanneton"* et *"man"* : *balouche* Ne 8 Mirwart ; — *bruwant d' bré* To 7 Mouscron ; — *warbâ* Ve 1 Verviers ; — *tchalon* D 30 Porcheresse. Les deux dernières dénominations signifient généralement le man. Celle de Verviers n'est qu'occasionnelle.

En rapport avec une croyance, rappelée plus loin (voir au n^o 3), s'explique la dénomination suivante :

P. *Type "bête-à-l'huile"* : *bièsse-à-l'ôle* Liège et environs de Liège, ainsi que de Namur ; L 62 Saint-Nicolas-lez-Liège.

La dénomination suivante peut avoir été induite de la couleur de l'insecte, conçu comme une émanation diabolique à cause de sa couleur noire.

Q. *Type "bête-de-diable"* : *bièsse-di-diâle* L 75 Seraing ; *bièsse-dè-diâle* Ph 6 Gourdinne ; — d'où le type simplifié *diâle* Ch 61 Châtelet ; Na 107 Arsimont (d'après L. Verhulst, et avec un doute), 112 Bois-de-Villers ; Ph 42 Franchimont ; — *diâle* Ph 6 Gourdinne.

Q¹. *Type "cheval-de-diable"* : *tch'fau-d'-diâle* Ne 12 Transinne, opposé au *tch'fau-d'-bon-Diu*, qui est la coccinelle. Que l'on se reporte au type K¹. Il s'agit d'un dualisme élémentaire.

Deux dénominations sont moins claires :

R. *Type* ¹ **herfon* ¹, d'étymologie inconnue selon le *Französisches etymologisches Wörterbuch* ⁽¹⁾ : *hèrfon* Ve 38 Stoumont, 40 Stavelot, 42 Rahier, 44 Wanne ; My 1 Malmedy, 3 Robertville ; B 7 Bovigny ; — *hièrfon* Ve 39 La Gleize, 40 Stavelot ; My 6 Faymonville ; B 7 Bovigny ; — *hièrfô* My 3 Ovifat ; — *χèrfon* Ve 37 Francorchamps, 39 La Gleize, 41 Chevron ; My 6 Faymonville (mais le mot semble y désigner le lucane cerf-volant) ; B 2 Grand-Halleux, 4 Vielsalm, 6 Bihain, 7 Bovigny ; — *χièrfon* My 3 Robertville ; — *cièrfon* Ma 20 Grandménil, 22 Malempré, et baraque Fraiture ; — *chèrfon* Ma 22 Malempré ; *chèrfiyon* B 11 Steinbach-Limerlé.

Je ne sais dans quel rapport se trouvent les notations suivantes avec le type R, mais il me paraît difficile de séparer les deux séries. Pas plus que pour **herfon*, je n'entrevois d'étymologie à **chafion* : *chafion* Ma 40 Halleux, 41 Beausaint, 50 Champlon, 51 Tenneville, 53 Ortho ; B 16 Mabompré, 22 Longchamps, 23 Longvilly, 27 Wardin ; — *chèfion* B 9 Mont-le-ban ; — *hèfion* B 5 Petit-Thier.

R¹. *Type* ¹ **chafion-de-bouse* ¹ : *hèfion-d'-flate* B 4 Vielsalm. Par croisement avec un type G ou K.

S. *Type* ¹ **cabouin = porte-faix* ¹ : *cabawin* Ph 33 Morville ; région de Namur, Condroz namurois ; — *cabawén* Ph 16 Stave.

S¹ *Type* ¹ **cabouin-entre-en-étron* ¹ : *cabawé-mousse-è-strô* Ph 16 Stave (dénomination rare).

⁽¹⁾ Voir la livraison 115, 1967, p. 277b. *Hièrfon* et *cabawin* (compris au sens de 'cerf-volant') sont rangés parmi les mots d'origine inconnue ou incertaine.

Selon Grandgagnage ⁽¹⁾, le *cabawin* est « l'escarbot commun ou scarabée pilulaire », ainsi que le bousier.

Le mot est attesté à Fosses-la-Ville, sans être compris, dans une formulette ou un fragment de chanson datant de vers 1850 :

*Va-r'-zè au Bambwès, viy cabawin
Avou tès quate plats di stin !*

« Retourne au Bambois (lieu-dit de la ville), vieux *cabouin,
— Avec tes quatre plats d'étain ! » ⁽²⁾

Dans la région de Huy le mot a été recueilli avec le sens de « porte-faix ». Il s'agit d'un métier méprisé, et ceci explique son emploi comme injure à Fosses. C'est par comparaison de l'insecte chargé de sa pilule d'excréments avec l'homme chargé de son faix que l'on a désigné le scarabée.

Je ne dis rien des formes douteuses, mal attestées ou qui me sont incompréhensibles que voici :

bousi Ar 1 Chooz (= le français bousier) ; — *flatî* L 59 Holligne-aux-Pierres ? (mot forgé par Jules Conrade, son prétendu notateur, dans un envoi à la Société de Littérature wallonne en 1926 ; calque de bousier sur *flate* 'bouse') ;

costi Dalhem (altération de *costière* 'couturière' ?) ;

mârtê (venant de « Martin », dénomination fréquente de la coccinelle ? ou de *mârtê* 'marteau', mais alors pourquoi ?) ; — *tchl-môrtin* D 110 Bourseigne-Neuve (quid ?) ⁽³⁾ ;

pwêce-patâr B 33 Fauvillers (= « pince-patar », à cause de ses pattes antérieures en forme de cisailles ?).

⁽¹⁾ Voir II, p. xv.

⁽²⁾ Lurquin, p. 119.

⁽³⁾ Je trouve bien dans Defrecheux, p. 49, un *chien hâie* du Condroz, dont je ne sais comment il faut exactement le prononcer (*tchin hâye* ?) et qui désigne la grosse fourmi noire des forêts, synonyme *marihâ*. On a vu au type D la confusion avec la grosse fourmi.

Je terminerai en signalant que Leo Zeliqzon (1) a noté *madame so lès rotches* à Malmedy au sens de 'ver-luisant' ; mais c'est aussi tout coléoptère noir, mordoré, de couleurs chatoyantes, ainsi que le bousier.

2. OBSERVATIONS RECUÉILLIES

A Rochelinval (Wanne), on m'a défini le bousier « un insecte gros comme le hanneton et noir ». C'est la même définition qui fut donnée à Lessines à l'enquêteur de l'*Atlas linguistique de la Wallonie*. Cette définition, à tout prendre, se compare avantageusement à celle que Roger Ghys a recueillie à Verviers : *c'è-st-one balawe qu'est toûrnèye à neûre bièsse*, 'c'est un hanneton qui s'est transformé en blatte' ou 'en ténébrion' (2). C'est ce que l'on dit quand on rencontre des bousiers dans le bois. De cette définition populaire dérive un dicton : *fé d' ine balowe ine mohe-à-stron* 'faire d'un hanneton un bousier', à Liège, c'est rendre plus mauvaise encore une chose déjà mauvaise. Ce que le

(1) Dans la « Zeitschrift für romanische Philologie » XVII, 1893, p. 251, repris dans Pinon, *Nouvelle « Lyre Malmédienne »*, « Le Pays de Saint-Remacle » (Malmedy) V, 1966, p. 86.

(2) Selon Defrecheux, p. 108, *li neûre bièsse* est la blatte domestique, *Blatta orientalis*, et aussi la *Blaps mortisaga* (= ?), qu'il faut probablement appeler maintenant *Blattella germanica* ; c'est encore le *Tenebrio molitor*. Ghys, pp. 101, n° 5 et p. 112, n° 67, constate que le terme de *neûre bièsse* désigne surtout le cafard, *Blatta orientalis*. Haust-Legros, DFL p. 53a, constate que les *neûrè bièsses* sont les blattes et ténébrions en général. La dénomination 'noire bête' se retrouve en français à Bouillon, sous la forme *nwâre bièsse* à Namur (Boxus, *Vocabulaire*, p. 26a, n° 612), *neûre bièsse* à Huy, Seraing, Hollogne-aux-Pierres, Olne, Visé, Dalhem, Verviers, selon Ghys pour la blatte.

Dictionnaire des Spots (¹) exprime par *fé d'ine balowe on moye-à-stron* 'faire d'un hanneton un ver-bousier'. Mais il convient certainement de lire *mohe-à-stron* et probablement de comprendre 'bousier' (voir cependant au type N, *in fine*, le cas de Latinne).

A Mons, on a noté que le bousier est un scarabée aplati assez long du genre du carabe doré ou jardinière, mais de couleur noire, définition excellente (²) qui fait comprendre pourquoi certaines dénominations (voir les types C et K) sont voisines de noms donnés au carabe doré. A Rongy, par exemple, la même dénomination concerne à la fois le bousier et le carabe doré.

A Escanaffles [To 13], le témoin de l'*Atlas linguistique* explique que le *marichau* est un insecte tout noir, à reflets verdâtres, et qu'il a des mouvements très lents.

Il est possible qu'il y ait plusieurs variétés de bousiers chez nous : à Bovigny [B 7], le *mariχâ* est dit être plus petit, plus allongé que le *h(i)èrfon*, et se manifester surtout aux canicules.

A Grandrieu [Th 54], on observe que le *marichau* a une longueur de 1 cm 5 à 2 cm, et qu'il ne se manifeste pas spécialement dans la bouse : la chose est possible pour certaines variétés, pilulaires, qui transportent, en effet, leur nourriture à une certaine distance de sa source.

L'habitat des bousiers est appelé *marchaudi* à Celles-lez-Dinant [D 72]. Pierre-Joseph Dosimont évoque dans son *Ardenne fouyue* (³) les *rudes sucarbotes calourdés dins lès flates* 'les rudes bousiers appesantis ? dans les bouses' ; et Joseph Faucon dit dans son recueil de poèmes *Dins*

(¹) Joseph Dejardin, *Dictionnaire des Spots ou proverbes wallons...*
« Bull. Soc. liége. Litt. wall. » XXX, 1891, p. 420, n° 1454.

(²) D'après Letellier, p. 75.

(³) Voir p. 14.

l' courti d' mès pinséyes (1) qu'il voit *lès marichaus — Qui bërlôretè piane-piane...* 'les bousiers qui traînassent lentement'. A Bertrée [W 21], on indique que l'insecte est gros comme un beau hanneton, qu'il vit dans les bouses et le crottin, et *qu'i n' vole qu'à l' nêt*, 'ne vole qu'à la nuit tombante'. Tout cela est parfaitement exact.

A Jodoigne [Ni 28], Paul Moureau a observé qu'*on mar'chau déstrut on lumeçon* (2), 'qu'un bousier détruit un limaçon', mort probablement. Par contre à Freux [Ne 26], on signale que les hérissons mangent les *scarbotes*.

3. LES CROYANCES

Au pays de Namur, on croit que le bousier transpire du sang, *on crwèt qui l' cabawin sowe do song*, dit Louis Loiseau (3). C'est pourquoi à Tavier [H 50] on constate que *quând on rètche dissus, i son.ne* 'quand on crache dessus, il

(1) Voir p. 17.

(2) *Contes d'a-prandjère*, p. 81.

(3) *Saquans noms...*, p. 106. — A Esneux, j'ai noté la même croyance à propos du carabe doré : éternelle confusion des espèces par le peuple ! De cette confusion provient la formulette adressée à Seraing au bousier :

Bièsse di didle, donne di l'ôr ! 'Bête du diable, donne de l'or !'

La dénomination K¹ 'cheval-d'au-bon-dieu' de Stavelot est aussi empruntée aux noms du carabe doré. Peut-être provient-elle du jeu divinatoire que j'ai décrit dans mon article sur le carabe doré, p. 63 et que je reproduis ici : dans la région de la Semois, « les enfants tracent une croix sur le sol, placent l'insecte à l'intersection, et le tuent ou l'épargnent, selon qu'il s'en va dans le sens horizontal (il est alors une bête du bon Dieu) ou vertical (il est alors une bête du diable) : il est possible d'affirmer que ce jeu d'allure superstitieuse fut d'abord pratiqué avec le bousier ». Ce jeu peut aussi expliquer le dualisme élémentaire du type Q¹.

saigne'. Pour le faire saigner, les petits Namurois crachent sur lui en criant :

Done do rodje, t'aurès do blanc !
' donne du rouge, tu auras du blanc ! '

Le rite est le même dans le Nivernais, mais la formulette est plus explicite :

P'tite bête de la Saint Jean,
Donne-moi d' ton vin rouge,
J' te donnerai d' mon vin blanc ! ⁽¹⁾

Dans le Forez, à Poncins, Marguerite Gonon ⁽²⁾ a noté un rite un peu différent, car il faut mettre l'insecte sur le dos, et on crache après lui avoir dit :

*Béti dé la sén Jan,
Donà mé ton san roj,
Donéré lo min.n blan !*

' Bête de la Saint-Jean, — Donne-moi ton sang rouge, —
Je te donnerai le mien blanc ! '

L'idée fondamentale est celle d'un échange : de vin contre vin, de sang contre sang, de sang contre vin, de sang contre crachat. A Guernesey, on met le bousier sur le dos dans la main et on crache sur lui en disant :

*Pan-pan,
Mourte-mé ten sang
Et je te donnerai du vin bllanc !*

⁽¹⁾ Jean Drouillet, *Folklore du Nivernais et du Morvan*. 5. *Folklore de la Nature...* La Charité-sur-Loire, 1968, p. 142. La version du Berry est identique : voir la « Revue des Traditions populaires » (Paris) I, 1886, p. 171.

⁽²⁾ *Lexique du Parler de Poncins*. Paris, 1947, p. 24b.

‘Bousier, — Montre-moi ton sang — Et je te donnerai du vin blanc !’

Le sang en question est un liquide rougeâtre que l'insecte rend par les mandibules. La sécrétion en est excitée par le contact d'un liquide.

Un détail intéressant a été noté à Dinant : on doit faire le signe de la croix en crachant (¹). Ceci fait penser qu'il y a donc quelque danger à faire « saigner » le bousier : et il ne semble dès lors pas exagéré d'évoquer l'idée d'un pacte liant celui qui crache (le crachat contient un principe de vie) à l'animal. Si cette interprétation a quelque substance, la notation wallonne serait la plus archaïque, et les versions dialectales, inférieures sur le plan logique et poétique, seraient meilleures sur le plan conceptuel.

Dans le Condroz, la croyance est que ce « sang » est une huile : quelques dénominations évoquent cette croyance (type P), qui a pu être plus générale que la précédente. Cette huile devait avoir une valeur sacrée, comme le sang, car l'on ne peut négliger tout à fait la traduction, probablement « savante », proposée par Robert Boxus pour Mozet

(¹) Le rite est général en France : voir encore Rolland, *loc. cit.*, (pour Guernesey, la Bourgogne, la Bretagne, la Champagne, la Gironde, etc.) ; Sébillot, pp. 302 (Aude, Gironde, Guernesey,...) et 329 ; Beauquier, *loc. cit.* (Franche-Comté). En Bourgogne, l'insecte est invité à donner de son bon sang contre le mauvais qu'on lui crache. A Castelnau-d'Anduze, légende tout à fait différente : on croit que le bousier s'abreuve des gouttes du sang du Christ tombées au pied de la croix. C'est pourquoi la formulette est dans l'Aude :

*Escarbat de Sant Jan,
De nostre Segne rand le sang
Ou te tui, biell mayssant !*

‘Bousier, — De Notre Seigneur rends le sang, — Ou je te tue, bel...
Pour Guernesey, voir Sir Edgar MacCulloch, *Guernsey Folk Lore...*
Londres, 1903, p. 492.

[Na 98]. Le scarabée sacré des Égyptiens est, en effet, un coléoptère qui roule des pilules d'excréments du chameau pour sa nourriture et celle de ses larves. Notre humble bousier n'est pas le scarabée sacré, il en diffère par quelques traits, mais il est l'équivalent du dieu égyptien Khepera (¹), dieu-soleil de la création et de la résurrection.

Dans cette perspective, il est possible de comprendre une autre croyance : à Rochelinval (Wanne) [Ve 44], on fait pleuvoir si l'on écrase des bousiers ; à La Roche [Ma 42], dans ce cas, on fait tonner. A Chapelle-lez-Herlaimont (Ch 26), on avertit les enfants de ne pas les écraser, *pace què ça porte maleûr*, 'parce que cela porte malheur'. Cette croyance a été relevée pour le carabe doré et la coccinelle : elle est donc particulière aux coléoptères.

Ces avertissements et croyances ne suppriment pas l'envie qu'ont souvent les enfants d'écraser les bousiers. Avant d'en écraser un, à Chièvres [A 44], ils disent :

*Marichau,
Pataclôs,
Vièr moulu,
Crote à s' cu !*

' Maréchal, — *Pataclôs* [voir la notation suivante !] — Ver moulu [ou vermoulu ?], — Crotte au cul ! '

Robert Dascotte a noté en 1971 une variante de cette formulette :

*Marichau,
Bwate à clôs,
Piére moulu
Barète à s' cu !*

(¹) Voir l'article *Scarab* dans le *Standard Dictionary of Folklore, Mythology, and Legend*. New York, 1950, II, pp. 976b-977a. On écrit aussi *Khepri* au lieu de *Khepera*.

‘ Maréchal, — Boîte à clous, — Pierre moulu [= ?], —
Petite barre au cul ! [mais il est probable qu'aujourd'hui
on comprend ‘ bonnet de nuit ...’].

Cette moquerie au maréchal-ferrant ou au forgeron, notée
au Rœulx [S 32], pourrait aussi concerner le bousier, déclare
le notateur, ce que confirme la notation de Chièvres. Robert
Dascotte a recueilli dans la fonction de moquerie au forgeron
deux autres variantes, l'une du Centre et l'autre de Soignies,
qui disent :

| | |
|---------------------------|-------------------------|
| <i>Marichau</i> | <i>Marichau</i> |
| <i>Bwate à clôs</i> | <i>Bwate à clôs,</i> |
| <i>Viér (fiér) moulu,</i> | <i>Viér moulu,</i> |
| <i>Bwate à s' cu !</i> | <i>Barète à s' cu !</i> |

Dans la fonction de moquerie aux personnes appelées
Pierre, Alfred Harou nota à Godarville [Ch 16] :

Piére,
Long viér,
Goria d' fiér,
Viér moulu,
Quate tamboûrs
Au trô dè s' cu !

‘ Pierre, — Long ver, — Collier (de cheval de trait) en fer, —
Ver moulu, — Quatre tambours — Au trou de son cul !’

L'ensemble de ces notations permet d'entrevoir ce que
l'on a voulu dire : le maréchal-ferrant avec sa boîte à clous
est pareil au bousier qui, quand il a moulu ses excréments
laisse derrière lui un long filament de déjections. Et c'est
très bien observé, si je m'en rapporte à J. H. Fabre (1).

(1) Voir les différents articles de Dascotte, *Bousier, Moqueries et Formulette-moquerie* ; et Fabre, pp. 50-51.

C'est encore à cet auteur que je vais demander la confirmation d'une autre croyance populaire. A Liège, c'est un présage de beau temps pour le lendemain quand on voit des bousiers dans la soirée (¹). A Huy, il faut qu'ils se montrent alors en grand nombre (²), et en Ardenne, il faut qu'ils volent activement, de même qu'à Antheit [H 26], d'ailleurs (³). Fabre a, en effet, constaté que les bousiers s'affairent à la recherche de leur nourriture le soir, à condition que l'atmosphère soit tranquille et chaude ; s'il pleut, les géotrupes ne bougent pas, et vivent sur les réserves qu'ils ont enfouies ; s'il fait froid, si la bise souffle, ils font de même (⁴).

Plus gratuite paraît bien être la croyance de Tavigny [B 17] : on y affirme que le bousier donne le tétanos au cheval qui a une plaie au pied. Peut-être faut-il mettre cette croyance en relation avec une autre que les dénominations nous révèlent, à savoir que le bousier est un animal du diable (voir les types Q et Q¹).

4. UTILISATIONS DES BOUSIERS

Le bousier sert d'amorce à la pêche à la ligne, dans le Condroz, l'Ardenne et le pays de Liège (⁵). A Ochamps et à Rulles [Ne 32 et Vi 14], on assure qu'il sert d'amorce pour le brochet et d'appât pour la truite.

« A La Hestre [Ch 24] (et peut-être dans tout le Centre), on introduit un ou plusieurs bousiers dans le colombier parce qu'il mange les tiques, *tikèts*, parasites des pigeons » (⁶).

(¹) Ghys ; Defrecheux dit que la croyance est répandue à la campagne : il veut sans doute dire dans la campagne liégeoise.

(²) Defrecheux, pp. 15-16 (voir note 39a) ; Boxus, *Météor.*, p. 9.

(³) Louis Banneux, p. 33 ; Boxus, *Météor.*, pp. 145-146.

(⁴) Voir pp. 214-217.

(⁵) Voir Jacquemin, pp. 265 et 275.

(⁶) Voir Dascotte, *Bousier*.

Est-ce cette croyance, ou une autre voisine, qui justifie que le bousier soit appelé chasse-poux, cherche-à-poux ou madame-à-poux en certaines localités ? Voici les formes notées par les enquêteurs de l'Atlas linguistique :

cache-pē/æy No 2 Wambrechies (Nord) ; — *cache-à-pous* No 3 Ascq (idem) ; — *madame-à-pū(s)* Ch 27 Trazegnies.

5. LE BOUSIER DANS LE LANGAGE

Dans la province de Liège, *mousse-è-flate* est une injure à l'adresse d'une femme sale et malpropre ; à Couthuin [H 37] aussi *mousse-è-stron* est un terme de mépris. A Durbuy [Na 9] on dit à un rapporteur, *racusète*, qu'il est *come on mousse-è-stron*. D'où peut-être le sens de « petit hypocrite » qu'a le mot *mousse-è-flate* au pays de Liège (¹). A un enfant insupportable, on dit à Stavelot [Ve 40] : *Qué lēd hèrfon qu' t'ès !* ' Quel laid bousier tu es ! ' et à Lutrebois (Villers-la-Bonne-Eau [B 31]) : *T'ès co pis qu' lès chafions* ' Tu es pis encore que les bousiers ! ' A Arville [Ne 14], Pierre-Joseph Dosimont dit d'une certaine Marie d' Gobaye, qu'avec elle *on n'è nin à fè à ène sucabote* ' on n'a pas à faire à une paresseuse ' (²). Car c'est le soir, à la tombée de la nuit, que les bousiers commencent leurs activités de reconnaissance et d'enfouissement, ce qui fait d'eux le symbole de la paresse, vu qu'on ne les voit pas à l'œuvre. Un dicton de la Franche-Comté (³) dit d'ailleurs : « Il est comme le bousier, il commence sa journée quand il est nuit ». Variante de Mariny : « T'es comme le fouille-merde, tu t'y mets sur le tard ! » Ce dicton existe en Wallonie.

(¹) Voir Body, *Poissardes*, p. 228.

(²) Dosimont, p. 33.

(³) Beauquier, p. 338.

Louis Banneux a noté, à la Baraque Fraiture, à propos de celui qui travaille à la vesprée pour ne pas trop souffrir d'une chaleur suffocante :

Cist-ome-là fêt s' bran al nut' come lès cièrfons ' cet homme-là fait sa besogne le soir comme les bousiers ' (¹).

6. LE BOUSIER DANS LE BLASON POPULAIRE

Les gens de Glaireuse (Villance [Ne 23]) sont blasonnés les *scarbotes* à Libin, Anloy [Ne 24, 31] et ailleurs ; et ceux de Xhierfomont (Rahier [Ve 42]) sont les *h(i)èrfons* (²), notamment à Stoumont. Ceux d'Erneuville [Ve 38] sont des *chafions* pour les gens de Tenneville et d'Ortho [Na 51 et 53], et ceux de Mageret (Wardin [B 27]) pour leurs voisins. Quant aux gens de Grupont [Na 54], il sont blasonnés *mouches-à-stron* : mais il se peut que l'on ne se réfère pas au bousier.

Qu'a-t-on vu dans le bousier pour en blasonner les gens ? La saleté, la paresse, l'hypocrisie ? Je ne puis en décider.

7. LE BOUSIER DANS LA TOPOONYMIE

Le Xhierfomont — en dialecte *H(i)èrfômont* — de Rahier [Ve 42] révèle-t-il un habitat privilégié par la présence de nombreuses colonies de bousiers ? Ou bien le blason populaire est-il primaire ? C'est ce que je ne puis assurer (³).

(¹) « La Défense Wallonne », n° du 31 août 1930.

(²) Voir s. v° Villance dans les Sources, pour Glaireuse ; s. v° Rahier pour Xhierfomont, s. v° Erneuville et s v° Wardin.

(³) Voir Haust, *Enquête dialectale*, p. 9.

A Flobecq [A 3] existe un *camp* (= champ) *Lescarbot* : mais il faut voir en ce nom le souvenir d'un ancien propriétaire du champ (¹).

8. LE BOUSIER DANS UN CONTE POPULAIRE

Me Arille Carlier a noté vers 1908 un amusant conte de Marche-lez-Écaussinnes [S 29] sur l'indiscrétion des femmes et le peu de confiance que l'on doit avoir en elles (²). C'est une version, la seule en Wallonie connue jusqu'ici, du thème 1381C, lequel est connu en France, en Allemagne, en Roumanie, en Slovénie, parmi les Juifs et en Inde, ainsi qu'en Amérique (³).

(¹) Voir Mariaule, p. 45. — Sur l'anthroponyme *Lescarbot*, voir Albert Dauzat, *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*. Paris, 1951, p. 238a. L'auteur n'est pas très explicite sur le sens à donner au « sobriquet » *Lescarbot*, et renvoie à *Bourdon*, p. 58b, où l'on apprend que le surnommé *Bourdon* est celui qui bourdonne. Le surnommé *Lescarbot* serait-il donc celui qui escarbote ? Ce n'est pas impossible, mais quel est le sens qu'il faut donner à cet **escarboter* ? N'est-il pas plus simple, en se reportant à mon paragraphe 5, d'y voir un paresseux, un malpropre ou un fat par emploi figuré du mot ? On devrait en outre tenir compte de la remarque de Bloch-Wartburg, p. 230b, sur la confusion entre escargot et escarbot.

(²) Ce conte a été publié par moi (mais l'orthographe en a été adaptée au système de la revue) dans « *El Mouchon d'Aunia* » 1970, 8, p. 147.

(³) Voir Stith Thompson, *The types of the Folktale. A Classification and Bibliography...* Helsinki, FF Communications 184, 1961, p. 411. Pour l'Amérique, voir Ernest W. Baughman, *Type and Motif-Index of the Folktales of England and North America*. La Haye, 1966, p. 295. Le thème se décompose comme suit : H472.1 test of wife's ability to keep secret ; the buried sheep's head ; *J1112.5 : wife obtains husband's secret ; *T274 : wife cannot keep secret ; *K2213.4 : betrayal of husband's secret by his wife ; *J1151.1.1 : talkative wife discredited.

Voici le texte de ce conte.

In cwèreleu r'venoût dè s'n-ouvrâdje, au niut'. In marichau qui voloût, à s'n-abitude, pou cachî à strons dè tch'fau, a stè buskî l' tiesse dins l' visâdje dè l'ouvrî. Pou savoû si s' feûme it secrète, il atrape èl marichau, l' tûwe, l'insèvelit dins 'ne feûye dè porèle et va l'intèrer d'zous in gazon arachî à l' racène d'in blanc-bos.

Rintrè à s' méson, i parètoût bran.mint d'zolè. Come ès' feûme li d'mandoût cu qu' il avoût :

— « Djè n' oûseroûs vos l' dire », répond-i, « pace què dj' é peû qu' vos l' racontisse à lès plédwâres, et què lès jandarmes m' vérin'tè qué. »

— « Djé n' pûs mau dèl dire, Djan, dj' é trop peû qu' lès jandarmes vos vièn'tè qué ». — « E biⁿ, dj' é twè in marichau in r'venant : il m' a v'nu foute in còp d' tièsse d'vins l' néz. Djè l' é twè et djè l' é stè insèveli pa-d'zous in gazon arachî à l' racène d' in blanc bos ». — « Mès l' lund'man.y, l' sacrè garce èle a rincontrè s' visène in dalant avu s' saya qué dè l' iau à l' fontin.ne. Come èle èstier-dout sès-is avû l' cornète dè sè scoû, s' visène li dit :

— « Mins quou avèz, on, Djène, què vos brèyîz ? »

— « Djè n'oûseroûs vos l' dire : dj' é peû qu' vos l' raconte à lès djins ». — « Djè n' pûs mau : djè n' sûs nîⁿ babèye ». — « M'n-ome a twè in marichau in r'venant dè s' djournéye. N' èl dites nîⁿ, biⁿ seûr, pace què lès jandarmes vérin'tè qué Djan ». — « A wit-eûres au matin, lès jandarmes in'tè d'dja à sès trousses pou fé l' anquète :

— « Vos stèz acusè d'avoût twè in marichau ». — « Way ! »

Il a stè oblidji d' min.ner lès jandarmes dèlé l' pid dou blanc-bos, èyèt i leû-z-a moustrè l' bièsse insèvelîye d'vins l' feûye dè porèle.

*El ciⁿ qu' èst mariè, c'è-st-in.n-ègzimpe pour li : dè n' nîⁿ
raconter à s' feûme s' i n' vût nîⁿ avou s' tièsse dju.*

TRADUCTION. — Un tailleur de pierre revenait de son ouvrage, le soir. Un « maréchal » qui volait, comme d'habitude, pour chercher des crottins, est allé frapper la tête de l'ouvrier. Pour savoir si son épouse était discrète, il attrape le « maréchal », le tue, l'ensevelit dans une feuille de parelle et va l'enterrer sous un gazon arraché à la racine d'un peuplier blanc. Rentré chez lui, il semblait très désolé. Comme sa femme lui demandait ce qu'il avait :

« Je n'oserais pas vous le dire », répondit-il, « parce que j'ai peur que vous ne le racontiez aux cancanières, et que les gendarmes ne me viennent chercher ».

— « Je n'ai garde de le dire, Jean, j'ai trop peur que les gendarmes ne vous viennent chercher ».

— « Eh bien, j'ai tué un « maréchal » en revenant ; il est venu me donner un coup de tête sur le nez. Je l'ai tué et je l'ai enseveli sous un gazon arraché à la racine d'un peuplier blanc ».

Mais le lendemain, la sacrée garce a rencontré sa voisine en allant avec son seau chercher de l'eau à la fontaine. Comme elle s'essuyait les yeux du coin de son tablier, sa voisine lui dit :

— « Mais qu'avez-vous donc, Jeanne, que vous pleuriez ? »

— « Je n'oserais pas vous le dire ; j'ai peur que vous ne le racontiez aux gens ».

— « Je n'ai garde : je ne suis pas babillard ».

— « Mon mari a tué un « maréchal » en revenant de son travail. Ne le dites pas, bien sûr, parce que les gendarmes viendraient chercher Jean ».

A huit heures, les gendarmes étaient déjà à ses trousses pour faire l'enquête :

— « Vous êtes accusé d'avoir tué un maréchal ».

— « Oui ! »

Il a été obligé de conduire les gendarmes au pied du peuplier blanc, et il leur a montré la bête ensevelie dans une feuille de parelle.

Celui qui est marié, c'est un exemple pour lui : de ne pas raconter à sa femme s'il ne veut pas perdre la tête.

9. INTERPRÉTATION GÉOGRAPHIQUE DES DONNÉES LEXICOGRAPHIQUES

Si l'on écarte les types peu attestés et sporadiques B, C, D, I-I¹, K-K¹, M-M¹-M², O, P, Q-Q¹, S-S¹, il apparaît que la Wallonie est couverte par 5 types importants de dénominations :

1. Le type « maréchal » du Tournaisis à Visé, attesté dans les arrondissements de Tournai, Ath, Mons, Soignies, Thuin, Charleroi, Nivelles, Waremme, et Huy, pour les six derniers en leur partie septentrionale seulement, plus amplement dans celui de Waremme, et un peu dans celui de Liège, au nord encore. Il en existe en tout 7 variétés, dont 2, A⁴ et A⁶ témoignent d'une influence du type N, « mouche d'excréments ».

2. A l'est et au sud de ce type s'étend une zone où fleurissent les types « entre-en-excréments » et « bête-d'excréments » (F, G-G³, H-H¹, J-J¹, K), qui couvrent en partie la Hesbaye liégeoise et namuroise, le Brabant wallon, débordent sur un coin nord-oriental de l'Entre-Sambre-et-Meuse, et atteignent le Condroz namurois et liégeois, la Famenne, la région bastognaise et l'Ardenne liégeoise. C'est dans cette zone centrale que l'on rencontre les types « mouches » obtenus par confusion ou contamination avec les noms de la mouche stercoriaire (type N-N¹, mais aussi A⁴, A⁶, G³), ainsi qu'avec ceux de l'hippobosque (types I-I¹, avec une curieuse extension en domaine picard, dans le nord du Hainaut). Il y a d'autres confusions : avec la grosse fourmi (type D), le ténébrion (type A⁵ ?), le cafard ou

blatte (type A⁵?), l'ippobosque (types I-I¹), avec le carabe doré (types C, K-K¹) ou la coccinelle (idem + type Q¹), le hanneton ou le man (type O).

3. Plus au sud vient une zone de dénominations qui font ressortir que le bousier «fouille des excréments», dans le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse et dans la Gaume, zone qui se prolonge en France, dans le Verdunois et la Franche-Comté, et sans doute ailleurs. Ce sont les types L-L⁴.

4. L'Ardenne namuroise et luxembourgeoise connaît surtout le type «escarbote» (E), ainsi qu'un peu la vallée de la Semois et curieusement, un point isolé en Hainaut picard, Wodecq. Il conviendrait probablement d'étendre l'enquête à la France septentrionale pour se rendre compte comment ce point se rattache à la zone qui vient d'être délimitée. A l'est, d'ailleurs, les zones 2 et 3 rencontrent une autre zone, la cinquième.

5. Celle du type R-R¹, accolée à la frontière linguistique avec l'allemand, et dont l'origine n'a pu jusqu'ici être déterminée. La position géographique de ce type fait penser à une origine germanique, mais il convient de se méfier : en tout cas, Joseph Warland (¹) n'a pas repris le mot malmédien *hèrfon* dans son glossaire de termes d'origine germanique. Par contre, je ne puis m'empêcher de trouver un air lointain de famille entre *chafion*, *hèrfon*, etc., qui postulent un étymon à l'initiale en *sk-*, et l'*escarbote*, dans lequel on veut reconnaître un *scarabaeus* avec modification de la finale sous l'influence d'*escargot*. Comme la finale de ce mot latin a été modifiée aussi en italien, en espagnol et en ancien provençal, pourquoi ne l'aurait-elle pas été aussi

(¹) *Glossar und Grammatik der Germanischen Lehnwörter in der wallonischen Mundart Malmedys*. Liège, 1940.

en wallon ? Mais je laisse le problème à plus compétent que moi.

Il apparaît cependant qu'il y aurait intérêt à prolonger l'enquête dans la France septentrionale, notamment en Lorraine, Champagne et Picardie. Il est probable que la plupart des 5 principaux types wallons s'y retrouveraient et qu'ils recevraient un éclairage qui permettrait de mieux cerner encore l'imagination créatrice qui fut à l'œuvre pour créer ces dénominations parfois odorantes, toujours pittoresques.

L'enquête a porté en Wallonie sur environ 350 localités, soit près du quart de la totalité des communes en notre petit pays. Elle est assez également répartie et il est probable que peu de types, s'il en est, ont échappé à la notation.

Selon mes calculs, et en ne tenant compte que des localisations bien précises, il y a 113 notations dans le Luxembourg, 80 dans la province de Liège, 68 dans celle de Namur, 68 en Hainaut et 25 en Brabant.

Quoi qu'il en soit de cette enquête, tant sur le plan folklorique que sur celui de la dialectologie, la masse des documents est telle qu'elle l'emporte sur ce que dit Eugène Rolland du bousier par le détail et la précision des informations. Il serait intéressant d'arriver à superposer la carte des dénominations à celle des habitats constatés scientifiquement de cet insecte et de ses variétés, si pareille carte a jamais été envisagée ou conçue. Cette superposition permettrait probablement d'atteindre une précision totale sur la signification réelle des confusions et contaminations supposées, surtout si on dispose aussi de cartes d'habitats des insectes dont les noms ont exercé une action sur les noms du bousier.

L'avenir des études comme celle-ci est dans la coopération avec les biologistes, ainsi qu'elle fut amorcée par

Roger Ghys, mais avec un matériel trop insuffisant pour vraiment être fructueuse. Honneur donc à ce pionnier !

Roger PINON

SOURCES

La plus grande partie de la documentation provient de l'Enquête de Haust (EH). On ne reprend ici après que les points pour lesquels on a utilisé d'autres sources.

Alle-sur-Semois [D 41] : EH ; fiche Société Litt. wall.

Andenne [Na 84] : EH ; notation personnelle.

Annevoie [D 2] : L. Léonard, *Lexique namurois*, p. 69.

Antheit [H 26] : EH ; not. personnelle.

Antoing [To 78] : Charles Duval à la Soc. Litt. wall.

Ardenne : Louis Banneux, *L'Ardenne superstitieuse*, 1930, p. 33 ; — Joseph Defrecheux, *Vocabulaire de noms wallons d'animaux...*, 3^e éd., 1893, pp. 30 et 89 (l'auteur dit : Luxembourg), 147.

Arville (Ne 14) : EH ; Pierre-Joseph Dosimont, *L'Ardenne foyue...*, Libin, 1943, pp. 14 et 33.

Bagimont [Ne 65] : EH ; Roger Ghys, *Les insectes dans le folklore wallon*, in « Le Naturaliste Amateur » 5, 1948, p. 108.

Bastogne [B 1] : not. personnelle.

Bergilers [W 10] : EH ; — DFL ; — Robert Boxus, *La météorologie et l'astronomie en Wallonie*, p. 145.

Bévercé [My 2] : EH ; — not. de Haust à la Soc. Litt. wall.

Bioul [D 3] : L. Léonard, *Lexique namurois*, p. 69.

Blaimont [D 75] : not. personnelle.

Boninne [Na 61] : not. personnelle.

Bouillon [Ne 70] : Ghys, p. 108 ; — Pierre Gillet, *Le patois de Bouillon et de la Semois...* ; 1967, pp. 32 et 59.

Bovesse [Na 46] : Robert Boxus, *Vocabulaire wallon namurois des noms d'animaux*, 1938, p. 23a, n° 483, 3.

Bovigny [B 7] : EH ; — DFL ; — Boxus, *Météorologie*, p. 145.

- Braine-le-Comte [S 19] : EH ; — *Glossaire en wallon de Braine-le-Comte*, p. 54.
- Celles [D 72] : EH ; — M.-O. Houziaux, *Enquête dialectale à Celles-lez-Dinant*, p. 67.
- Le Centre : Fl. Deprêtre et R. Nopère, *Dict. du wallon du Centre*, p. 181 ; — R. Dascotte, *Le bousier dans le dialecte et le folklore du Centre*, in « El Mouchon d'Aunia », 1969, p. 102 ; — R. Dascotte, *Les moqueries*, id., p. 123.
- Cerfontaine [Ph 45] : EH ; — A. Balle, *Contribution au dict. du parler de Cerfontaine*, p. 162.
- Chapelle-lez-Herlaimont [Ch 26] : R. Dascotte, *Bousier*.
- Chassepierre [Vi 30] : J. Massonnet, *Lexique du patois de Chasse-pierre*, 1962, p. 111.
- Condroz liégeois : Ch. Grandgagnage, *Dict. étymologique de la langue wallonne*, II, 1880, p. XV ; — Defrecheux, p. 22 (localisation douteuse) ; — Achille Jacquemin, *Vocabulaire wallon-français du pêcheur*, in BSLW 29, 1891, pp. 265 et 275.
- Condroz namurois : Grandgagnage, *loc. cit.* ; — Defrecheux, p. 22 ; — Louis Loiseau, *Saquans noms d' bièsses è wallon namuroès avou quéquès notes di folklore*, « Aurmonaque del Marmite », Malines, 1895, p. 106 = « Wallonia » 2, 1894, p. 191. Première publication dans « Li Marmite » (Malines), n° du 15 au 22 juillet 1894 ; — Boxus, *Météorologie*, p. 145.
- Dinant [D 1] : E. Monseur, *Le folklore wallon*, p. 10, n° 58.
- Durbuy [Ma 9] : EH ; — DFL ; — Boxus, *Météor.*, p. 145.
- Erneuville [Ma 52] : EH ; — Haust, in BTD 13, p. 202, et in *Enq. dial.*, p. 48.
- Esneux [L 106] : EH ; — DFL ; — Boxus, *Météor.*, p. 145.
- Faymonville [My 6] : EH ; — J. Bastin, *Vocab. de Faymonville*, BSLW 50, 1909, p. 572.
- Flobecq [A 3] : Albert Mariaule, *Flobecq, Cité de Saint Christophe*, p. 45.
- Fosses-la-Ville [Na 109] : A. Lurquin, *Glossaire de Fosse-lez-Namur*, BSLW 52, 2, p. 119.
- Frameries [Mo 44] : EH ; — L. Dufrane, *Vocab. de Frameries*, in *Œuvres de Bosquétia*, 1934⁵, p. 24, in *Œuvres choisies*, 1894², p. 87. Dufrane ne traduit que par ' scarabée '.

Francorchamps [Ve 37] : EH ; — Ghys.

Glons [L 7] : EH ; — DFL ; — Boxus, *Météor.*, p. 145.

Godarville [Ch 16] : EH ; — A. Harou, *Folklore de Godarville*, p. 87, repris par R. Dascotte, *Moqueries*, p. 127.

Grandménil [Ma 20] : EH ; — DFL ; — Boxus, *Météor.*, p. 145.

Grupont [Ma 54] : Haust, BTD 13, p. 203 ; *Enq. dial.*, p. 49.

Hannut [W 32] : EH ; — DFL ; — Boxus, *Météor.*, p. 145.

Hesbaye liégeoise : Ghys.

Hollogne-aux-Pierres [L 59] : Ghys ; — Jules Conrade à la Soc. Litt. wall. en 1926 (douteux).

Huy [H 1] : EH ; — Ghys ; — DFL ; — Boxus, *Météor.*, pp. 9 et 145.

Région de Huy : des notes de la Soc. Litt. wall.

Jalhay [Ve 32] : EH ; — une note de la Soc. Litt. wall.

Jodoigne [Ni 28] : EH ; — Defrecheux, p. 89 ; — Paul Moureau, *Contes d'a-prandjère...*, 1932, p. 81

Jupille [L 66] : EH ; — DFL ; — Boxus, *Météor.*, p. 145.

La Gleize [Ve 39] : EH ; — DFL ; — Boxus, *Météor.*, p. 145.

La Hestre [Ch 24] : Dascotte, *Bousier* ; — René Painblanc, in « El Mouchon d'Aunia » 39, 1951, pp. 7-8.

La Roche-en-Ardenne [Ma 42] : EH ; — A. Harou, *Météorologie populaire*. I. *Les orages*, in « Bulletin de Folklore » 2, 1893, 1, p. 4 ; — P. Sébillot, *Le Folk-Lore de France*, t. 3 : *La faune et la flore*, 1968², p. 307.

Le Rœulx [S 32] : Joseph Faucon, *Dins l' courti d' mes pinséyes*, 1941, p. 17 ; — R. Dascotte, in « El Mouchon d'Aunia », 1971, p. 19.

Le Roux [Na 123] : une note de la Soc. Litt. wall.

Les Waleffes [H 2] : EH ; — DFL ; — Boxus, *Météor.*, p. 145.

Liège [L 1] : EH ; — DL, p. 392a ; — DFL ; — Boxus, *Météor.*, p. 145 ; — Ghys.

Liège (région) : Defrecheux, pp. 15-6 et 89 ; — Ghys ; — Monsieur.

Liège (province) : A. Body, *Vocab. des Poissardes...*, BSLW 11, 1868, p. 228.

Lierneux [Ve 47] : EH ; — DFL ; — Boxus, *Météor.*, p. 145.

Liers [L 39] : EH ; — Ghys.

- Ligneuville [My 4] : EH ; — DFL ; — Boxus, *Météor.*, p. 145 ; — R. Pinon, *La nouvelle Lyre malmédienne*, « Folklore Stavelot-Malmedy », 16, 1952, p. 12 du t. à p.
- Malmedy (My 1) : EH ; — DFL ; — Boxus, *Météor.*, p. 145 ; Pinon, *La nouvelle Lyre malm.*, p. 12 du t. à p. ; — des notes de la Soc. de Litt. wall.
- Marche-lez-Écaussinnes [S 29] : A. Carlier, *Glossaire de Marche-lez-Écaussinnes*, in BSLW 45, 1913, 2, p. 384 ; — pour le conte, une note d'A. Carlier.
- Marchienne (-Docherie) [Ch 47] : not. personnelle.
- Monceau-Imbrechies [Th. 74] : not. de Maurice Vaisière.
- Mons [Mo 1] : EH ; — Defrecheux, p. 89 ; — Ghys ; — Ch. Letellier, *Vocab. montois-français*. « Armonaque de Mons », 1886, p. 75 ; — Ph. Delmotte, *Essai d'un glossaire wallon...*, p. 428.
- Mont [B 14] : Ghys, avec une hésitation sur la localisation de ce Mont dans le Luxembourg.
- Mozet [Na 98] : Boxus, *Vocabulaire*, p. 25b, n° 592.
- Namur [Na 1] : EH ; — Ghys ; — Boxus, *Météor.*, p. 145 ; — dict. inédit de Florent Boigelot.
- Namur (région) : Loiseau ; — L. Pirsoul, *Dict. wallon-français...*, 1903¹, II, p. 18.
- Neufchâteau [Ne 1] : des notations de la Soc. Litt. wall. ; — Ghys.
- Nivelles [Mi 1] : J. Coppens, *Dict. aclot*, p. 249.
- Ochamps [Ne 32] : EH ; — not. personnelle.
- Poupehan [Ne 68] : Ghys.
- Rahier [Ve 42] : EH ; — Haust, *Enq. dial.*, p. 9.
- Remicourt [W 39] : EH ; — DFL ; — Boxus, *Météor.*, p. 145.
- Robertville [My 3] : EH ; — notation de J. Haust à la Soc. Litt. wall. (pour Ovifat) ; — Alphonse Dethier, *Glossaire manuscrit de Robertville* (Soc. Litt. wall.), 3, p. 195b.
- Rulles [Vi 14] : not. personnelle.
- Saint-Hubert [Ne 16] : EH ; — Ghys.
- Saint-Nicolas-lez-Liège [L 62] : Ch. Hannay, *Li Maëc neür d'à Colas*, BSLW 10, 1868, p. 174 et note 4 de J. Delbœuf.
- Sart-lez-Spa [Ve 34] : EH ; — Ghys ; — not. personnelle pour Nivezé ; — not. de Haust à la Soc. Litt. wall. pour Royomprez.

Semois (vallée de la) : Ghys.

Seraing [L 75] : R. Pinon, *Le carabe doré dans le folklore wallon*, in « Revue verviétoise d'histoire naturelle », 7, 1975, 5-6-7, pp. 60-61.

Soignies [S 1] : EH ; — une note Soc. Litt. wall. ; R. Dascotte, *Moqueries*, p. 124.

Spa [Ve 36] : D. Beaufort et L. Tilkin, *Petit glossaire de termes inédits*, 1919, p. 29

Sprimont [L 113] : EH ; — DFL ; — not. de H. Simon à la Soc. Litt. wall. ; — Boxus, *Météor.*, p. 145.

Stavelot [Ve 40] : EH ; — DFL ; — Haust, *Vocab. de Stavelot*, BSLW 45, 1904, p. 537 ; — Defrecheux, p. 73 ; — Boxus, *Météor.*, p. 145 ; — not. personnelle.

Suarlée [Na 56] : Boxus, *Vocab.*, p. 25b, n° 584a.

Tintigny [Vi 19] : E. Liégeois, *Gloss. du patois gaumet*, BSLW 37, 1897, p. 329.

Tournai [To 1] : Defrecheux, p. 89.

Verviers [Ve 1] : EH ; — DFL ; — Wisimus, *Dict.... verviétois*, p. 291 ; — Boxus, *Météor.*, p. 145.

Villance [Ne 23] : EH ; — Haust, BTD 13, p. 202, et *Enq. dial.*, p. 64 ; — M. Bourguignon, *Le blason populaire luxembourgeois*, 1938, p. 50 ; — J.-Th. de Raadt, *Les sobriquets des communes belges*, 1904, pp. 353 et 507 ; — R. Gillard, *Ardenne, mon village...*, 1962³, p. 84.

Villers-sur-Tours [H 52] : not. personnelle.

Villers-Sainte-Gertrude [Ma 12] : EH ; — not. personnelle.

Villers-Saint-Ghislain [S 44] : Dascotte, *Bousier* ; — EH.

Visé [L 16] : Ghys.

Wanne [Ve 44] : EH ; — not. personnelle.

Wardin [B 27] : EH ; — Haust, BTD 13, p. 203 et *Enq. dial.*, p. 45, corrigéant Bourguignon, p. 83

Waremme [W 1] : EH ; — DFL ; — Boxus, *Météor.*, p. 145.

Warnant [D 19] : L. Léonard, p. 69.

Wasmes [Mo 41] : EH ; — Léonce Druez, *Chronique des Co-saques*, 1946, p. 169 ; — E. Laurent, *Glossaire étymologique du patois borain*, 1969², p. 41.

MÉLANGES

Namurois è (ou à) *chape*, liégeois è *bape*

FELLER, BDW, 18, p. 44, écrit : « WASLET (p. 24) rend *yèsse achape* par 'avoir les pieds nus dans des chaussures, souliers, savates' ; PIRSOUL, mieux inspiré (1, 109) traduit *mète sès pantoufes è chape* par 'en échappée' ».

En note, il ajoute : « Cette définition erronée provient de ce que Waslet faisait venir son *achape* de l'italien *ciabatto*, français *savate*. Cette étymologie figurait dans le manuscrit de son dictionnaire soumis à la Société de Littérature wallonne de Liège. En réalité 'mettre ses pantouffles [sic] à *chape*', c'est les enfiler sans se donner la peine de relever le dos de la pantoufle qui se trouve ainsi écrasé sous le talon du pied » (¹).

Feller se trompe et il critique à tort, mélangeant le problème étymologique et la réalité sémantique.

Faisons d'abord remarquer que WASLET pour le givetois (surtout Ham-sur-Meuse), dit également : *bagni achape* « entrer dans l'eau, les pieds nus dans des chaussures, après avoir relevé ses pantalons au-dessus du genou ».

(¹) Nous apprenons ainsi que le vocabulaire de Waslet avait été présenté à la Société de Littérature wallonne avec des étymologies. Rappelons que le travail — fort précieux — a paru sans gloses étymologiques et à peu près toujours, semble-t-il, avec des traductions normales.

Quant à PIRSOUL, 1^e édition, il notait en fait pour Namur, « *chape* (ès), loc. adv., les pieds nus dans les chaussures, chaussé en échappé [sic]. Signifie l'inverse de ès-*purette*: *dj'a d'méré tote li djournée ès-chape*, j'ai passé toute la journée les pieds nus dans mes chaussures ». Comment dès lors peut-on l'opposer à Waslet? Voyez aussi la 2^e édition: « *chape* (è), loc. adv., les pieds nus dans les chaussures, chaussé en échappé: *dj'a d'méré tote li djourné[y]e è chape* ».

On peut multiplier les attestations: voyez maintenant pour Annevoie et environs, LÉONARD, BSW, 71, p. 104: è *chape* « pieds nus dans les sabots »; pour Stave, LOISEAU disait: *routè a chape* « marcher avec les pieds nus dans les chaussures ». De même pour è *chape* à Gembloux.

Le terme est bien connu aussi dans l'Est du Brabant wallon: *roter è chape* à Chastre-Villeroux⁽¹⁾; è *chape* que j'ai relevé à Jodoigne, Beauvechain, Zétrud-Lumay, Neerheylinsem. L'abbé MASSAUX dans ses notes pour Dion-le-Val, Touffaines-St Lambert et environs dit: è *chape* « sans bas ou sans chaussettes dans des sabots ou des souliers »: è *sont tortos è chape po-z-aler sè l' tchamp*.

Haust a recueilli de même è *hape* « nu-pieds dans ses chaussures » à Strée et à Marchin, ce qui nous amène au liégeois.

GRANDGAGNAGE citait « *hap* ou *hape*: è *hap* 'en chemise et les jambes nues': N[amurois] *chap* ou *chape* ».

FORIR, pour le liégeois, disait: « è-*hap*, adv., sans habit », avec l'exemple: *qwand i fait tchaud, on-z-oïveûre è hape*, c'est-à-dire « en manches de chemise ».

(1) On précisera la localisation du liégeois è *hap* cité d'après Haust dans le FEW, 3, p. 268b (vo *excappare*), à côté du namurois è *chape* (d'où, ajoute-t-on d'après Haust, Chastre-Vill[eroux] *chap'ter*, v. n., « se dit des chaussures qui laissent échapper le talon pendant la marche »).

LOBET, pour le verviétois, signale également « *ethap* [et graphie de è], nu-jambes », et il fournit, sous « *hap* », l'expression « être à nu-jambes ».

Pour le liégeois, au sens large, l'expression n'est plus attestée, sauf aux confins du namurois — où une enquête à ce propos pourrait sans doute ajouter quelques points —, mais en namurois, des environs de Givet au Brabant wallon, le mot est bien vivant, avec le sens que contestait légèrement Jules Feller, sans avoir pris information sur place.

Élisée LEGROS

Une survivance wallonne du lat. *merda*

Le temps (le jeu) tourne à *mièl*

Un aboutissement direct du lat. *merda* n'avait pas encore été relevé en wallon. Dans le BTD, 8, 1934, p. 330-31 (avec une carte), J. Haust avait toutefois signalé *Deux dérivés wallons du lat. merda*, dans l'arrondissement de Dinant ; il notait que le terme avait « dû exister jadis chez nous sous la forme **myèt'*. Deux raisons probablement l'auront fait disparaître : la décence d'abord, puis l'homophonie de *myèt'* (miette) ». On sait que le wallon se sert actuellement d'une reprise au français, prononcée *mèrt'* (ce qui par parenthèse, explique la graphie des graffiti : *Merte pour... !*, les garnements qui les crayonnent n'ayant pas eu l'occasion de lire la forme correcte dans leurs manuels scolaires).

Nous proposons de voir un aboutissement du lat. *merda* dans l'expression suivante que nous avons notée

dans le Centre : « *mièl* 1^o miel... ; 2^o tourner à *mièl* (tourner mal) ; si vos djwez à vos bate, èl djeù tourn'ra à *mièl* ; èl temps tourne à *mièl*. (Voir : *inmiler, makète*) : DEPRÊTRE et NOPÈRE, *Dictionn. w. du Centre*, p. 187 ; les renvois concernent le synonyme : èl temps tourne à *makète*, le temps se gâte (p. 177) et *inmîlè*, infesté de pucerons (p. 158) ; la ressemblance de ce dernier avec *mièl* est toute fortuite. — *L'ALW*, 3, p. 69b, ne relève l'expression qu'à La Louvière [S 37] et ne la glose pas ;

à Nivelles : « *mièl*, n. m., locut. *Toûrner à mièl* (tourner mal, se gâter) : *quand on chakine pou rire, çà toûrne souvint à mièl. El temps toûrne à mièl* » : Jos. COPPENS, *Dictionn. aclot*, p. 258 ;

à Mons : « *Miel*, ne se dit que dans cette phrase : *El jeu tourne à miel, cange ain miel*. Le jeu devient une querelle, une bataille » : J. SIGART, *Dictionn. du w. de Mons*, p. 254 ;

à Braine-le-Comte [S 19] : « tourner à *mièl* = mal tourner » *Gloss. du w. de Braine-le-C.*, p. 55 ;

à Bernissart [A 61] : tourner à *mièl* (ou) tourner *vinèke* « tourner mal » ; le temps tourne à *mièl* « le temps se gâte » [notation personnelle ; est senti comme un substitut adouci de *merde*].

Le *FEW*, 6, 3^e p., p. 329a (Nachträge), rattache, sans commentaire, l'expression de La Louvière à lat. *malus* « mauvais ». On ne voit pas comment ce rattachement pourrait être justifié phonétiquement, l'aboutissement du lat. *malum* étant *mau* dans la région.

Nous proposons de voir dans *mièl* un aboutissement de lat. *merda* ; cet aboutissement n'est pas phonétique, mais présenterait une déformation euphémistique de la finale, sans doute par analogie de fr. *miel* ; cette déformation n'est pas isolée ; on la retrouve à Paris et aux Pays des

Mauges comme substitut de l'interjection grossière *Merde!*, cf. *FEW*, 6, 2^e p., p. 21a.

Sémantiquement, l'étymon convient à merveille ; qu'il suffise de comparer l'expression liégeoise *li djeû flêre* « le jeu tourne mal » *DL*.

Jules HERBILLON

Anc. wallon *pervelheus*, par-, fr. *périlleux*

L'adjectif latin *periculosus* est représenté en wallon dès les plus anciens textes au sens tant actif que passif ; le glossaire, p. 178, de J. HAUST, *Médicinaire liégeois du XIII^e siècle*, fournit les formes et les sens : *perilhous* 928, 943, 958, *pereilhous* 968 adj. [enfant] exposé au danger, en péril. — *perilhose* 946 [lune] dangereuse.

Une variante intéressante figure dans les chroniqueurs liégeois des XIV^e et XV^e siècles et dans d'autres textes liégeois :

« terres où on ne puet alleir en nulle manere por les fluis de mere qui ors croissent, ors descroissent si peruelheusement que nuls n'auroit pooir là... » JEAN D'OUTREMEUSE, *Ly Myreur des Histors*, I, p. 295.

Aussi dans *La Geste de Liège* : « l'œuvre pervilheuse » 2393 : « la meire [= mer] pervilheuse » 7425 : *La Geste de Liège par Jehan des Preis... Glossaire philologique* par AUG. SCHELER, p. 224 [qui croit à une mauvaise leçon probable]. « En Espaingne entrent ly oust, qui est un perilheux pays [dans le manuscrit a : *pervilheux*] » J. d'OUTREMEUSE, *Ly Myreur des Histors, Fragment du second livre*, p. p. A. GOOS-

SE, p. 93 [qui dans l'*Introduction*, p. CXIV, propose l'explication reproduite ci-dessous].

« car les entréez [de la place] estoient fortes et pervelheuze de vos costeis » J. DE HEMRICOURT, *Œuvres*, III, p. 12. — G. DOUTREPONT, *Étude linguistique sur J. de Hemricourt*, p. 82, cite, sans commentaire, *pervelheuz* 55r, *pervelheuze* 181 v.

« laquelle chouze est peruelheux et dissonnante à raison » JEAN DE STAVELOT, *Chronique*, p. 62 ; « et s'ilh avenoit, le future conciel durant, que pestilence y fut pervelheuse, ons yroit a plus prochain segure lieu » *ibid.*, p. 430.

« Choses mal entendues et pervilleuses » S. Jaques 1343. Pawilhars A. Liège, cité dans GODEFROY, *Dictionnaire...*, 10, p. 319 a.

Le terme a donc été courant à Liège et il n'est pas sans intérêt d'en relever les attestations dans les anthroponymes de l'époque :

1395 « Jean le Pervelheuze de Roxhelée, bourgmestre de Waremme » A. DE RYCKEL, *Histoire de Waremme*, p. 142.
1448, 28 juillet « Collair le perveilheur, fils natures Collair le proidhome de Jemeppe » ARCH. ÉTAT LIÈGE, *Abbaye Val-St-Lambert*, reg. 151 [note de N. Mélon].

A l'initiale, dans les anthroponymes, *par-* alterne avec *per-*.

1441 « Jehanne, veuve de Rohelleez dit le Parvilheuz » M. YANS, *Pasicrisie des Échevins de Liège*, II, p. 168 ;
1443 « Hubinet de Montjoye, frère Jehan le Parvilleux de Warnant c/Robiert, fils de Jehan le Parvilleux » *ibid.*, p. 206 ;

1447 « Jehan le Parvelhieu », tenant à Vaux-et-Borset : *Cartul. St-Lambert de Liège*, V, p. 136 ;

1460 « Robeirt le Parvilheux, d'Annevoie » M. YANS, *op. cit.*, III, p. 530, 479 ;

1465 « Humbert le Parvilleux de Roheilleez dit de Monjoye » *ibid.*, III, p. 605 ; à cette famille appartenait Nicolas de Perilheux de Rochelée, abbé de Flône (1606-1608) ; cf. M. G. C. JANSEN, *Flône et son abbaye*, 1947, p. 59-60, avec photo de la pierre tombale et description des armes.

Pervilleux ne figure pas dans le *FEW*, 8, p. 242, v^o *periculōsus* ; l'aboutissement phonétique normal de lat. *periculōsus* est l'anc. fr. *prilleus* (encore *prilleux* dans Molinet), mais le mot, comme le fr. *péril*, a dû subir l'influence du latin de la langue écrite : *FEW*, 8, p. 243a ; on ne voit toutefois pas comment expliquer phonétiquement l'insertion de *-v-* dans *pervelheus*, *parvilheus*. Sans aucun doute, *perilheus* s'est croisé avec un mot présentant un *-v-* intérieur et, comme l'a bien vu A. Goosse, *loc. cit.*, ce mot est fr. *merveilleux*. Le croisement a été favorisé par une analogie sémantique : ce qui est périlleux sort de l'ordinaire, présente un caractère étonnant ; dans plusieurs des contextes cités plus haut, les deux termes sont interchangeables.

Le sens de l'anthroponyme n'est pas douteux ; il n'est pas passif comme dans anc. w. *perilhous* « exposé au danger » ou pic. *périeux* « timide » (R. DUBOIS, *Questionn. définitif ALP*, p. 41), mais actif comme dans les textes contemporains, donc : « dangereux ».

Dans l'anthroponymie wallonne moderne, le nom de famille *Perill(i)eux* n'est pas rare, bien qu'ALB. DAUZAT, *Dictionn. des noms de famille...*, p. 475, ne le relève que pour l'occitan.

De son côté, *merveilleux* est aussi attesté dans l'anthroponymie wallonne de l'époque :

1303 « Piron le meravelheuz » ARCH. ÉTAT LIÈGE, *Pauvres-en Île*, reg. 14, fol. 60 (à Laminne) ;

1324 « Lambertus le merveilhou » *IBID.*, *Collég. St-Denis*, reg. 9, fol. 35 (à Fize-le-Marsal).

Cet adjectif (w. *mèrvieus*) a en liégeois les sens de « merveilleux ; curieux, impatient (d'apprendre une nouvelle) » *DL* ; en ancien liégeois, il avait aussi le sens de « fâché » *FEW*, 6, 2^e p., p. 145a.

Jules HERBILLON

Ancien wallon *baserez* (*povres*)

Le terme *haserez* n'apparaît, à notre connaissance, que dans les archives de l'aumône liégeoise des Communs Pauvres-en-Ile aux XIII^e et XIV^e siècles ; selon une aimable communication de R. Hankart, qui a dépouillé ce fonds aux Archives de l'État à Liège, il n'y en a plus trace après cette date.

Nous avons, avec R. Hankart, relevé les attestations suivantes :

1282 (copie) « lai je en amoine az povrez del citeit, par teile devise ke je weilh ke li mambors des povres departent les deniers de ces cens par lor mains a communs hahereit le jor de mon anniversaire... en soient achateit rentes u iretages qu'ilh departiront li mambor des povres az communs hahereiz avec les cens des maisons desor dittes... » *Cartulaire*, fol. 89 v^o (testament de Lambert delle Rivier). après 1282 « On doit lendemain del Sacrement .V. mars et demi doner az haserez povres de Liege, hyretablement, chascun an por l'arme saignor Lambien de le Riviere... » *Polyptyque* (reg. 11), fol. 61 (= *Bull. Comm. Topon. Dialect.*, 43, 1969, p. 162).

vers 1280 « doient doneir... as hasereis aval Liegie le cens devant nomeit ; as hassereies » *ibid.*, fol. 73 v^o.

vers 1280 « as hasereis aval Liegie » *ibid.*, fol. 85.

1294 « Li mambor des povres doient doneir... az hasereiz
aval Liege... » registre 13, fol. 244.

1337 « az haxsereis povres daval Liege » registre 15, fol. 186.

Les graphies *hah-*, *has-*, *haxs-* suggèrent que la seconde consonne est un *h* secondaire et que la forme wallonne était **haheré* ou *hâheré*. Le thème se présente comme étant celui de franc. *harmskara* « châtiment ignominieux », d'où anc. et moy. fr. *haschiere* « souffrance, tourment » *FEW*, 16, p. 172. La famille est bien représentée en wallon et en gaumais ; J. HAUST, dans ses *Étymol. w. et fr.*, p. 136-137, lui a consacré un article ; à Neufchâteau, w. *hach'riveux* (DASNOY, p. 249) signifie « caduc, cassé, maladif, faible », sens qui conviennent bien à notre **haheré*. Dans Gautier le Leu, l'adjectif *hasqueret* signifie « douloureux, tourmenté » (¹).

Notons qu'à Malmedy est attesté *haherer* « brûler à demi en rôtissant », classé par le *FEW*, 16, p. 126a, sous **haitjan* « griller » ; ce classement convient bien pour le sens, mais *haherer* y est isolé tant pour le suffixe que pour le second *h* (les formes w. étant *hazi*, etc.) ; on pourrait se demander si w. malm. *haherer* n'a pas au moins subi l'influence de notre **haheré*.

Jules HERBILLON

(¹) Nous remercions notre ami L. Remacle qui nous a mis sur la voie de cette étymologie.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----|
| Éditorial | 5 |
| R. DASCOTTE, Les cultures à Seneffe | 7 |
| A. GOOSSE, <i>Birouche et birouchette</i> | 35 |
| E. LEGROS, Hennuyer mésière, liégeois <i>mâhîre</i> | 55 |
| L. LÉONARD, Lexique namurois. <i>Nouvelles additions</i> .. | 65 |
| R. PINON, Le bousier dans la dialectologie et le folklore de la Wallonie | 97 |
| MÉLANGES | |
| E. LEGROS, Namurois è (ou à) <i>chape</i> , liégeois è <i>hape</i> .. | 135 |
| J. HERBILLON, Une survivance wallonne du lat. <i>merda</i> . Le temps (le jeu) tourne à <i>mièl</i> | 137 |
| J. HERBILLON, Anc. wallon <i>pervelheus</i> , <i>par-</i> , fr. <i>péril-</i> <i>leux</i> | 139 |
| J. HERBILLON, Ancien wallon <i>haserez</i> (<i>povres</i>) | 142 |

